Le Courrier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Vendredi 20 - samedi 21 novembre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6903 - 23e année

ATTAF LORS DE LA RÉUNION AFRIQUE-PAYS NORDIQUES À OSLO :

« Pour un ordre mondial plus équilibré »

P 3



TEDDY RINER

Le canasson de M6 dans la course à l'Elysée



Le Maroc ne fait pas dans le lobbying classique mais s'offre la servilité de candidats, potentiels responsables influents dans leurs pays, pour faire d'eux des pantins qu'il agite à chaque fois que ses intérêts l'exigent.

LIRE EN PAGE 2

BANQUE MONDIALE

L'économie algérienne confirme sa résilience



Ph: DR

L'économie algérienne a fait preuve d'une résilience notable face aux défis économiques en 2025, enregistrant une croissance principalement soutenue par la performance des secteurs hors hydrocarbures, la progression de l'investissement public et la vigueur de la consommation intérieure, selon un récent rapport de la Banque mondiale.

LIRE EN PAGE 5

FABRICATION LOCALE DE TRACTEURS, DE MOISSONNEUSES ET PRODUCTION DE LAIT INFANTILE

Algérie – Biélorussie : la coopération actée

P 5

AADL 3

Les travaux lancés dans l'ensemble des wilayas

P 7

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

L'Algérie participe à la 72e session à Berlin

P 3

SOMMET CHINE – RUSSIE – ÉTATS-UNIS

Les convictions de Xi Jinping

P 24

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME ABDELMADJDID AOUCHICHE - ALGER, CET APRÈS-MIDI À 15H30

Un véritable casse-tête sur 1 300 mètres

P 21

L'ÉDITO

Vers la fin du cash ?

La question n'est pas tranchée, notamment par la Banque mondiale. Pour des raisons évidentes comme lors des pannes d'électricité, en cas de cyber-attaques ou de crises financières. L'exclusion, des populations rurales et celle des personnes âgées, est également avancée. Ce qui, somme toute, ne fait que repousser et non supprimer l'objectif. Car les paiements électroniques ne cessent de progresser en Algérie comme ailleurs dans le monde. Chaque pays avance dans ces nouveaux modes de paiements selon son rythme. Pour l'Europe et selon les chiffres de la Banque centrale européenne (BCE) le Royaume-Uni est le premier du continent à utiliser le moins d'espèces en magasin avec 9% de paiements en espèces et 91% de paiements électroniques. Viennent ensuite les Pays-Bas, la Finlande, etc. Même aux États-Unis où les paiements électroniques sont majoritaires, les espèces restent nécessaires pour le petit commerce et le pourboire. La raison de ce petit tour de l'utilisation des paiements électroniques ? Cela permet de mieux comprendre l'avancée de notre pays dans ce domaine. En effet, mercredi dernier, le gouvernement présidé par notre Premier ministre, Sifi Ghrieb, avait pour but, selon le communiqué publié à l'issue de la réunion, « l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route relative à la modernisation des moyens de paiement électronique ». À ce titre, il a été constaté « au cours des neuf premiers mois de l'année 2026, par rapport à 2025, une progression notable de l'adoption des moyens de paiement électronique: les paiements en ligne s'élèvent à 391 milliards DA (+63%), les paiements sur terminaux de paiement électronique (TPE) à 133 milliards DA (+48%) et le paiement mobile à 56,4 milliards DA, tandis que les retraits aux distributeurs automatiques de billets (DAB) ont reculé de 14% (3 777 milliards DA) ». Avec la baisse des retraits aux DAB, c'est le cash qui recule. L'apparent paradoxe lié à l'augmentation du parc national des DAB qui était de « 4 713 appareils fin mars 2026 » et qui est passé à « 4 919 appareils à fin juin 2026 », n'est pas forcément liée à une augmentation d'utilisation. Il s'agit d'une mise à la disposition de tous les citoyens à travers une répartition géographique juste et équitable de ces appareils. Le taux de leur utilisation est une autre donnée. L'un des buts de cette feuille de route est précisément de « réduire l'utilisation du cash » précise encore le communiqué. Il est vrai que le paiement en ligne des factures courantes (électricité et gaz, eau,) est de plus en plus adopté. Comme le paiement par terminal électronique qui se répand. De plus en plus de supérettes et autres commerces de détails, se dotent de terminaux. Il faut juste persuader quelques guichets récalcitrants du secteur public ainsi que certains commerçants à se conformer à la règle. Des contrôles inopinés viendraient facilement à bout de ces résistances aux faux prétextes. En général, ils se justifient derrière le sempiternel faux prétexte de la « panne de connexion ».

Zouhir Mebarki

TEDDY RINER PRÉSENTE UNE IMAGE ÉCORNÉE PAR DES AFFAIRES LIÉES À L'ÉVASION FISCALE

Le canasson de M6 dans la course à l'Elysée

Le Maroc ne fait pas dans le lobbying classique mais s'offre la servilité de candidats, potentiels responsables influents dans leurs pays pour faire d'eux des pantins qu'il agite à chaque fois que ses intérêts l'exigent.



Une enquête de Mediapart a révélé que le champion de judo, candidat à l'élection présidentielle française de 2027, a reçu des millions d'euros de son ami Mohammed VI, par le biais d'une société de transport en voitures de luxe dont 90 % de l'activité vient du souverain marocain et de sa délégation lors de ses fréquents séjours en France. Pour moins que ça, l'ancien président français Sarkozy a été jugé et condamné et même écroué pour avoir reçu un financement de Mouammar Kadhafi pour sa campagne pour les présidentielles. Mediapart s'interroge : « à quel point un candidat à la présidentielle peut-il être financé par le chef d'État d'un pays autoritaire ? C'est la question embarrassante qui risque de plomber la campagne de la superstar du judo Teddy Riner, qui a annoncé le 9 novembre sa candidature à l'élection présidentielle. Pour expliquer comment l'ancien champion du monde de judo est devenu le favori du Makhzen le journal rappelle que : « le plus grand champion de l'histoire de son sport, avec onze titres mondiaux et cinq médailles d'or olympiques, est depuis plus de dix ans un ami du roi du Maroc, Mohammed VI. Teddy Riner faisait d'ailleurs partie de la délégation d'Emmanuel Macron lors de sa visite officielle à Rabat en 2024. Le problème est que le judoka tire de cette relation des bénéfices sonnants et trébuchants, au risque de conflits d'intérêts. Le champion de judo, désormais candidat à l'élection présidentielle, a reçu des millions d'euros de son ami Mohammed VI, par le biais d'une société de transport en voitures de luxe dont 90 % de l'activité vient du souverain marocain et de sa délégation lors de ses fréquents séjours en France », note le journal. Comme l'a révélé Mediapart, Mohammed VI a convaincu l'émir du Qatar de créer une section judo au PSG en 2017, dans le seul but d'y embaucher Teddy Riner à un très confortable salaire de 40 000 euros net par mois. « Dans la foulée, le judoka a été sponsorisé par Maroc Telecom et a réalisé une opération de lobbying auprès de la fédération internationale pour que le Maroc décroche l'organisation de six compétitions de judo ».

UNE SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS AVEC COMME SEUL CLIENT LE ROI M 6

Poursuivant ses révélations, Mediapart affirme que, « aujourd'hui le roi du Maroc a aussi versé, pendant des années, des millions d'euros à une société de transport avec chauffeur dont Teddy Riner est le principal actionnaire, basée dans les bureaux du judoka à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Teddy Riner a par ailleurs fait l'objet d'un redressement fiscal pour avoir disposé gratuitement de véhicules exploités par cette société. Amateur revendiqué de voitures de luxe, Teddy Riner a d'abord créé en 2015 Pullman Rent, une société de location de voitures dont il est l'unique actionnaire, et qui a acquis plusieurs véhicules de rêve, dont une Ferrari et une Rolls-Royce Wraith d'environ 400 000 euros. Depuis janvier 2017, certaines de ces voitures sont exploitées par une seconde société, Pullman Limousine Services, contrôlée à 50 % par Pullman Rent et à 25 % chacun par deux associés français du judoka, Boubakar Dadache et Samir Amazzal ». Samir Amazzal décrit Pullman Limousine Services sur LinkedIn comme une « société de transport d'ultra-luxe dédiée à une clientèle d'exception », qui opère en toute « confidentialité » pour des « chefs d'État, délégations officielles, […] personnalités sensibles et leaders internationaux ». « Mais un rapport, réalisé en septembre 2023 par une commissaire aux comptes, révèle que la société travaille surtout pour un seul chef d'État : Mohammed VI. Ce document, obtenu par Mediapart, indique que « la clientèle de Pullman Limousine Services [est] composée à 90 % par la délégation du roi du Maroc ». La commissaire aux comptes s'inquiète de cette dépendance extrême de la société envers Mohammed VI, soulignant qu'il est « très difficile de garantir la continuité de cette relation commerciale, qui est liée intrinsèquement à la personne du dirigeant », c'est-à-dire Teddy Riner.Le directeur général de Pullman Limousine Services, Samir Amazzal, n'a pas démenti les conclusions du rapport de 2023. Il assure cependant que la société a aujourd'hui « deux cents clients environ et de tous horizons » et que sa « pérennité » ne repose pas « sur un client unique ». Il n'a pas souhaité nous dire quelle part du chiffre d'affaires a été réalisée avec Mohammed VI depuis 2023. Sollicité par Mediapart, Teddy Riner n'a pas répondu ». Le journal rappelle que Teddy Riner et sa compagne ont par ailleurs écopé en 2019 d'un redressement fiscal en lien avec cette société, comme l'ont révélé L'Informé et L'Équipe. Le fisc reproche au judoka d'avoir bénéficié gratuitement, en 2016 et 2017, de trois véhicules de luxe (une Rolls-Royce, une Bentley et une Ferrari) appartenant à Pullman Rent. Sa compagne a bénéficié d'une Renault Zoe, tandis qu'une Renault Captur a été revendue à perte, douze jours seulement après son achat par Pullman Rent, à un membre de la belle-famille de Teddy Riner.

UN SÉJOUR À L'ANNÉE AU MAROC

Mediapart ironise en affirmant que, « alors qu'il est candidat à l'élection présidentielle, et ambitionne donc de redresser les comptes très dégradés de la France, Teddy Riner semble rechigner à payer certains de ses impôts à l'État. Le judoka et ses sociétés ont en effet subi pas moins de quatre redressements fiscaux ces dix dernières années, comme l'ont révélé L'Informé et L'Équipe. Le premier, notifié en 2017, porte sur des dépenses personnelles (restaurants, voyages, location d'une Ferrari) réglées entre 2014 et 2016 par sa société Riner Judo Connection, qui gère ses contrats de sponsoring.

Le second concerne la mise à disposition, en 2016 et 2017, de plusieurs voitures de luxe (lire l'article principal). Ces deux redressements ont été confirmés cette année par la cour d'appel de Versailles. Deux sociétés de Teddy Riner ont également subi les foudres du fisc. Sa holding TR Leader Group a écopé en 2022 d'un redressement de 195 693 euros pour avoir sous-estimé la valeur de plusieurs biens immobiliers en région parisienne. Sa société Riner Estate, propriétaire de deux autres biens immobiliers, dont une villa sur la Côte d'Azur, a par ailleurs été placée en liquidation judiciaire le 2 septembre à la demande du fisc, qui lui réclame 244 789 euros. Sollicité au sujet de ces procédures, Teddy Riner n'a pas répondu. Le champion de judo a contesté ce redressement fiscal, mais il a été confirmé par le tribunal administratif, puis en appel le 15 octobre 2026. Coïncidence : en novembre 2025, peu après sa défaite judiciaire en première instance, il a créé une nouvelle société nommée Pullman Limousine au Maroc, comme l'a révélé Africa Intelligence. L'entreprise est basée à Rabat, près du palais royal. Transporte-t-elle aussi Mohammed VI ? Sollicités, Teddy Riner et le roi du Maroc n'ont pas répondu. Teddy Riner qui habite à l'année un riad au Maroc a enfin investi au Maroc avec Philippe Véran, qu'il a récemment choisi comme bras droit pour sa campagne présidentielle. Ils se sont lancés en 2024 dans l'hôtellerie dans le royaume et ont par la suite ouvert ensemble un somptueux riad à Marrakech en avril 2026. Cet homme d'affaires, qui a fait fortune dans les implants dentaires, fut un très proche d'Emmanuel Macron lors de sa campagne victorieuse de 2017, avant de prendre ses distances. Maintenant que Teddy Riner est candidat à l'élection présidentielle, sa très grande proximité, à la fois amicale et financière, avec le roi du Maroc, devient encore plus problématique. D'autant plus que Mohammed VI est régulièrement critiqué pour son immense fortune, sa pratique autoritaire du pouvoir, les atteintes à la liberté de la presse, et le recours à des techniques de surveillance de masse, dont le célèbre logiciel espion Pegasus, pour traquer les opposants et les journalistes. Teddy Riner qui traîne déjà mille et une casseroles a voulu, via ses mentors, reproduire le scénario de 1981 quand l'humoriste français Coluche avait annoncé sa candidature pour les élections présidentielles.

La dynamique de gauche qu'il avait créée lui avait permis de recueillir 16% des intentions de vote de la gauche au premier tour. Aujourd'hui la Macronie espère refaire le coup pour séduire les électeurs centristes aujourd'hui séduits par le discours de LFI et son premier responsable. Mais les révélations de Médiapart ont démoli cette idée qui aurait pu profiter au Makhzen et non aux français.

Slimane B.

COOPÉRATION ALGÉRIE-IRAN

Aller vers une production et un contenu médiatiques conjoints et renforcés

Le renforcement des échanges de contenus journalistiques et documentaires ainsi que le développement de productions médiatiques conjointes ont été au centre des discussions entre le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, et l'ambassadeur de la République islamique d'Iran en Algérie, Nasser Kanaani Jafi, reçu jeudi, en présence de la délégation l'accompagnant. Cette rencontre a permis aux deux parties de passer en revue l'état de la coopération médiatique bilatérale et ses perspectives de développement, avec la volonté de donner une nouvelle impulsion aux accords conclus entre les institutions médiatiques des deux pays, notamment à travers leur réactivation et l'actualisation de leurs mécanismes de mise en œuvre. Les deux parties ont également souligné l'importance de mieux exploiter les potentialités et les expertises des institutions médiatiques algériennes et iraniennes, en renforçant les canaux de communication et de coordination directe. Elles ont notamment insisté sur l'échange de visites entre les journalistes des deux pays afin d'assurer la continuité de cette coopération et de l'adapter aux mutations rapides du secteur de l'information et de la communication.

DES CONTENUS ET DES PRODUCTIONS À PARTAGER

Les discussions ont particulièrement porté sur l'élargissement des domaines de coopération dans la production médiatique conjointe, ainsi que sur les possibilités d'échange de contenus journalistiques et documentaires.

L'objectif est également de faire connaître les potentialités culturelles, civilisationnelles et historiques des deux pays, afin de renforcer le rapprochement entre les peuples algérien et iranien et de consolider les passerelles de communication et de compréhension mutuelle. À travers cette rencontre, les deux parties ont réaffirmé leur volonté de hisser les relations médiatiques algéro-iraniennes à de nouveaux horizons et de construire un partenariat institutionnel fondé sur l'échange d'expertises et de connaissances, ainsi que sur l'intensification des initiatives conjointes, selon le communiqué du ministère de la Communication.

Ania N.

ATTAF LORS DE LA RÉUNION AFRIQUE-PAYS NORDIQUES À OSLO :

« Pour un ordre mondial plus équilibré »

Face à un monde qui subit « de profondes transformations géopolitiques marquées par l'unilatéralisme, la résurgence de la politique du plus fort, la multiplication des conflits et l'érosion des normes internationales », le chef de la diplomatie nationale défend les vertus du multilatéralisme et la nécessité d'une réforme profonde du système international dont les Nations unies doivent rester au cœur.


Ph : DR

Intervenant, hier, dans une table ronde sur le thème « Défis mondiaux et intérêts communs : échange de vues entre les pays africains et nordiques sur le multilatéralisme », dans le cadre de la 23e réunion ministérielle des pays d'Afrique et d'Europe du Nord, à Oslo, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf a indiqué que le multilatéralisme doit être défendu comme un principe fondamental régissant les relations internationales où les principes de la Charte des Nations doivent être respectés sans distinction. Car, il y va de « la crédibilité de l'ordre international » qui « se mesure par la cohérence avec laquelle ses règles sont respectées », a-t-il indiqué. Attaf a appelé à « accélérer la réforme de la gouvernance mondiale où l'ONU soit au centre de l'ordre international », soulignant la nécessité de préserver, par la réforme, le rôle de ce qu'il a qualifié de « l'une des plus grandes réalisations d'une civilisation humaine ». Une réforme qui doit aussi, a-t-il ajouté, rétablir la solidarité qui doit retrouver sa place en tant que « principe organisateur des relations internationales ». Une réforme qui doit aussi réparer l'injustice historique que subit l'Afrique en lui permettant de participer à l'élaboration et à la prise des décisions engageant le monde. Attaf a affirmé, dans ce contexte, que « les pays nordiques peuvent contribuer à cet effort commun ». Il a, en outre, plaidé pour un partenariat axé sur « la construction d'une prospérité partagée » en soulignant, à ce titre, que « l'Afrique et les pays nordiques possèdent des atouts, des expériences et des capacités complémentaires » et que « le défi est de traduire ces complémentarités en un véritable partenariat stratégique ». Il a précisé que ce partenariat, fondé sur les investissements, le commerce, le transfert de technologie, l'industrialisation et le développement des capacités locales, permet à l'Afrique de libérer son potentiel.

AGENDA BILATÉRAL DENSE

Le chef de la diplomatie nationale a eu un agenda très chargé à Oslo. Il a mené plusieurs entretiens bilatéraux avec ses homologues africains et nord-européens. Avec le ministre des AE du Ghana, Attaf a passé en revue l'état et les perspectives des relations entre les deux pays, affirmant la volonté commune de les hisser vers des niveaux plus larges et l'intensification de la concertation et de la coordination aux niveaux continental et international. Attaf a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à travailler étroitement avec le Ghana afin de renforcer la coordination et la préparation des prochaines échéances au niveau de l'Union africaine. Avec Elina Valtonen, la ministre des AE finlandaise, Attaf a abordé le renoncement des cadres de partenariats et l'approfondissement de la coopération dans les mines, les énergies renouvelables, la technologie et le numérique, ainsi que les perspectives de renforcer la coordination sur l'accord Algérie-UE. La situation au Sahel a été également discutée et où la ministre finlandaise a loué l'expertise de l'Algérie dans ce dossier.

Attaf s'est, en outre, entretenu avec son homologue danois, Lars Lokke Rasmussen. Les deux parties ont échangé leurs points de vue sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun. Avec son homologue angolais, Tete Antenio, Attaf a échangé des points de vue sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, soulignant la nécessité de poursuivre la concertation et la coordination étroite sur divers dossiers sur le plan multilatéral, tandis qu'il a discuté avec Robert Dussey, ministre des AE du Togo, des moyens de donner un nouvel élan à la coopération bilatérale, et de se concerter sur des questions régionales et internationales, notamment la situation au Sahel. Le chef de la diplomatie nationale a, également, rencontré le secrétaire d'État suédois aux AE, Johan Berggren. Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant au niveau des relations bilatérales et à la qualité de la coopération existante entre les deux pays. Ils ont aussi abordé la coopération dans les domaines des énergies renouvelables, les télécommunications et l'industrie. L'évolution de la situation au Soudan et au Sahel a aussi été discutée.

Farid Guellil

LORS D'UN ENTRETIEN À OSLO ENTRE ATTAF ET SON HOMOLOGUE SOMALIEN

Alger renouvèle son soutien à Mogadiscio

Le soutien de l'Algérie à l'unité, à la souveraineté et à la stabilité de la Somalie, ainsi que sa solidarité avec les efforts qu'elle déploie pour édifier ses institutions et consolider la sécurité et la paix sur l'ensemble de son territoire, ont été réitérés par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, lors de l'entretien qu'il a eu, jeudi à Oslo, avec le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République fédérale de Somalie, Abdisalam Abdi Ali.

Ces entretiens, tenus en marge de la participation de Attaf à la 23e réunion des ministres des Affaires étrangères des pays africains et des pays d'Europe du Nord, ont porté sur « l'échange de vues sur les derniers développements de la situation sur le continent africain, notamment dans la région de la Corne de l'Afrique, ainsi que sur l'évaluation de l'état des relations bilatérales entre les deux pays et les moyens de les promouvoir, à travers le renforcement de la coordination et de la concertation et une bonne préparation des prochaines échéances bilatérales », a précisé un communiqué du ministère. Attaf s'est entretenu également, jeudi, à la même occasion, à Oslo, avec son homologue tanzanien, Mahmoud Thabit Kombo. La même source indique que la rencontre "a permis de passer en revue les préparatifs en cours en prévision des prochaines échéances bilatérales et d'échanger les vues sur les voies à même de hisser les relations historiques unissant l'Algérie et la Tanzanie, de renforcer la coopération bilatérale et d'élargir ses perspectives aux divers domaines prioritaires et d'intérêt commun". Les deux parties ont salué "le niveau de coordination existant entre les deux pays concernant les différentes questions régionales et internationales d'actualité", mettant l'accent sur "l'importance de poursuivre la concertation et la coordination de manière à servir les intérêts communs et à contribuer au renforcement des positions des deux pays sur les questions d'intérêt commun". Pour rappel, Ahmed Attaf, s'est entretenu, mercredi à Oslo, avec son homologue norvégien, Espen Barth Eide, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en Norvège. "Les entretiens ont débuté par une rencontre bilatérale en tête-à-tête entre les deux ministres, avant de s'élargir aux membres des délégations des deux pays", précise un communiqué du ministère, ajoutant que la rencontre a permis de "passer en revue l'état des relations algéro-norvégiennes et les perspectives de leur développement, et d'examiner les voies et moyens de donner une nouvelle impulsion à la coopération bilatérale, à travers le renforcement des cadres de partenariat et l'activation de leurs différents mécanismes".

ÉMIRATS, HORS DE LA SOMALIE !

La Somalie a annoncé jeudi l'expulsion de l'ambassadeur des Émirats arabes unis à Mogadiscio, dénonçant les ingérences émiraties dans ses affaires intérieures, qualifiées "d'agression manifeste". Le ministre somalien de l'Information, Abdulfatah Qasim, cité par l'APS a fait savoir que le Conseil des ministres somalien a accordé 72 heures à l'ambassadeur émirati pour quitter la Somalie. L'ambassadeur somalien à Abou Dhabi a également été "rappelé pour consultation", a-t-il poursuivi. La Somalie avait exprimé, mercredi, sa "vive préoccupation" face à ce qu'elle a qualifié d'"ingérence persistante" des Émirats arabes unis dans ses affaires intérieures, estimant que ces agissements "portent atteinte à sa souveraineté, à son intégrité territoriale et à son unité nationale", selon la même source. Dans un communiqué, le ministère somalien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale avait réaffirmé le rejet des autorités somaliennes de "tout engagement étranger ou arrangement sécuritaire parallèle" qui contournerait le gouvernement fédéral, "seule autorité" habilitée à conduire les relations extérieures du pays. La Somalie a, enfin, affirmé qu'elle prendrait "toutes les mesures légales nécessaires" pour préserver sa souveraineté, son intégrité territoriale et son unité nationale.

M. R.

GAZODUC TRANSSAHARIEN

Alger et Niamey accélèrent les études techniques du projet du tronçon nigérien

L'accélération du projet de gazoduc transsaharien (TSGP), dans sa partie nigérienne, était au centre des discussions entre une délégation algérienne et les autorités nigériennes, lors d'une rencontre tenue à Niamey. Les deux parties ont examiné les préalables nécessaires à l'avancement du projet, notamment les études techniques et la confirmation du tracé du gazoduc sur le territoire nigérien. Selon un communiqué de Sonatrach publié jeudi, la délégation algérienne, en mission de travail au Niger du 17 au 20 novembre, était composée de cadres du ministère des Hydrocarbures, de l'activité Transport par canalisation de Sonatrach et de l'Entreprise nationale de canalisation (ENAC), filiale du groupe. Les discussions avec le secrétaire général du ministère nigérien du Pétrole, Abdoulkarim Mohamed Ali, ont notamment porté sur l'accélération des études techniques relatives au tracé, la collecte des informations nécessaires aux différentes phases du projet, ainsi que la confirmation du tracé modifié par la partie nigérienne et l'évaluation de son impact.

DES ÉTUDES TECHNIQUES AUX MODALITÉS DE RÉALISATION

Les échanges ont également porté sur l'identification des prestations et des études à prévoir dans le périmètre des travaux, ainsi que sur la possibilité de faire participer les entreprises locales nigériennes aux prestations et aux études réglementaires, conformément aux engagements déjà annoncés. Les deux parties ont par ailleurs abordé les modalités de création d'une succursale de l'ENAC au Niger. L'entreprise, chargée de la réalisation des études de tracé, devrait ainsi renforcer sa présence sur le terrain pour accompagner les préparatifs de cette infrastructure. Cette deuxième réunion de coordination technique intervient alors que les travaux de construction du tronçon algérien sont déjà engagés par Sonatrach, marquant une avancée dans la concrétisation de ce projet énergétique régional destiné à relier le Nigeria à l'Algérie en passant par le Niger. À travers cette démarche, l'Algérie entend consolider ses partenariats stratégiques avec les pays africains et renforcer la présence de Sonatrach sur les scènes énergétique continentale et internationale.

Ania N.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

L'Algérie participe à la 72e session à Berlin

Le Conseil de la nation prend part aux travaux de la 72e session de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (AP-OTAN), qui se tient du 20 au 23 novembre à Berlin, capitale de la République fédérale d'Allemagne, a indiqué, hier, un communiqué de la Chambre haute. « Chargé par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, le membre du Conseil, M. Aissa Naili, participe au sein d'une délégation conjointe des deux chambres du Parlement aux travaux de la 72e session de l'AP-OTAN, prévue du 20 au 23 novembre 2026 à Berlin », précise le communiqué. Le Parlement algérien prend part à cette session en qualité de « membre partenaire méditerranéen », souligne la même source, ajoutant que le programme de la session prévoit « les réunions des cinq (5) commissions spécialisées : +politique, défense et sécurité, sciences et technologies, économie et sécurité, et démocratie et sécurité+ ». À cette occasion, les parlementaires débattront des projets de rapports et de recommandations avec des experts et des responsables de haut niveau, avant leur soumission au vote lors de la séance plénière de clôture, conclut le communiqué.

R. N.

CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS LOCALES

Les partis mettent en avant la compétence et la gestion locale

À sept jours des élections locales du 28 novembre, la campagne électorale entre dans sa dernière phase. Lancée le 5 novembre, elle prendra fin mardi 24 novembre, soit dans trois jours, laissant aux candidats encore quelques journées pour défendre leurs programmes et convaincre les électeurs.



Ph : DR

Au quinzième jour de cette campagne, jeudi, les discours des responsables politiques ont été particulièrement marqués par la question de la compétence des futurs élus, considérée comme une condition essentielle pour assurer une gestion efficace des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW). À travers leurs différentes sorties sur le terrain, les chefs de partis ont également abordé plusieurs enjeux liés au développement local, notamment la valorisation des ressources communales, la diversification des sources de financement, la transparence dans la gestion des affaires publiques et le renforcement de la participation citoyenne.

À Souk Ahras, la présidente du parti Tajamoue Amel El-Djazaïr (TAJ), Fatima Zohra Zerouati, a insisté sur la nécessité de confier la gestion de Assemblées locales à des élus disposant decompétences et de capacités nécessaires pour prendre en charge les préoccupations des citoyens et assurer un suivi régulier des différents dossiers de développement. Elle a également mis en avant le rôle des jeunes élus dans la concrétisation d'un développement local durable, à travers la valorisation de leurs capacités et de leurs compétences. Dans le même registre, le président du Front El-Moustakbal, Fateh Boutbig, a estimé, lors d'un meeting à M'sila, que les prochaines élections constituaient une occasion de choisir des compétences porteuses d'idées et de projets concrets.

Il a souligné que la bonne gestion des Assemblées élues ne dépendait pas uniquement des prérogatives administratives et budgétaires, mais nécessitait également de l'expérience, des initiatives et une capacité à transformer les potentialités locales en projets de développement. À Sétif, le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), Djamel Benziadi, a également placé la compétence au cœur de son intervention, affirmant que le choix de candidats compétents et dévoués constituait un fondement pour garantir l'efficacité des Assemblées élues. Il a précisé que son parti avait retenu ses candidats sur la base de plusieurs critères, notamment leurs aptitudes à assumer des responsabilités et leur engagement à placer l'intérêt général au-dessus des considérations personnelles.

DIVERSIFICATION DES RESSOURCES ET MODERNISATION DE LA GESTION

La question de la gestion économique des communes a, pour sa part, été mise en avant par le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, lors d'une activité de proximité à Alger. Il a appelé à dépasser les modes de gestion traditionnels pour faire des communes des espaces capables de créer de la richesse, de générer des emplois et de diversifier leurs sources de revenus.

Il a également évoqué la nécessité de moderniser la gestion des villes, de valoriser leurs potentialités, notamment touristiques, et d'associer les représentants de la société civile à la gestion des assemblées locales. À Djelfa, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a appelé les électeurs à choisir les candidats de sa formation politique, annonçant que le parti prévoyait des formations destinées à améliorer les performances de ses représentants au sein des Assemblées élues. Ces formations, a-t-il expliqué, doivent constituer des outils permettant de renforcer le développement local et d'améliorer la prise en charge des préoccupations des citoyens.

À M'sila, le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a rappelé que la participation aux élections locales ne représentait pas uniquement l'exercice d'un droit constitutionnel, mais également une responsabilité collective et une occasion de contribuer à la définition des orientations du développement local. Il a estimé que le défi résidait dans le choix d'Assemblées capables de valoriser les moyens et les ressources disponibles et d'assumer pleinement leur mission d'écoute des citoyens.

De son côté, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelâali Hassani Cherif, a présenté à Mostaganem, les grandes lignes du programme de son parti, baptisé « Injaz » (Réalisation). Celui-ci repose, selon lui, sur une vision étalée sur cinq années de travail concret sur le terrain et orientée vers la satisfaction des besoins des citoyens.

Il a appelé les candidats de sa formation à intensifier les sorties de proximité et à renforcer le contact direct avec la population, les invitant, en cas d'élection, à constituer un modèle de gestion responsable.

La transparence dans la gestion des affaires publiques a également constitué un axe de l'intervention du président du Mouvement El-Bina El-Watani, Abdelkader Bengrina, à Relizane. Il a exhorté les candidats et les futurs élus à faire preuve d'intégrité et de transparence, affirmant que son parti s'engageait à réformer les méthodes de gestion des Assemblées élues et à faire évoluer les mentalités afin d'améliorer leurs performances. Dans la même perspective, le président du parti El-Fadjr El-Djadid, Tahar Benbaïbeche, a plaidé, à Sétif, pour le renforcement des prérogatives des APC et des APW ainsi que pour la mise à leur disposition des moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Il a également appelé les candidats à privilégier l'intérêt général et à faire preuve de responsabilité dans l'exercice de leurs fonctions. À Tizi-Ouzou, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a défendu le renforcement de la démocratie participative, estimant que l'association des citoyens à la définition des priorités et des projets de développement permettrait de mieux répondre à leurs attentes.

Enfin, à Souk Ahras, le président du Front de l'Algérie nouvelle, Djamel Benabdeslam, a, quant à lui, insisté sur la diversification des sources de financement et la bonne exploitation des ressources disponibles, tandis que le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Hamza Latrèche, a appelé, depuis Tiaret, à une participation massive des jeunes au scrutin, soulignant que le vote constitue un moyen d'exprimer leurs aspirations et de choisir leurs représentants.

Sarah O.

COLONISATION SIONISTE

L'Algérie salue les sanctions britanniques et australiennes

Les ministres des Affaires étrangères de plusieurs pays arabes et islamiques, dont l'Algérie, ont salué, jeudi, les décisions des gouvernements britannique et australien d'imposer des sanctions en réaction aux activités de colonisation illégales de l'entité sioniste dans le territoire palestinien occupé. Ces mesures visent notamment les entreprises impliquées dans la construction de colonies. Les ministres ont également salué la décision du Royaume-Uni de sanctionner un groupe sioniste pour son entrave à l'acheminement de l'aide humanitaire vers la bande de Ghaza.

Dans une déclaration commune, les chefs de la diplomatie ont exprimé leur soutien à l'ensemble des initiatives visant à garantir la reddition de comptes, notamment à travers l'adoption de mesures internationales appropriées et l'imposition de sanctions contre les entités et les individus responsables des activités de colonisation, y compris le projet E1. Ils ont également appelé à sanctionner tous ceux qui soutiennent, facilitent ou mettent en œuvre les politiques d'annexion et d'expansion coloniale. Les ministres ont, dans ce contexte, renouvelé leur « ferme condamnation » des politiques de colonisation persistantes de l'entité sioniste dans le territoire palestinien occupé, particulièrement le projet E1 et les activités de colonisation connexes à El-Qods-Est occupée. Ils ont exprimé l'espoir que les décisions prises par Londres et Canberra encourageront d'autres acteurs de la communauté internationale à adopter des mesures similaires.

DES MESURES CONFORMES AU DROIT INTERNATIONAL

Les ministres ont estimé que ces sanctions sont conformes au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations unies, notamment la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité, ainsi qu'à l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice (CIJ) le 19 juillet 2024. Ils ont rappelé, à cet égard, l'obligation faite à tous les États de ne pas reconnaître la légalité de la situation résultant de l'occupation sioniste illégale et de ne fournir aucune aide ni assistance au maintien de la situation créée par cette occupation. Dans le même sillage, les chefs de la diplomatie ont renouvelé leur appel à l'occupant sioniste pour annuler toutes les mesures prises dans le cadre des activités de colonisation, ainsi que l'ensemble des dispositions visant à modifier le caractère géographique et démographique du territoire palestinien occupé.

POUR UNE PAIX DURABLE FONDÉE SUR LA SOLUTION À DEUX ÉTATS

Par ailleurs, les ministres ont condamné l'escalade militaire sioniste dans la bande de Ghaza et appelé à la mise en œuvre intégrale et immédiate du plan global du président américain, Donald Trump, visant à mettre fin à la guerre dans l'enclave palestinienne. Cette mise en œuvre doit, selon eux, permettre de garantir la sécurité et la stabilité, de répondre aux besoins humanitaires de la population, de faciliter les opérations de reconstruction et de relèvement, ainsi que de jeter les bases d'une paix durable. Ils ont, dans ce sens, réaffirmé que Ghaza fait partie intégrante du territoire palestinien occupé. Enfin, les ministres ont souligné que la seule voie viable pour parvenir à une paix juste, durable et globale demeure la mise en œuvre de la solution à deux États. Celle-ci doit se concrétiser par l'établissement d'un État palestinien indépendant et souverain, géographiquement continu et viable, dans les frontières du 4 juin 1967, avec El-Qods-Est pour capitale, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations unies.

M.Seghilani

BANQUE MONDIALE

L'économie algérienne confirme sa résilience

L'économie algérienne a fait preuve d'une résilience notable face aux défis économiques en 2025, enregistrant une croissance principalement soutenue par la performance des secteurs hors hydrocarbures, la progression de l'investissement public et la vigueur de la consommation intérieure, selon un récent rapport de la Banque mondiale.



Ph : DR

Dans son rapport, l'institution internationale souligne que cette performance repose sur une demande intérieure dynamique, portée par l'investissement public et une consommation privée soutenue. Elle relève également un net recul de l'inflation, qui s'est établie à 1,4 % en 2025, soit son niveau le plus bas depuis plusieurs années.

Le rapport fait également état d'une réduction du déficit budgétaire, ramené à 10,4 % du produit intérieur brut (PIB), contre 14 % en 2024. Cette amélioration est notamment attribuée à la consolidation des recettes hors hydrocarbures, y compris les dividendes exceptionnels versés par les entreprises publiques.

Dans une déclaration publiée jeudi sur le site de la Banque mondiale, la représentante résidente du Groupe de la Banque mondiale en Algérie, Djamelia Hadj-Baïoglu, a souligné que « l'Algérie a fait preuve d'une réelle résilience, avec une croissance qui s'est bien maintenue en dehors du secteur des hydrocarbures ».

Elle a également estimé que le pays dispose « des fondamentaux nécessaires pour bâtir une économie plus diversifiée et plus compétitive », ajoutant que les prochains choix de politiques publiques joueront un rôle déterminant pour continuer à libérer davantage le potentiel économique national.

UNE CROISSANCE DE 3,7 % ATTENDUE EN 2026

S'agissant des perspectives économiques, la Banque mondiale prévoit une croissance du PIB de 3,7 % en 2026, accompagnée d'un rebond de la production d'hydrocarbures, attendu à 3,8 %, à la faveur de l'assouplissement des quotas de production au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Les projections de l'institution font également ressortir une amélioration sensible du solde du compte courant, dont le déficit devrait se réduire à 2,9 % du PIB en 2026, soutenu par un environnement plus favorable des prix des hydrocarbures.

Pour la Banque mondiale, la réduction du déficit budgétaire constitue un signal encourageant, témoignant de la capacité de l'Algérie à mobiliser des ressources de financement au-delà des seules recettes issues des hydrocarbures.

Sarah O.

POUR LA FABRICATION LOCALE DE TRACTEURS, DE MOISSONNEUSES-BATTEUSES ET PRODUCTION DU LAIT INFANTILE

L'Algérie et la Biélorussie actent leur coopération

L'Algérie et la Biélorussie franchissent une nouvelle étape dans leur coopération industrielle avec la signature de trois accords stratégiques portant sur la fabrication de tracteurs de forte puissance, le montage de moissonneuses-batteuses adaptées aux terrains difficiles et la production locale de lait infantile. Ces projets visent à renforcer les capacités industrielles nationales, à soutenir la sécurité alimentaire et à réduire la facture des importations. Conclu mercredi à Minsk, à l'issue des travaux de la deuxième session de la commission gouvernementale mixte algéro-biélorusse, cet accord de coopération a été annoncé par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi. Les deux premiers accords concernent la fabrication et le montage en Algérie de tracteurs de forte puissance, ainsi que la production et le montage de moissonneuses-batteuses automotrices à nivellement automatique. Ces dernières sont destinées à intervenir dans les terres à fortes pentes et les zones présentant des reliefs difficiles. Le troisième accord, conclu entre le groupe « GBL » et la société « Belakt », porte sur la concrétisation d'un projet de production locale de lait infantile.

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET RÉDUCTION DES IMPORTATIONS

Selon le ministre, ces partenariats s'inscrivent dans les priorités nationales visant à renforcer la sécurité alimentaire et à développer une industrie locale, à travers notamment l'augmentation du taux d'intégration nationale. Ils doivent également favoriser le transfert de technologie, le développement de la formation et de la sous-traitance nationale, ainsi que la création de nouveaux emplois. La réduction de la facture des importations constitue également l'un des objectifs de ces accords, qui devraient contribuer au développement de l'activité industrielle en Algérie. Cette deuxième session de la commission gouvernementale mixte devrait ainsi donner une nouvelle impulsion aux relations entre l'Algérie et la Biélorussie, en ouvrant une nouvelle étape de coopération économique fondée sur des partenariats concrets et des projets répondant aux attentes des deux pays.

A. N.

INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE

INATEL lance l'opération d'exportation de deux millions de TPE

L'industrie électronique algérienne franchit une nouvelle étape à l'international. L'entreprise publique INATEL, basée à Tlemcen, a lancé sa première opération d'exportation de terminaux de paiement électronique (TPE) vers le Nigeria, avec une première cargaison de 25 000 appareils acheminés au port d'Oran en prévision de leur expédition. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme prévoyant l'exportation progressive de deux millions de terminaux vers le marché nigérian.

Le PDG d'INATEL, Hichem Tibira, a souligné que cette initiative s'inscrit dans les orientations nationales visant à diversifier l'économie, à promouvoir les exportations hors hydrocarbures et à renforcer la présence du produit national sur les marchés extérieurs. De son côté, le directeur de l'unité de production, Hichem Thabti, a annoncé qu'une deuxième expédition de 25 000 appareils est prévue en décembre prochain. D'autres opérations sont programmées à l'horizon 2027, avec des cargaisons pouvant atteindre 300 000 terminaux chacune. Il a également mis en avant les caractéristiques techniques avancées de ces équipements.

INATEL ambitionne de faire de cette première opération le point de départ d'un processus d'exportation durable, reposant sur l'élargissement des marchés ciblés, le développement des partenariats et l'augmentation des capacités de production. Celles-ci sont actuellement estimées à 10 000 terminaux par jour. Pour sa part, le PDG de l'Entreprise nationale des télécommunications, Abderrahim Cheikh, dont INATEL est une filiale, a estimé que cette opération témoigne de la capacité de l'industrie électronique algérienne à renforcer sa position sur les marchés africains.

Le directeur général du groupe holding Elec El Djazaïr, Zerrarka Omar, a également souligné l'accompagnement du ministère de l'Industrie et des pouvoirs publics dans la concrétisation de cette opération. À rappeler qu'INATEL avait signé, lors de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) organisée en 2025, plusieurs contrats et partenariats internationaux, dont un accord portant sur l'exportation de deux millions de TPE vers le Nigeria. L'entreprise avait également conclu des mémorandums d'entente avec le Congo et le Sénégal, ouvrant de nouvelles perspectives de coopération sur les marchés africains.

Ania N.

PÉPINIÈRES AGRICOLES

Pour des solutions innovantes adaptées à l'agriculture saharienne

La pépinière du Sahara d'El-Oued a été inspectée jeudi dernier par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Relevant de l'Université « Chahid Hamma Lakhdar », cette structure est appelée à renforcer le lien entre la recherche scientifique et ses applications économiques et environnementales, notamment à travers le développement de solutions innovantes adaptées à l'agriculture dans les régions du Sud. S'étendant sur une superficie d'un hectare, la pépinière dispose d'une capacité de production de 100.000 plants et propose actuellement une dizaine de variétés parmi une quarantaine de plants fruitiers et forestiers. Il s'agit de la première pépinière du genre à l'échelle nationale, spécialisée dans cette activité agricole, tout en développant également des activités aquacoles, selon les explications fournies au ministre.

Lors de cette visite, effectuée en compagnie du wali d'El-Oued, Larbi Bahloul, M. Baddari a évoqué l'extension des activités de la pépinière à la production de semences de pomme de terre, appelant à « arrêter un programme en ce sens, en coordination avec les instances administratives et les institutions publiques concernées ».

Le ministre a également invité les étudiants à « monter des projets innovants dans le domaine agricole, adaptés aux besoins et à la nature des activités de la région », soulignant l'importance de valoriser les compétences et les capacités de l'université au service du développement local. Par ailleurs, M. Baddari a inauguré la plateforme technique dédiée aux analyses physico-chimiques au sein de l'Ecole supérieure d'agriculture d'El-Oued.

Cette plateforme, constituée d'un ensemble de laboratoires scientifiques, assure différentes analyses physiques et chimiques au profit des chercheurs et des étudiants des différentes facultés de l'Université d'El-Oued, ainsi que des professionnels issus d'entreprises publiques et privées activant dans les domaines de l'industrie, de la transformation et de l'agriculture.

Selon le ministre, « la création de cette plateforme s'inscrit dans le cadre des efforts d'ouverture de l'université sur son environnement économique ».

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a poursuivi sa visite de travail d'une journée dans la wilaya d'El-Oued par l'inspection et la mise en service de plusieurs projets relevant de son secteur.

L. Zeggane

AVEC 122 MÉDICAMENTS FABRIQUÉS LOCALEMENT SUR 232 ENREGISTRÉS

L'Algérie, pôle industriel des anticancéreux

L'Algérie produit désormais 122 médicaments destinés au traitement des cancers sur un total de 232 produits enregistrés en 2026, tandis que 110 restent importés.



Ph : DR

Ouassim Kouidri, ministre de l'Industrie pharmaceutique

C'est ce qu'a révélé, jeudi à Alger, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri, soulignant les efforts engagés pour renforcer la production nationale et réduire la dépendance aux importations dans un domaine aussi sensible que celui des traitements anticancéreux. Intervenant à l'ouverture de la troisième édition du Congrès international d'oncologie, baptisée du nom du professeur Kamel Bouzid, le ministre a précisé que, parmi les produits encore importés, 23 bénéficient d'une autorisation temporaire d'utilisation (ATU). Il a également fait état de l'inscription de 52 traitements innovants sur la liste nationale des médicaments essentiels. Pour Kouidri, la disponibilité des traitements ne peut être dissociée de la précision du diagnostic.

Reprenant le thème du congrès, « Des données à la décision : réinventer la médecine de précision », il a souligné que la prise en charge du cancer ne repose plus sur un traitement uniforme pour tous les patients, mais sur des données précises propres à chaque malade et à chaque tumeur.

Le ministre a toutefois insisté sur le fait qu'un diagnostic précis ne suffit pas à lui seul, s'il n'est pas accompagné de la disponibilité du médicament adapté, fabriqué localement. Les données médicales constituent également, selon lui, un outil d'orientation des investissements vers les médicaments dont les patients ont réellement besoin.

DE NOUVEAUX PROJETS EN RENFORT

Afin de combler les insuffisances, notamment dans le domaine des médicaments injectables, plusieurs projets structurants ont été lancés. Parmi eux figure la création de l'Institut algérien de thérapie par cellules souches, qui sera réalisé en partenariat entre le groupe Saidal et plusieurs groupes publics nationaux.

Cette structure devra regrouper, sur un même site, les activités de recherche, de développement et de production de cellules, conformément aux normes internationales.

Le ministre a également mis en avant le rôle central du groupe Saidal dans la concrétisation de plusieurs projets stratégiques, notamment la production du médicament d'immunothérapie Pembrolizumab par Saidal à Constantine, dans le cadre d'un transfert de technologie avec un partenaire étranger. À cela s'ajoutent la réalisation d'une usine de production de médicaments anticancéreux dans la même wilaya et un projet de fabrication de matières premières destinées aux médicaments contre le cancer à Sétif.

Abordant les perspectives de développement du secteur, Kouidri a réaffirmé l'ouverture de l'Algérie aux partenariats avec les opérateurs étrangers dans le domaine des médicaments innovants. Il a néanmoins précisé que ces partenariats doivent reposer sur trois engagements fondamentaux : un véritable transfert de technologie et de savoir-faire, une augmentation progressive du taux d'intégration locale et la formation des compétences nationales, appelées à être associées à toutes les étapes de production.

Enfin, le ministre a appelé les médecins et les chercheurs à renforcer leur collaboration avec les entreprises pharmaceutiques à travers les études cliniques, afin que la confiance des praticiens dans le médicament produit localement repose sur des preuves scientifiques.

Ania N.

PHARMACIENS

De nouvelles perspectives d'emploi et des procédures simplifiées

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a annoncé le lancement prochain d'une plateforme numérique dédiée aux procédures d'installation des pharmacies privées. Cet outil permettra de dématérialiser les différentes étapes de dépôt, d'étude et de suivi des demandes d'autorisation, tout en offrant aux pharmaciens concernés la possibilité de consulter l'état d'avancement de leurs dossiers.

Intervenant lors d'une séance plénière du Conseil de la nation sur la situation des diplômés en pharmacie et les conditions leur permettant d'ouvrir leurs propres officines à travers le territoire national, le ministre a précisé que cette plateforme se trouve actuellement au niveau du Haut-Commissariat à la numérisation. Elle vise à simplifier les procédures administratives, à renforcer la transparence et à améliorer le suivi et la gestion des demandes. Le ministre a rappelé que l'étude des dossiers obéit à des critères réglementaires uniformes et que le simple dépôt d'une demande ne donne pas automatiquement droit à une autorisation. Les dossiers sont examinés selon leur ordre de dépôt, en tenant compte des besoins sanitaires et de la couverture pharmaceutique de chaque région.

Notons que le pays dispose actuellement d'un réseau de plus de 12 000 pharmacies réparties à travers le territoire national. Les procédures d'installation sont notamment régies par la décision n° 2 du 15 janvier 2005, fixant les conditions d'installation, d'ouverture et de transfert des pharmacies privées, ainsi que par l'instruction ministérielle n° 3 de la même année, relative à la couverture pharmaceutique des zones isolées. À ce titre, les directions de la santé et de la population (DSP) sont chargées d'examiner les demandes selon leur numéro et leur date de dépôt. Après l'approbation des membres de la commission technique de wilaya et l'établissement du procès-verbal d'installation, le pharmacien concerné dispose d'un délai de 90 jours pour aménager et équiper son local conformément aux normes requises. Un délai supplémentaire de 60 jours lui est ensuite accordé pour entamer l'exploitation de son officine et procéder à son ouverture.

Par ailleurs, le ministre a fait état de la mise en place d'une autre plateforme numérique destinée à recenser les demandes d'emploi formulées par les médecins, les pharmaciens, les chirurgiens-dentistes et les personnels paramédicaux sans activité professionnelle. Ce dispositif permettra de dresser un état des lieux de leur situation et d'étudier les possibilités de répondre à leurs demandes en fonction des besoins du secteur.

CRÉER LE POSTE DE PHARMACIEN ASSISTANT

Dans le cadre de l'amélioration de la couverture pharmaceutique et de l'élargissement des perspectives professionnelles des diplômés en pharmacie, le ministre a également annoncé la préparation d'un nouveau décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exercice de la profession de pharmacien et de pharmacien assistant, en application de l'article 250 de la loi n° 18-11 du 2 juillet 2018 relative à la santé, modifiée et complétée. Ce projet, élaboré en concertation avec les différents acteurs du secteur pharmaceutique, notamment les organisations syndicales représentant les pharmaciens et le Conseil national de déontologie de la profession pharmaceutique, se trouve dans ses dernières phases de préparation. Selon le ministre, cette révision intervient dans un contexte où « les conditions prévues par les textes réglementaires actuels ne sont plus suffisamment adaptées aux exigences de la couverture sanitaire et aux mutations démographiques, épidémiologiques, sociales et économiques ».

Parmi les principales nouveautés du futur texte figure l'introduction du poste de pharmacien assistant, une mesure qui devrait contribuer à la création de nouveaux emplois et à l'ouverture de perspectives professionnelles supplémentaires pour les diplômés en pharmacie. Le ministre a, dans ce contexte, indiqué que les établissements de santé comptent actuellement plus de 3 000 pharmaciens en exercice.

Des postes budgétaires supplémentaires ont également été programmés au titre de l'exercice 2027, dans le cadre du projet de loi de finances, sur un total de 2 000 postes destinés aux corps médicaux et paramédicaux de la santé publique. Il a enfin évoqué l'optimisation de l'exploitation des ressources humaines pharmaceutiques disponibles, à travers l'orientation des gestionnaires des établissements publics de santé vers une couverture pharmaceutique maximale des différents services et structures sanitaires.

Sarah O.

LIGNE MINIÈRE EST ET PORT PHOSPHATIER D'ANNABA

Les chantiers stratégiques sous suivi rapproché

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, poursuit le suivi sur le terrain de deux projets majeurs liés au développement de la filière phosphatière : la ligne minière Est Annaba-Bled El Hadba, longue de 422 km, et l'extension du port phosphatier d'Annaba. À travers ces visites successives, le ministre s'assure de l'avancement des travaux, du respect des objectifs fixés et des délais de réalisation de ces infrastructures appelées à renforcer les capacités de transport et d'exportation du phosphate. Concernant la ligne minière Est, le ministre a poursuivi, pour le deuxième jour consécutif, sa visite d'inspection des chantiers. Après avoir inspecté, jeudi, les travaux et les ouvrages du tronçon reliant Bouchegouf à Aïn Senour, sur 72 km, dans la wilaya de Guelma, il a poursuivi, vendredi, son déplacement sur ce même tronçon, au niveau de la wilaya de Souk Ahras. Cette visite a porté sur l'état d'avancement des travaux de réalisation du tracé, des ouvrages d'art et des différentes structures qui lui sont liées, ainsi que sur le rythme d'exécution des chantiers et les conditions de réalisation, avec pour objectif de garantir le respect des normes techniques et des délais impartis.

UN MAILLON FORT DU PROJET DE PHOSPHATE INTÉGRÉ

En parallèle, Abdelkader Djellaoui a inspecté l'avancement du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, notamment la réalisation du quai minéralier inscrit dans le cadre du projet intégré du phosphate. Cette infrastructure vise à renforcer les capacités portuaires et à accompagner les opérations d'exploitation et de transport du phosphate. Les travaux de réalisation des infrastructures du quai ont atteint des stades avancés.

Le projet prévoit un quai de 1 600 mètres de longueur et une plateforme arrière de 82 hectares. Sur le volet des travaux de fondation, 1 180 pieux ont déjà été réalisés sur les 1 322 programmés. À cela s'ajoutent la pose de 107 poutres en béton armé et la réalisation de 880 dalles préfabriquées en béton armé. Le ministre a également inspecté, à bord d'un navire chinois spécialisé dans le dragage et le remblayage, les opérations d'approfondissement du bassin portuaire à 16 mètres sous le niveau de la mer. Doté d'une capacité opérationnelle de 35 000 mètres cubes par jour, cet équipement a permis de draguer 11 millions de mètres cubes sur les 13 millions prévus. Les volumes de remblai réalisés sur la plateforme arrière du quai ont atteint 2,3 millions de mètres cubes, tandis que le volume global des remblais a dépassé 3,4 millions de mètres cubes.

Par ailleurs, quelque 4,32 millions de tonnes de roches ont été mises en place sur les 5,5 millions de tonnes programmées pour le renforcement et le prolongement de l'ancienne digue. Les travaux de traitement vibratoire des sols et le recours à la technique des drains verticaux préfabriqués se poursuivent également afin de maîtriser leur tassement. À l'issue de cette visite, le ministre a exprimé sa satisfaction quant à l'état d'avancement des travaux et au rythme enregistré, notamment après le renforcement du chantier par un deuxième navire spécialisé dans les opérations de battage des pieux et la sécurisation des travaux maritimes. Il a toutefois insisté sur la nécessité de maintenir la mobilisation et de renforcer la coordination entre les différents intervenants pour achever et livrer le projet dans les délais fixés. Au-delà de l'avancement physique des deux chantiers, l'enjeu est de respecter les objectifs assignés à ces infrastructures stratégiques, dont dépend une partie importante de la chaîne de production, de transport et de valorisation du phosphate, ainsi que la connexion entre les activités minières et les capacités portuaires.

A. N.

NUMÉRISATION DES PRESTATIONS SOCIALES ET ADÉQUATION DES FORMATIONS AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Hattab fixe deux priorités dans son secteur

La modernisation des prestations sociales, l'amélioration de leur accessibilité et l'adaptation des formations aux besoins réels du marché du travail ont constitué les principaux axes de la visite du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, jeudi dans la wilaya de Blida.



Ph : DR

À cette occasion, le ministre a réaffirmé que la sécurité sociale constitue un pilier fondamental de l'État social, insistant sur la nécessité d'améliorer continuellement la qualité des services et de les rapprocher des citoyens dans toutes les wilayas. Lors de l'inauguration d'un centre de paiement et de contrôle médical de la CNAS à Bougara, il a souligné que les citoyens doivent bénéficier de la même qualité de prestations, qu'ils résident dans les grandes villes ou dans les localités de l'intérieur du pays. Il a également mis en avant les avancées réalisées en matière de numérisation, qui permettent d'accélérer le traitement des dossiers, de limiter les déplacements et de développer les services à distance et les bureaux virtuels. Pour le ministre, cette transformation constitue un levier essentiel pour améliorer le service public, renforcer la transparence et lutter contre la bureaucratie.

Appelant les responsables de la CNAS, de la Caisse nationale des retraites (CNR) et de la CASNOS à placer l'accueil et l'écoute des préoccupations des citoyens au centre de leurs missions, il a également salué l'ouverture des agences de sécurité sociale le samedi, une mesure destinée à faciliter l'accès aux prestations pour les personnes indisponibles durant la semaine.

ADAPTER LA FORMATION AUX BESOINS DES ENTREPRISES

Sur le volet de l'emploi, Mohamed Hattab a insisté sur la nécessité de mieux exploiter les potentialités économiques, agricoles et industrielles de Blida pour générer de nouveaux postes de travail. Il a notamment appelé à renforcer la coordination entre les établissements de formation professionnelle, les universités et les entreprises afin d'adapter les spécialités enseignées aux besoins réels du marché.

Le ministre a relevé le décalage entre certaines formations saturées et les besoins des entreprises, confrontées dans plusieurs domaines à un manque de compétences qui les oblige parfois à recourir à une main-d'œuvre étrangère. Il a cité, à titre d'exemple, le déficit de spécialistes en radiologie, plaidant pour l'ouverture de filières répondant aux besoins locaux plutôt que de continuer à former des diplômés dans des spécialités offrant peu de débouchés. Le ministre a par ailleurs mis l'accent sur le développement de la fabrication locale des appareillages destinés aux personnes en situation de handicap, à travers l'Office national des appareillages et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH). Une démarche qui vise à améliorer leur prise en charge, à respecter les normes internationales et à réduire la facture des importations, tout en favorisant la complémentarité entre les secteurs public et privé. Au cours de cette visite, le ministre a également inspecté le chantier d'un centre de contrôle médical et d'un centre de diagnostic, d'examen et de soins à Ouled Yaïch, préconisant une exploitation rationnelle des espaces disponibles pour renforcer les prestations médicales et sociales dans la région.

Enfin, Mohamed Hattab s'est rendu à l'entreprise publique CRMETAL, spécialisée dans la fabrication de structures métalliques et en cuivre, où il a salué le recrutement de diplômés de la formation professionnelle et la remise de contrats de travail à plusieurs jeunes et stagiaires. Il a également visité les Laboratoires Vénus (SAPECO), spécialisés dans les produits cosmétiques, dont les activités se sont étendues à plusieurs marchés étrangers. Le ministre a souligné, à cette occasion, le rôle de l'investissement productif public et privé dans la création de richesse et d'emplois, le renforcement de la production nationale et la réduction de la dépendance aux importations.

Ania N.

LOGEMENT SOCIAL

Les recours examinés dans un délai maximal de 30 jours

Le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, a apporté, jeudi au Conseil de la nation, des précisions sur les modalités de traitement des recours introduits par les citoyens concernant les listes des bénéficiaires du logement public locatif (LPL), soulignant que les commissions de recours de wilaya disposent d'un délai maximal de 30 jours pour statuer définitivement sur les contestations. Intervenant au Conseil de la nation lors d'une séance plénière, le ministre a expliqué que la commission de recours de wilaya procède à l'examen de chaque recours au cas par cas, en s'appuyant sur les enquêtes administratives et les vérifications sur le terrain nécessaires à l'établissement des décisions. Cette commission est ainsi appelée à confirmer les décisions prises par la commission de daïra ou à les modifier, à la lumière des résultats des investigations menées, et ce, dans un délai ne dépassant pas 30 jours.

LES LISTES DÉFINITIVES AFFICHÉES DANS LES COMMUNES

Concernant les suites réservées aux décisions de la commission de recours, Brahim Merad a précisé que la commission de daïra procède à l'établissement de la liste définitive des bénéficiaires, en tenant compte des décisions rendues à l'issue de l'examen des contestations. La liste est ensuite transmise au wali, qui se charge de l'adresser au président de l'Assemblée populaire communale (APC) concernée, en vue de son affichage au siège de la commune dans un délai de 48 heures. Le ministre a également indiqué que, lorsqu'une attribution est annulée à la suite de l'examen des recours, le bénéficiaire concerné est remplacé par une autre personne inscrite sur la liste complémentaire, conformément au principe de priorité. À travers ces précisions, le ministre a rappelé les différentes étapes encadrant le traitement des contestations liées à l'attribution du logement public locatif, depuis leur examen par la commission de recours jusqu'à l'établissement et l'affichage des listes définitives.

Sarah O.

DZAIR DIGITAL SERVICES

91 services publics disponibles

L'Algérie poursuit ses efforts en matière de transformation numérique, avec des avancées notables dans le développement des infrastructures numériques et la numérisation des services publics. Le portail national des services numériques gouvernementaux « Dzair digital services » propose actuellement 91 services publics et compte près de deux millions d'inscrits, pour un total avoisinant les 11 millions de visites, a indiqué, jeudi, le Dr Hassan Derrad, expert en numérisation et en intelligence artificielle auprès du Haut-Commissariat à la numérisation. Intervenant dans l'émission « Invité du matin » de la Chaîne I de la Radio nationale, le spécialiste a souligné que ces réalisations s'inscrivent dans une démarche visant à simplifier les procédures administratives et à rapprocher davantage l'administration du citoyen. Il a également affirmé que la transformation numérique en Algérie repose sur une forte volonté politique ainsi que sur la conjugaison des efforts du Haut-Commissariat à la numérisation et des différents secteurs concernés. Dans ce contexte, Hassan Derrad a mis en avant l'existence d'un écosystème numérique sécurisé et souverain, reposant notamment sur des centres de données nationaux et un réseau souverain reliant les institutions publiques. Ce dispositif permet l'échange des données au niveau national tout en renforçant leur protection. L'entretien a également porté sur le bilan de la numérisation en Algérie, l'évolution des services publics numériques et les défis liés à leur généralisation, ainsi que sur les perspectives de développement de l'économie numérique et de l'intelligence artificielle.

M. Seghilani

AADL 3

Les travaux lancés dans l'ensemble des wilayas

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a confirmé le lancement des travaux de réalisation des logements du programme de location-vente « AADL 3 » à travers l'ensemble des wilayas du pays, avec la participation d'entreprises algériennes, après l'achèvement des études dans les délais impartis et la mobilisation des assiettes foncières nécessaires. Répondant lors d'une séance plénière, aux questions des membres du Conseil de la nation, le ministre a précisé que la réalisation de ce programme avait été engagée dans les différentes régions du pays, relevant toutefois que certains appels d'offres avaient été déclarés infructueux dans plusieurs wilayas. M. Belaribi a également fait savoir que plus de 500 000 logements étaient inscrits au titre de la loi de finances 2027, avec une répartition à travers la majorité des wilayas du pays. Le ministre a estimé que ces programmes traduisaient la volonté du président de la République de consacrer le caractère social de l'Etat, notamment à travers la poursuite des efforts visant à répondre à la demande en matière de logement.

L. Zeggane

PROTECTION DE L'ENFANCE

Une cellule de veille pour traquer les cybercriminels

La Commission nationale de protection et de promotion de l'enfance renforce son dispositif de protection des mineurs dans l'espace numérique. Sa déléguée nationale, Aïda Mechri, a annoncé, jeudi, l'installation d'une cellule de veille cybernétique destinée à détecter précocement les risques auxquels les enfants peuvent être exposés sur Internet. Annoncée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des droits de l'enfant, coïncidant avec le 20 novembre, cette nouvelle structure constitue, selon Aïda Mechri, une étape supplémentaire dans le renforcement du dispositif national de protection de l'enfance. La cellule aura notamment pour missions d'assurer la veille, le suivi et la coordination, ainsi que de favoriser l'identification précoce des menaces pesant sur les enfants dans l'espace numérique.

Lors d'une rencontre médiatique organisée à cette occasion, la déléguée nationale a souligné que cette cellule constituera un cadre institutionnel de travail commun, permettant l'échange d'informations et d'expertises et le renforcement de la coordination entre les différents intervenants. L'objectif est de développer une réponse collective plus efficace face aux diverses menaces numériques susceptibles de cibler les enfants. Aïda Mechri a également insisté sur la nécessité de permettre aux enfants de profiter des opportunités offertes par le numérique dans un environnement sécurisé, tout en préservant leur droit d'accès à cet espace. Elle a rappelé que leur protection doit les prémunir contre les différentes formes d'exploitation, de violence et de chantage numérique, ainsi que contre toute pratique susceptible de porter atteinte à leur intégrité psychologique et physique. Elle a enfin souligné que la protection de l'enfance constitue une responsabilité nationale et humaine partagée, nécessitant engagement, coopération et travail continu.

A. N.

BOUIRA. POUR ACCUEILLIR LE PROGRAMME AADL 3

Vaste opération de récupération du foncier

Face à une demande croissante en matière d'habitat, la wilaya de Bouira intensifie ses efforts pour mobiliser les terrains nécessaires à ses futurs projets immobiliers. Plus de 10 hectares d'anciennes parcelles industrielles sont actuellement en cours de récupération pour permettre le déploiement du très attendu programme de logements AADL 3.



Ph : DR

L'initiative, portée conjointement par les services de la wilaya et la direction du logement, vise principalement deux assiettes foncières situées à la sortie nord-est de la ville de Bouira. Ces terrains, qui abritaient par le passé la base de vie d'une société nationale, représentent une réserve foncière stratégique. Selon les précisions apportées par le directeur du logement, Moussa Hadj Dahmani, ces deux parcelles s'étendent respectivement sur 6,5 hectares et 4 hectares.

La récupération de ces 10,5 hectares a d'ores et déjà été entérinée par une commission interministérielle (CIM), une étape décisive qui permettra de lancer très prochainement les études techniques préalables aux futurs chantiers de construction. Cette mobilisation foncière vient s'ajouter aux infrastructures déjà identifiées pour absorber la demande locale. La ville de Bouira s'appuie actuellement sur deux autres sites majeurs, à savoir la zone périphérique d'Ouled Bellil, destinée à accueillir un projet de 1 000 logements AADL 3, ainsi qu'un nouveau terrain récemment dégagé à proximité de l'ancien marché hebdomadaire.

La dynamique ne compte pas s'arrêter là. Sous la direction de la wali, Houria Aggoune, les autorités locales poursuivent activement leurs opérations de prospection à travers la région. L'objectif est d'identifier et de préparer de nouvelles parcelles capables d'abriter les futurs programmes d'aménagement, afin de répondre de manière durable et efficace aux attentes des citoyens en matière de logement.

R. R.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ.
CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES 2026-2027

Près de 58 000 hectares à emblaver de céréales

La campagne labours-semailles de la saison agricole 2026-2027 a été lancée, mardi dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj avec l'objectif d'emblaver près de 58.000 hectares de diverses variétés de céréales, a-t-on appris auprès du directeur des services agricoles (DSA), Toufik Benthabet. Dans une déclaration à la presse en marge du lancement par le wali, Redouane Khelifa de cette campagne à l'unité de production agricole chahid Ali Fatmi dans la commune de Bir Kasdali, le même responsable a précisé que 39.077 hectares de la surface ciblée seront consacrés au blé dur, 10.360 hectares à l'orge, 5.900 hectares au blé tendre et 2.353 hectares à l'avoine et au triticale. Il a également indiqué que pour assurer le succès de la campagne, plus de 57.000 quintaux de semences, plus de 21.000 quintaux d'engrais ont été distribués parallèlement à la mobilisation des moyens matériels et logistiques nécessaires et l'accompagnement de terrain des producteurs par l'orientation technique relative à la préparation du sol, la fertilisation et le suivi de l'itinéraire technique. Selon M. Thabet, 264 dossiers de demande de crédit R'fig ont été déposés au guichet unique dont 168 ont été avalisés et 96 sont en phase d'examen par les services de la Banque de l'agriculture et du développement rural.

NÂAMA. DANS LE CADRE D'UNE CARAVANE PLURIDISCIPLINAIRE MÉDICALE

Plus de 390 consultations et 20 interventions chirurgicales réalisées

Au total, 397 consultations médicales et 20 interventions chirurgicales dans plusieurs spécialités médicales ont été réalisées dans le cadre d'une caravane médicale bénévole organisée dans la wilaya de Nâama, à l'initiative de l'association "Réseau algérien de la jeunesse", a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs. Cette initiative, inscrite dans le cadre de la sixième édition des caravanes médicales bénévoles destinées aux régions des Hauts Plateaux et du Grand Sud, a concerné les différentes communes de la wilaya durant la période allant du 11 au 16 novembre en cours.

Cette caravane a permis d'effectuer 300 consultations en chirurgie orthopédique et 61 consultations en chirurgie bucco-maxillo-faciale. Les autres consultations ont concerné les spécialités de psychologie et de médecine générale, selon le bilan présenté par la Direction de la santé de la wilaya. Cette initiative a également permis la réalisation de 20 interventions chirurgicales dans les spécialités de chirurgie plastique, d'ablation de tumeurs cancéreuses et de chirurgie générale. Plusieurs cas pathologiques ont, par ailleurs, été recensés et seront orientés vers l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) "1er Novembre 1954" d'Oran afin de poursuivre leur prise en charge, selon la même source.

Dans le cadre de cette initiative, visant à rapprocher les services de santé des citoyens et à contribuer à la promotion de la sensibilisation sanitaire, des orientations et des consultations médicales ont également été dispensées. Un programme de formation a, en outre, été organisé au profit des personnels médicaux de la wilaya dans les spécialités concernées. Le programme a également comporté une journée de sensibilisation et d'information au profit des élèves du lycée Djedia Kouâabi, dans la commune de Mecheria, portant sur les dangers de la drogue et leurs répercussions sur la santé psychologique et mentale, ainsi que sur le comportement social de l'individu.

KHENCHELA. ÉDUCATION

Réhabilitation prochaine de 60 établissements scolaires

Une opération de réhabilitation de 60 établissements des cycles moyen et secondaire sera "bientôt" lancée dans la wilaya de Khenchela, a indiqué, mardi, le directeur de l'éducation, Abdelhamid Aït Mâamar. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que l'opération, qui concerne 41 collèges d'enseignement moyen (CEM) et lycées à travers 21 communes, sera lancée sur le terrain "aussitôt après la finalisation des procédures administratives en cours, en coordination avec la direction des équipements publics". Les travaux prévus, financés à hauteur de 410 millions de dinars, portent la réparation de l'étanchéité, la réfection de la peinture des salles de classe et des ailes administratives, ainsi que diverses opérations de rénovation des sanitaires et des cantines.

TIZI-OUZOU. UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERI

Convention de partenariat avec un groupe immobilier

Une convention de collaboration et de partenariat entre l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) et un groupe immobilier privé, a été signée mardi par des responsables des deux entités. La cérémonie de signature, qui s'est déroulée au rectorat de l'Université, a été l'occasion pour les deux parties de dévoiler les objectifs de cette convention qui vise à "resserrer davantage les liens entre l'Université et son environnement socio-économique dans un esprit gagnant-gagnant ", ont-ils souligné. La convention porte sur la création d'opportunités de collaboration entre le groupe immobilier, spécialisé dans le bâtiment, et les étudiants en architecture et génie civil de l'université, notamment, mais, elle peut, éventuellement s'ouvrir aux étudiants d'autres filières. Pour le recteur de l'UMMTO, le Professeur Ahmed Bouda, cette convention "s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la série de partenariats déjà signés par l'UMMTO avec le monde socio-économique, avec pour objectif de donner plus d'opportunités aux étudiants pour avoir des terrains de stage durant leur formation". "C'est une opportunité supplémentaire que nous offrons à notre université et à nos étudiants. Il peut y avoir aussi un échange dans le domaine de la recherche scientifique. Si l'entreprise rencontre des problèmes techniques et que nos laboratoires de recherche peuvent prendre en charge, ce sera aussi une occasion pour nous de montrer que les compétences de l'université peuvent être mises à la disposition de l'économie nationale" a-t-il ajouté . L'UMMTO compte à son actif, pour rappel, plus de 160 conventions avec des entreprises nationales et une quarantaine avec des entreprises locales. Plusieurs conventions internationales ont également été conclues avec des partenaires étrangers, organismes et universités.

ORAN. AQUACULTURE

Nouveau projet en cours de réalisation dans la région de Kristel

Les travaux d'assemblage des cages flottantes destinées à un nouveau projet d'investissement dans le domaine de l'aquaculture se poursuivent dans la région de Kristel (commune de Gdyel), dans la wilaya d'Oran, appelé à contribuer au renforcement de la production locale de poissons et au développement de l'activité aquacole dans la wilaya, a indiqué, mardi, le directeur de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture d'Oran, Abdelbasset Hamri. M. Hamri a précisé que le projet prévoit l'assemblage de huit cages flottantes destinées à l'élevage de la dorade royale et du loup de mer, qui seront installées au large de Kristel dès l'achèvement des travaux d'assemblage. Cet investissement s'étend sur une superficie de 30 hectares en mer et prévoit des équipements comprenant 12 cages flottantes destinées à l'élevage de la dorade royale et du bar, ainsi que 40 filières pour la production de moules et d'huîtres. La capacité de production du projet devrait atteindre 960 tonnes de dorades royales et de le loup de mer, en plus de 200 tonnes de moules et d'huîtres. Cette production devrait contribuer au renforcement de l'offre nationale en produits de la mer et à la diversification des sources d'approvisionnement du marché. La réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'aquaculture dans la wilaya d'Oran et à encourager les investissements dans ce domaine, en vue d'accroître les capacités de production, de renforcer la contribution du secteur à l'approvisionnement en produits de la mer et de créer des emplois.

MÉDÉA. UNIVERSITÉ YAHIA-FARÈS

Le plaidoyer du Pr. Zerhouni devant les étudiants

Invité jeudi à animer une conférence scientifique à l'Université Yahia-Farès de Médéa, le coordinateur du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger a exhorté les étudiants à transformer le savoir académique en projets concrets.



Ph: DR

Entre essor de l'intelligence artificielle, création de start-up et mobilisation des compétences de la diaspora, le professeur Elias Zerhouni a esquissé les leviers d'une université pleinement ancrée dans les défis contemporains.

S'adressant aux étudiants présents, le professeur Zerhouni a d'abord mis l'accent sur les valeurs qui forgent un parcours réussi : l'assiduité, la persévérance, la confiance en ses propres capacités et l'aptitude à saisir les opportunités offertes tout au long du cursus universitaire. Au-delà de la formation académique, il a insisté sur la nécessité de franchir le pas entre la recherche théorique et la mise en œuvre sur le terrain, notamment par la création de start-up et de projets innovants. Pour le conférencier, la vocation de l'université dépasse la simple production de connaissances ; elle doit devenir un véritable laboratoire de solutions et d'initiatives répondant directement aux besoins économiques et sociaux du pays. Les mutations technologiques actuelles, en particulier l'intelligence artificielle, ont occupé une place centrale dans les débats. Le professeur Zerhouni a évoqué les bouleversements majeurs que ces technologies induisent aujourd'hui dans la médecine, les sciences, l'industrie et l'ingénierie. Il a souligné les opportunités considérables qu'elles ouvrent aux nouvelles générations de chercheurs et d'innovateurs, tout en rappelant l'impératif de s'adapter à ces transformations pour les mettre efficacement au service du développement national.

L'intervenant est également revenu sur les missions du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger. Selon lui, cette instance œuvre à attirer les brillants talents scientifiques algériens établis aux quatre coins du monde et à unifier leurs efforts afin d'orienter la recherche vers les priorités et les besoins réels de l'Algérie. Évoquant enfin l'établissement hôte, le professeur Elias Zerhouni a tenu à saluer les atouts et les capacités considérables dont dispose l'Université Yahia-Farès de Médéa, mettant tout particulièrement en avant son potentiel dans le domaine de l'informatique et ses infrastructures numériques.

R. R.

ILLIZI. DSA

Plus de 3.200 ha consacrés à la céréaliculture

Plus de 3.200 hectares (ha) sont consacrés à la céréaliculture dans la wilaya d'Illizi au titre de la campagne labours-semailles 2026-2027, officiellement lancée jeudi dans la localité de Rhourd-Ennouss relevant de la commune de Bordj Omar-Driss (Nord d'Illizi). Intervenant à cette occasion, le wali d'Illizi, Ahcène Khaldi, a indiqué que la superficie dédiée à la production céréalière est passé de 2.126 ha lors de la précédente campagne à 3.215 ha cette saison. Cette extension des superficies cultivées s'est accompagné d'une augmentation du nombre d'exploitations agricoles en activité, qui est progressé de 11 à 14, ainsi que du nombre de pivots, dont le nombre est passé du 70 à 170, a-t-il précisé. Et d'ajouter que cette évolution devrait se traduire par une hausse notable de la production, dont les prévisions sont estimées entre 155.000 et 160.000 quintaux (qx), contre près de 80.000 qx récoltés la saison dernière. Le wali a, par ailleurs, mis en avant la nécessité de renforcer les efforts en matière de raccordement des périmètres agricoles au réseau d'électricité, afin de répondre aux besoins croissants des céréaliculteurs et de favoriser l'attractivité de la région pour de nouveaux investissements notamment dans les filières stratégiques. Le président de la chambre locale d'agriculture, Mohamed Ghouma a, pour sa part, réaffirmé l'engagement de ses services à accompagner les professionnels du secteur, notamment à travers la délivrance des cartes d'agriculteur, les actions de formation et de vulgarisation agricole. Il a aussi souligné l'importance du développement des industries de transformation agricole, estimant que cette démarche permettra de mieux valoriser la production locale et de renforcer la disponibilité des aliments du bétail.

EL-OUED. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Visite de travail de Kamel Baddari axée sur le développement agricole

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a inspecté, jeudi à El-Oued, la pépinière du Sahara, une sous-entreprise relevant de l'Université "Chahid Hamma Lakhdar" et qui est appelée à lier la recherche scientifique aux applications économiques et environnementales, en développant des solutions innovantes pour l'agriculture dans le Sud. La pépinière couvre une superficie d'un (1) hectare et offre une capacité de production de 100.000 plants, et offre actuellement une dizaine de variétés d'une quarantaine de plants, fruitiers et forestiers. Il s'agit de la première pépinière du type à l'échelle nationale, spécialisée dans cette activité agricole, en plus de développer des activités aquacoles, selon les explications fournies. Lors de l'inspection de la pépinière, en compagnie du wali d'El-Oued, Larbi Bahloul, le ministre a évoqué l'extension des activités de la pépinière vers la production de semences de pomme de terre, appelant à arrêter un programme en ce sens, en coordination avec les instances administratives et les institutions publiques concernées. M. Baddari a également invité les étudiants à monter des projets innovants dans le domaine agricole, adaptés aux besoins et la nature des activités de la région. Il a inauguré, en outre, la plateforme technique dédié aux analyses physicochimiques au sein de l'Ecole supérieure d'agriculture, à El-Oued, constituée d'un ensemble de laboratoires scientifiques qui effectuent toute une série d'analyses physiques et chimiques au profit des chercheurs et des étudiants des différentes facultés de l'université d'El-Oued, ainsi que des professionnels issus d'entreprises privées et publiques actives dans les domaines de l'industrie, de la transformation et de l'agriculture. La création de cette plateforme s'inscrit dans le cadre des efforts d'ouverture de l'université sur son environnement économique, a-t-on souligné. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique poursuit sa visite de travail d'une journée dans la wilaya par l'inspection et la mise en service de projets relevant de son secteur.

SAÏDA. IMPORTANCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL

L'EPSP de Moulay Larbi lance une campagne de sensibilisation

L'établissement public de santé de proximité (EPSP) de la commune de Moulay Larbi, dans la wilaya de Saïda, a organisé jeudi une campagne de sensibilisation sur l'importance de l'allaitement maternel au profit des mères et des femmes enceintes, a-t-on appris auprès de cet établissement de santé. Cette initiative, organisée au niveau de la polyclinique de la commune de Moulay Larbi, vise à sensibiliser les mères aux bienfaits de l'allaitement maternel et à ses effets positifs sur la santé de la mère et du nourrisson, notamment son rôle dans le renforcement de l'immunité de l'enfant et sa protection contre diverses maladies, ainsi que ses bienfaits pour la santé maternelle, selon la même source. Cette activité, encadrée par une équipe médicale et paramédicale, a été marquée par la présentation d'explications et de conseils pratiques sur les bonnes techniques d'allaitement maternel et les modalités de sa pratique dans de bonnes conditions. Elle a également permis de répondre aux questions et aux préoccupations des mères et des femmes enceintes, ainsi que de corriger certaines idées reçues liées à ce sujet, a indiqué la même source.

OUARGLA. SANTÉ

Le CAC doté de nouveaux équipements

Le Centre anticancéreux (CAC) d'Ouargla a été doté de nouveaux équipements médicaux susceptibles d'améliorer les prestations de santé et la prise en charge médicales des cancéreux, a-t-on appris jeudi auprès de cet établissement de santé. Le chef de service radiothérapie au CAC, Dr Issam Debba, a indiqué que le CAC a bénéficié, au titre du fonds national de lutte contre le cancer (FNLCC), d'importants équipements, consistant notamment en un scanner simulateur de radiothérapie et d'un accélérateur linéaire de nouvelle génération. Il a ajouté que les travaux d'aménagement et d'équipement avance à un bon rythme au niveau du service, en prévision de la mise en exploitation de ces moyens médicaux dans le but d'atteindre une précision typique de la radiothérapie et d'accroître la capacité de cette structure médicale en termes de prise en charge des cancéreux. Le responsable a fait part, pour une meilleure prise en charge des cancéreux, de la mise en œuvre d'une approche thérapeutique intégrée des différentes phases de la maladie, du diagnostic, au traitement et suivi, assurées par un staff médical pluridisciplinaire des divers services, à savoir de chimiothérapie, radiothérapie, chirurgie oncologique et médecine nucléaire, appuyés des services de radiodiagnostic et de soutien psychologique.

SKIKDA. COLLECTIVITÉS

Des aides en nature et financières pour renforcer les parcs matériels de 20 communes

Des aides en nature et financières destinées au renforcement des parcs matériels de 20 communes de la wilaya de Skikda ont été distribuées jeudi dans le cadre des efforts d'amélioration de la qualité des services publics assurés aux citoyens. Présidée par le wali, Saïd Akhrouf au siège de la wilaya, l'opération s'inscrit dans le cadre de la consolidation des capacités des collectivités locales en matière de prise en charge des préoccupations de la population, notamment en matière d'approvisionnement en eau potable. Le matériel distribué comprend divers engins dont des camions citernes, des camions à échelle et des engins de terrassement. Des aides ont été accordées à certaines communes pour acquérir les équipements voulus au titre de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales et du budget de wilaya. Dans son allocution à l'occasion, M. Akhrouf a indiqué que la distribution de ces aides a tenue compte des besoins de chaque commune et de l'état de son parc matériel, de la densité urbaine et de la superficie de la commune et de la spécificité de certaines localités enregistrant une affluence des estivants durant la saison estivale. Le même responsable a insisté également sur l'importance de la maintenance du matériel et des équipements des parcs communaux pour une exploitation durable.



PAR MOHAMED REBAH

RESSOURCES HYDRIQUES

Baisse du niveau de la nappe à Biskra

S'appuyant sur une étude scientifique reposant sur 107 opérations géophysiques et la comparaison de données anciennes et récentes relatives aux puits, le député de Biskra à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abderrahmane Noui a fait état de modifications importantes des niveaux des eaux souterraines de la wilaya de Biskra qui ont baissé de plus 100 mètres ces dernières annéess.



Selon les résultats présentés dans sa question écrite datée du 21 octobre 2026 adressée au ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, cette situation, liée notamment à la faiblesse des précipitations et à l'augmentation de la demande en eau, soulève des inquiétudes quant à la préservation des ressources hydriques et à la pérennité de l'activité agricole dans cette région. Le député a notamment attiré l'attention sur la pression exercée sur les nappes souterraines par le développement de l'agriculture dans une wilaya caractérisée par un climat aride et une pluviométrie annuelle estimée entre 150 et 200 mm. Certaines zones enregistreraient une diminution avoisinant 5 % par an, avec une dégradation progressive au cours des dernières décennies.

Les comparaisons effectuées entre les anciennes données et les mesures récentes montrent également que la profondeur d'accès à l'eau, autrefois située entre 70 et 100 mètres dans certains endroits, atteint désormais entre 280 et 390 mètres. Lounès Bouzegza a confirmé le fait et expliqué qu'il y a eu une forte demande ces dernières années, à Biskra, en plus de l'effet du changement climatique et du déficit pluviométrique. Il a estimé qu'il s'agit d'une problématique qui dépasse le cadre de cette wilaya et nécessite des réponses adaptées aux évolutions technologiques.

Il s'est également montré favorable au recours à l'intelligence artificielle et aux nouvelles technologies, en coordination avec les spécialistes et les universités, pour améliorer la prise de décision. Il a par ailleurs annoncé que des mesures avaient déjà été engagées pour élargir le réseau de surveillance des ressources hydriques, notamment à travers le suivi du niveau des eaux souterraines, des débits des cours d'eau et des précipitations. Pour sa part, le député estime que ces évolutions nécessitent de renforcer les dispositifs de surveillance et de prévoir les risques d'épuisement des ressources avant qu'ils ne deviennent critiques. Abderrahmane Noui a plaidé pour une évolution des méthodes de gestion des ressources hydriques, en passant d'une intervention après la baisse des réserves à une approche fondée sur l'anticipation. Il a notamment proposé la création d'une plateforme numérique nationale intégrant l'intelligence artificielle, la géophysique, les systèmes d'information géographique, la télédétection et l'Internet des objets.

Cette infrastructure permettrait de centraliser les données relatives aux ressources en eau, aux conditions climatiques et aux caractéristiques géologiques, afin de suivre leur évolution et de prévoir les risques liés à leur surexploitation, à la sécheresse, aux inondations et à la pollution. Le parlementaire a également appelé à mettre en place un cadre de coopération entre le ministère, les universités, les centres de recherche et les experts algériens pour intégrer les projets d'innovation nationaux dans la stratégie de gestion de l'eau.

Abderrahmane Noui a également présenté plusieurs propositions visant à renforcer les ressources en eau de la wilaya et à limiter la pression sur les nappes souterraines. Il a notamment préconisé la réalisation de forages profonds, sur la base d'études hydrogéologiques précises, afin d'assurer une exploitation raisonnée des réserves disponibles. Il a aussi proposé la construction de sept petits barrages sur des sites stratégiques de la wilaya. Ces ouvrages permettraient de récupérer une partie des eaux pluviales et des crues, de limiter leur écoulement sans valorisation et de contribuer à la recharge des nappes souterraines.

INFO

CHANGEMENT CLIMATIQUE

La faiblesse de l'IA

Les principaux modèles d'intelligence artificielle répondent correctement à la plupart des questions sur les sciences du climat. Mais ils ont une faiblesse préoccupante : ils peuvent renier des faits scientifiques établis dès qu'un utilisateur les contredit, selon une nouvelle étude réalisée avec la participation de l'ONU. Intitulé « Peut-on faire confiance à l'IA en matière de climat ? » (Can We Trust AI on Climate?), le rapport a été présenté lundi à la COP31, à Antalya, en Turquie, par l'UNESCO, l'agence des Nations Unies pour l'éducation et les sciences, et l'University College London. Les chercheurs ont mis à l'épreuve 33 modèles d'intelligence artificielle de premier plan dans 13 langues. « Beaucoup d'entre nous utilisent quotidiennement ces modèles d'IA et ces agents conversationnels pour obtenir des informations sur toutes sortes de sujets », explique Leona Verdadero, auteure principale du rapport à l'UNESCO. « Leurs réponses donnent souvent une impression d'autorité et d'intelligence. Mais nos expériences montrent qu'ils ne disent pas toujours la vérité. » L'une des principales faiblesses mises en évidence est la « complaisance » des modèles, c'est-à-dire leur tendance à abonder dans le sens de l'utilisateur, même lorsque celui-ci avance des informations erronées. Pour mesurer ce phénomène, les chercheurs ont soumis 15 modèles à différentes formes de contestation de réponses pourtant exactes : simple désaccord, affirmation d'une expertise personnelle ou présentation de preuves entièrement inventées.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'industrialisation verte consiste à transformer la dynamique des énergies renouvelables en opportunités industrielles créatrices d'emplois, attirant les investissements et renforçant la sécurité énergétique.

INFO

BIODIVERSITÉ

Le Parc national du Djurdjura balise la voie

Dans un communiqué, l'administration du Parc national du Djurdjura (PND) a dénoncé des comportements « irresponsables » de la part de certains guides de randonnée, visiteurs et représentants d'agences de voyages. Il s'agit d'altercations qui ont opposé des agents du Parc à des personnes qui tentaient d'accéder sans autorisation à la forêt d'Aït Ouabane, au niveau des points d'accès de Tizi N'kouilal et du col de Tirourda. Le sentier concerné est réservé à la recherche scientifique, conformément à la loi 11-02 du 17 février 2011 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable. L'administration a rappelé que l'interdiction d'accès à certains secteurs répond à des dispositions réglementaires et ne relève pas d'une décision arbitraire des agents sur le terrain. Le communiqué précise que « le Parc national du Djurdjura n'est pas un espace sans règles où chacun peut agir à sa guise ; c'est un territoire naturel protégé dont la richesse et la fragilité imposent à chacun un comportement responsable ». Dans son communiqué la direction du PND son intransigeance face à toute forme d'intimidation ou d'agression envers ses agents et qu'elle ne tolère aucun dépassement et que toute personne allant à son encontre, sera exposée automatiquement à des poursuites judiciaires ».

CLIMAT

Que nous réserve le «Super El Niño » ?

La climatologue Daria Goshina a averti que le phénomène du super El Niño pourrait causer la mort d'environ 451 000 personnes dans les années à venir, selon les estimations d'un projet de recherche mené par le Laboratoire d'impact climatique de l'Université de Chicago. Selon les experts, El Niño, un phénomène climatique caractérisé par une hausse anormale des températures de surface de l'océan Pacifique central et oriental, qui influence les conditions météorologiques dans de vastes régions du monde, laisse présager un hiver exceptionnellement doux avec des chutes de neige minimales dans la partie européenne de la Russie, ainsi qu'une augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes causés par de fortes variations de température. La scientifique a expliqué que ce phénomène est qualifié de « super El Niño » lorsque la température de l'eau augmente de plus de deux degrés Celsius. À la mi-octobre, les températures dans le Pacifique central et oriental ont dépassé 3,3 degrés Celsius, franchissant ainsi le seuil d'un épisode El Niño de forte intensité. Selon les chercheurs du Laboratoire d'impact climatique de l'Université de Chicago, les vagues de chaleur, les sécheresses, les fortes pluies et les inondations provoquées par El Niño pourraient entraîner plus de 450 000 décès. Ghoshina a déclaré : « J'ignore d'où viennent ces chiffres. Mais si l'on examine les statistiques, on constate que plus de 5 000 personnes sont mortes dans des incendies de forêt en Indonésie. C'est un nombre important, mais bien inférieur aux centaines de milliers de morts. Les îles Galápagos subissent de graves inondations, au point que des otaries à fourrure nagent dans les rues, alors que nous parlons de centaines de personnes qui meurent à cause des fortes pluies et de la montée des eaux en Amérique du Sud. Plusieurs régions ont également connu de fortes vagues de chaleur, mais comment affirmer avec certitude qu'un décès est dû aux températures élevées ? Je pense que les décès liés à El Niño ne devraient être comptabilisés que si leur lien avec le phénomène peut être formellement prouvé. » Selon la scientifique, El Niño est un phénomène climatique cyclique qui se reproduit tous les deux à sept ans. Grâce aux technologies modernes, l'humanité a pu en atténuer les effets. Les systèmes de prévision et d'alerte précoce permettent l'évacuation rapide des populations des zones menacées par les inondations, et les opérations de lutte contre les incendies de forêt sont devenues beaucoup plus efficaces. En d'autres termes, les stratégies d'adaptation à ce phénomène ont considérablement évolué par rapport à celles disponibles au siècle dernier. Goshina a souligné que la Russie est confrontée à un ensemble d'influences climatiques contradictoires. D'une part, un lien a été établi entre un épisode El Niño intense et des températures hivernales plus douces en Eurasie. D'autre part, outre ce phénomène, des dizaines d'autres processus influent sur les températures en Eurasie, y compris en Russie.

Repéré pour vous

Lors d'une réunion ministérielle, plusieurs gouvernements ont lancé le Pacte d'Antalya pour une industrialisation verte. Cette initiative vise à mobiliser les investissements, à développer les marchés pour des produits industriels moins polluants et à faciliter l'accès des pays en développement aux nouvelles technologies.

SPORT

SÉLECTION NATIONALE

Pourquoi Hemdani n'a-t-il pas démissionné

La lourde défaite face au Togo (3-0) n'a pas poussé Brahim Hemdani à annoncer immédiatement sa démission de son poste à la tête de la sélection algérienne.



Phs : DR

Cette décision s'explique notamment par la nature de sa mission, qu'il considère comme une responsabilité confiée par les dirigeants de la Fédération algérienne de football (FAF), et non comme un engagement officiel en qualité de sélectionneur de l'équipe nationale A.

En effet, Hemdani était initialement lié à la FAF par un contrat portant sur l'encadrement de la sélection des moins de 20 ans. Il a ensuite été appelé à prendre les commandes de l'équipe première après le départ de Vladimir Petkovic. Une nomination qu'il a vécue comme une marque de confiance de la part des responsables de la Fédération.

Dans ces conditions, le technicien n'a pas souhaité mettre un terme de sa propre initiative à cette mission. Il a préféré attendre la position du président de la FAF, Walid Sadi, qui lui avait confié cette responsabilité. Pour Hemdani, il appartenait donc à l'instance fédérale de se prononcer sur la suite de son expérience à la tête des Verts. Mercredi dernier, l'entraîneur a d'ailleurs échangé avec des responsables de la Fédération, sans que la question de son avenir ne soit directement abordée. Walid Sadi lui a toutefois fixé un rendez-vous pour la semaine prochaine, après son retour d'Abuja. Cette rencontre devrait être consacrée à l'évaluation du bilan du dernier stage et à une discussion sur l'avenir du staff technique.

Tous les indicateurs laissent désormais penser que la mission de Hemdani pourrait prendre fin. Le principal motif est l'échec de l'objectif fixé, à savoir la qualification de l'Algérie à la Coupe d'Afrique des nations 2027, compromise à l'issue du stage de novembre, alors qu'il reste encore deux journées à disputer dans les éliminatoires.

Sur le plan administratif, la FAF ne devrait rencontrer aucune difficulté particulière pour mettre fin à cette collaboration. Puisque Hemdani dirigeait la sélection première dans le cadre d'une mission ponctuelle, et non d'un contrat officiel de sélectionneur, aucune procédure contractuelle complexe ne serait nécessaire.

En attendant cette décision, l'ancien joueur de l'O. Marseille a quitté l'Algérie jeudi en direction de la France, où il compte profiter de quelques jours de repos. Son retour est prévu la semaine prochaine, à l'occasion de sa rencontre avec Walid Sadi, au cours de laquelle il devrait enfin être fixé sur son avenir.

Hakim S.

IL A REPRIS L'ENTRAINEMENT AVEC HULL CITY

Retour à la compétition en vue pour Belloumi



Bonne nouvelle pour Mohamed Bachir Belloumi ! Éloigné des terrains en raison d'une gêne musculaire à l'approche de la trêve internationale de novembre, l'ailier algérien semble désormais avoir tourné la page de ses soucis physiques. Le joueur de Hull City a repris en fin de semaine les entraînements collectifs avec ses coéquipiers, laissant entrevoir un retour à la compétition dès ce week-end.

Absent lors de la courte défaite des Tigers sur la pelouse d'Arsenal (1-0), Belloumi avait néanmoins rejoint le Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa au début du dernier rassemblement de la sélection algérienne. Toutefois, une gêne musculaire persistante l'avait contraint à déclarer forfait pour l'ensemble du stage de novembre et la double confrontation face au Togo, remportée par les Verts à Tizi Ouzou (1-0), puis défaite à Lomé (3-0), dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027. Après avoir été examiné par le staff médical de la sélection nationale, le joueur de 24 ans avait regagné l'Angleterre afin de poursuivre son programme de soins sous la supervision du staff médical de son club. Une décision qui semble aujourd'hui porter ses fruits, puisque les dernières nouvelles en provenance de Hull City sont particulièrement encourageantes. Selon les informations rapportées par le média local Hull Live, l'ancien joueur de Farense a retrouvé les terrains d'entraînement cette semaine au centre de Cottingham. Ayant participé normalement aux séances collectives aux côtés du reste du groupe, l'international algérien semble avoir franchi une étape importante dans son processus de rétablissement. Cette reprise lui permet ainsi d'envisager une présence dans le groupe appelé à affronter Brighton & Hove Albion, ce dimanche, à l'occasion de la reprise du championnat. Sous réserve de l'évolution de son état physique et de la décision de son entraîneur, Belloumi pourrait donc effectuer son retour à la compétition après plusieurs semaines d'absence.

Cette rencontre pourrait également être l'occasion d'un duel entre internationaux algériens, puisque Brighton compte dans ses rangs le latéral gauche Jaouen Hadjam. Ce dernier avait lui aussi manqué le dernier rassemblement des Verts pour des raisons physiques. Sa disponibilité pour cette affiche reste donc à confirmer. Pour Belloumi, l'objectif sera désormais de retrouver progressivement son rythme de compétition et de renouer avec les sensations qui avaient fait de lui l'un des éléments offensifs à suivre de Hull City. Un retour attendu, aussi bien par son club que par les supporters de la sélection nationale.

H. S.

LA POLÉMIQUE ENFLE SUR LES JOUEURS ABSENTS

La vérité sur les forfaits des Verts



Phs : DR

Rafik Belghali

Les absences enregistrées au sein de la sélection nationale lors du dernier rassemblement ont alimenté de nombreuses spéculations sur les réseaux sociaux et dans certains médias. Entre accusations à peine voilées, supposées blessures de circonstance et refus imaginaires de rejoindre les Verts pour le déplacement à Lomé, certaines versions ont rapidement pris des proportions démesurées. Pourtant, les faits médicaux avancés concernant les joueurs concernés racontent une tout autre histoire.

Il est pour le moins regrettable de constater que certains journalistes et pages spécialisées, faute d'informations vérifiées auprès de sources fiables, préfèrent parfois construire des récits plutôt que de s'en tenir aux faits. L'idée selon laquelle certains internationaux auraient simulé des blessures pour éviter le déplacement au Togo ne repose, selon les informations disponibles, sur aucun élément probant. Tous les joueurs libérés du rassemblement disposaient de dossiers médicaux et leur départ a été validé par le staff médical des Verts.

Le cas de Rafik Belghali illustre cette situation. Le latéral droit souffrait de douleurs au genou avant même son arrivée à Sidi Moussa. Malgré sa volonté de participer aux entraînements, les douleurs se sont manifestées de nouveau, avant que les examens ne révèlent une légère blessure nécessitant au moins une semaine de repos. Le voir courir quelques jours plus tard avec son club ne signifie nullement qu'il était apte à disputer deux rencontres internationales.

Même constat pour Mohamed Bachir Belloumi, qui souffrait d'une gêne aux ischio-jambiers. Sa présence au CTN répondait justement à la volonté du staff de procéder à une évaluation médicale avant de trancher. Après examen, il a été autorisé à regagner l'Angleterre pour poursuivre ses soins.

Hicham Boudaoui, de son côté, a quitté le stage en raison de douleurs au bas du dos, un problème récurrent qui l'a déjà privé de plusieurs rassemblements. Jaouen Hadjam, lui, n'a même pas rejoint le groupe, son club ayant transmis un rapport médical faisant état d'une blessure au genou, également à l'origine de son absence lors du dernier match de son équipe. Les situations d'Anis Hadj Moussa et d'Ibrahim Maza sont également explicites. Le premier a ressenti des douleurs à la cheville après le match de Tizi Ouzou, accompagnées d'un important gonflement. Les examens ont confirmé une entorse qui ne lui permettait pas de jouer trois jours plus tard à Lomé. Le second, arrivé avec de légères douleurs à la cheville, a tenu à participer au premier match avant de demander de nouveaux examens, lesquels ont révélé une légère entorse. Enfin, Amine Chiakha a été victime d'une blessure musculaire au mollet durant les premières séances. Son entraîneur en club a également indiqué que son retour à la compétition n'était pas prévu avant le 22 novembre.

Ces éléments devraient suffire à remettre les choses dans leur contexte. Le staff médical a évalué chaque situation et pris les décisions de libération sur la base des dossiers et des examens disponibles.

Critiquer les choix du sélectionneur, questionner les décisions de la Fédération ou analyser les performances de l'équipe nationale relève pleinement de la liberté journalistique. Mais transformer des blessures en supposées défections volontaires constitue une tout autre démarche.

La recherche du scoop ne saurait justifier l'abandon des règles élémentaires du métier. Dans le football comme ailleurs, une information non vérifiée ne devient pas une vérité parce qu'elle est largement relayée. La sélection nationale mérite des critiques, parfois nécessaires, mais celles-ci doivent reposer sur des faits, et non sur des scénarios fabriqués pour alimenter la polémique.

Hakim S.

FEYENOORD

Anis Hadj Moussa manquera la reprise en Eredivisie

Alors que des rumeurs prêtaient à Anis Hadj Moussa un départ du stage des Verts pour des motifs disciplinaires, des sources médiatiques aux Pays-Bas ont formellement écarté cette piste. La direction du Feyenoord Rotterdam a confirmé que l'international algérien est bel et bien contraint au repos en raison d'une blessure. Des médias néerlandais ont ainsi mis fin aux spéculations entourant l'absence du joueur, réfutant l'existence du moindre différend entre l'ailier et le staff technique de la sélection nationale. Après avoir pris part au premier match face au Togo — durant lequel il s'est illustré en délivrant la passe décisive sur l'unique but de la victoire —, Hadj Moussa avait dû renoncer au déplacement à Lomé. Contactée par un journaliste spécialisé dans l'actualité du Feyenoord, la direction du club a confirmé que son protégé souffre d'un pépin physique qui le privera de la rencontre de championnat face à l'Excelsior ce samedi. Le club de Rotterdam s'active désormais pour remettre sa pépite algérienne sur pied avant deux rendez-vous capitaux programmés d'ici la fin du mois. Le staff technique du Feyenoord espère en effet pouvoir compter sur le retour d'Anis Hadj Moussa dès mardi prochain pour le choc de Ligue des champions face au FC Porto, mais aussi pour l'affiche au sommet du championnat néerlandais contre l'Ajax Amsterdam.

RAYAN AÏT-NOURI AU BARÇA

La condition indispensable pour conclure le deal

Ecarté des plans d'Enzo Maresca à Manchester City depuis le début de la saison, l'international algérien Rayan Aït-Nouri pourrait rebondir en Espagne dès le prochain mercato hivernal. Le FC Barcelone s'intéresse de près au latéral gauche, même si l'opération reste soumise à plusieurs conditions.

L'avenir de Rayan Aït-Nouri semble de plus en plus s'écrire loin de Manchester City. En dehors des plans de son entraîneur depuis l'entame de l'exercice en cours, le latéral algérien de 25 ans envisage sérieusement un départ afin de retrouver un club où il pourra évoluer de manière régulière. Selon le média anglais Football Insider, le FC Barcelone représente aujourd'hui une option crédible pour l'accueillir dès le mois de janvier.

Pour rendre cette opération réalisable, la direction catalane doit toutefois faire de la place dans son effectif. Le club blaugrana espérerait ainsi vendre son latéral espagnol Alejandro Balde, condition indispensable pour libérer l'espace nécessaire à l'arrivée d'un nouveau renfort à ce poste. Bien que séduit par l'idée de recruter l'international algérien, le Barça ne serait pas chaud pour un transfert définitif et privilégierait la formule d'un prêt jusqu'à la fin de la saison.

Du côté de Manchester City, les dirigeants ne s'opposent pas à un départ de leur joueur. Souhaitant éviter de renforcer un club anglais, les Sky Blues préfèrent transférer Aït-Nouri vers l'étranger et se montre donc disposé à le laisser rejoindre la Catalogne, à condition de trouver un terrain d'entente avec Barcelone.

La formation espagnole devra néanmoins composer avec une forte concurrence sur ce dossier. Les qualités et la disponibilité du latéral gauche algérien attirent de nombreux prétendants en Europe, à commencer par Manchester United en Angleterre, ainsi que plusieurs cadors italiens tels que l'AC Milan, la Juventus et Naples.

QATAR

Riyad Mahrez évite la défaite à Al Shamal

En ouverture de la 10e journée de la Qatar Stars League ce jeudi à Doha, Al Shamal a arraché le match nul face à Al Ahli (1-1) grâce à un penalty transformé dans les tout derniers instants par Riyad Mahrez. Désigné homme du match, l'ailier algérien confirme sa grande forme avant des retrouvailles très attendues sur la scène continentale.

Il aura fallu attendre le bout du temps additionnel pour voir Al Shamal éviter la défaite face à Al Ahli. Alors que la rencontre semblait définitivement pliée, le capitaine Baghdad Bounedjah est parvenu à obtenir un penalty accordé par l'arbitre de la rencontre après avoir consulter la VAR. Sans trembler, son compatriote Riyad Mahrez a pris ses responsabilités à la 90e+10 minute pour égaliser et arracher un point précieux (1-1).

Cette réalisation vient couronner une belle prestation de l'ancien international algérien, logiquement élu homme du match. Déjà très menaçant dès la première période, l'ailier de 35 ans avait failli ouvrir le score sur une magnifique frappe qui s'est finalement heurtée sur la barre transversale.

Décisif dans les moments chauds, l'ancien joueur de Manchester City soigne également ses statistiques depuis son arrivée. Avec ce quatrième but sous le maillot d'Al Shamal, il affiche désormais un bilan impressionnant de quatre réalisations et cinq offrandes en seulement sept rencontres disputées. A l'issue de cette rencontre, les Rouge et Blanc occupent la cinquième place du classement.

Le rythme ne va pas ralentir pour Mahrez et ses coéquipiers, qui basculent déjà sur la scène continentale. Leur prochain rendez-vous est fixé dès lundi prochain en Ligue des champions asiatique Élite, avec une affiche au parfum forcément particulier pour l'ailier algérien, opposé à son ancien club d'Al Ahli Djeddah.

DÉCÈS

L'arbitre international Youcef Gamouh n'est plus

L'arbitre international algérien Youcef Gamouh, est décédé ce jeudi à l'âge de 39 ans, des suites d'une longue maladie, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), jeudi soir dans un communiqué publié sur son site officiel. " C'est avec une profonde tristesse que le président de la FAF, Walid Sadi, a appris le décès de l'arbitre international Youcef Gamouh, survenu à la suite d'une longue maladie. En cette douloureuse circonstance, le président de la FAF, en son nom personnel et au nom du Bureau fédéral, présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille du défunt", a indiqué l'instance fédérale. L'enfant de Constantine avait reçu son badge d'arbitre international FIFA en octobre 2021. Outre les matchs du championnat et de la Coupe d'Algérie, il avait officié plusieurs rencontres sur le plan continental. Son dernier match remontait au lundi 3 novembre 2025 entre le MC Alger et la JS Saoura (1-0), pour le compte de la 10e journée de la saison 2025-2026. En octobre dernier, il avait décidé de renoncer à son badge international FIFA, invoquant des raisons de santé qui l'empêchaient d'exercer ses fonctions sur la scène nationale et internationale.

CS CONSTANTINE

Première réussie pour Amara Merouani

Pour sa grande première sur le banc des Sanafir, mercredi soir au stade Chahid-Hamlaoui, Amara Merouani a vu le CS Constantine s'imposer d'une courte tête face à l'ES Ben Aknoun en ouverture de la 10e journée du championnat de Ligue 1. En conférence de presse d'après-match, le nouvel entraîneur constantinois a mis en avant le travail accompli durant la semaine et l'état d'esprit irréprochable de son groupe.

Arrivé aux commandes de l'équipe depuis moins de dix jours, le technicien n'a pas caché sa satisfaction devant la réaction de ses hommes, estimant que l'effectif avait surtout besoin de lever « un petit blocage quelque part » pour exprimer ses qualités. « Je les félicite, je suis très fier d'eux parce qu'ils ont surpassé leur mission un peu partout sur le terrain », a déclaré Merouani, soulignant l'importance de hausser l'intensité au quotidien selon son credo : « Comme tu t'entraînes, comme tu joues. » Satisfait de voir ses joueurs répondre présent après une semaine de stage placée sous le signe de l'effort et des exigences du haut niveau, il a également salué l'apport des éléments d'expérience qui ont facilité ses débuts.

Conscient de n'avoir pas encore eu le temps d'inculquer l'ensemble de son projet de jeu depuis sa prise de fonctions le 9 novembre, l'entraîneur du CSC entend mettre à profit la trêve de quinze jours à venir, avec l'idée d'organiser « encore un petit stage » en accord avec sa direction pour peaufiner ses principes tactiques. Alors qu'il attend le retour de plusieurs éléments absents ou à court de rythme — à l'image de Belgoulai, Bizimana ou Odia — et compte offrir leur chance à plusieurs jeunes prometteurs du club observés durant la préparation, Merouani préfère garder la tête froide : « Aujourd'hui je suis confiant parce que s'il n'y avait pas de qualité, je ne serais pas venu, mais on va y aller match par match pour progresser et avancer. »

JS KABYLIE

Les Canaris rêvent de renouer avec les sommets

La JS Kabylie semble avoir retrouvé le chemin de ses ambitions. Après plusieurs saisons marquées par des résultats en dents de scie et une certaine distance avec les premières places, les Canaris affichent cette saison un visage beaucoup plus conquérant.

Entre solidité collective, caractère et solidarité, le club phare de la Kabylie donne progressivement le sentiment de vouloir renouer avec son glorieux passé et retrouver une place de choix dans la hiérarchie du football national.

Le dernier succès face à l'USM Alger (2-0), jeudi dernier, lors de la 10e journée du championnat, constitue une nouvelle illustration de cette montée en puissance. Face à un adversaire revigoré par son récent sacre en Supercoupe d'Afrique, les Jaune et Vert ont livré une prestation convaincante, faisant preuve de maîtrise et d'une remarquable détermination. Plus révélateur encore, cette victoire a été obtenue avec un effectif décimé, témoignant de la profondeur du groupe et de la capacité des joueurs à répondre présents dans les moments difficiles. Ce succès permet à la formation kabyle de s'installer en tête du classement avec 20 points, à égalité avec le CR Belouizdad. Une position qui récompense le travail accompli depuis le début de la saison et confirme les progrès réalisés par une équipe qui semble avoir retrouvé confiance et ambition. À l'issue de la rencontre, l'entraîneur Karim Belhocine s'est félicité de la réaction de ses joueurs, soulignant qu'ils avaient parfaitement mesuré la difficulté de l'opposition et la valeur de l'adversaire. Le technicien a particulièrement apprécié « l'esprit collectif », mettant en avant l'apport des remplaçants, qui ont su répondre aux attentes et contribuer à la victoire. Fier de l'engagement de ses hommes, Belhocine a également tenu à saluer le soutien du public kabyle, qu'il considère comme un véritable douzième homme. La communion entre les joueurs et les supporters, observée avant, pendant et après la rencontre, constitue selon lui l'un des moments forts de cette soirée.



Pour autant, le coach refuse tout excès d'euphorie. « Ce succès nous donne un élan moral, mais il ne constitue qu'une première étape », a-t-il rappelé, insistant sur la nécessité de garder les pieds sur terre et de poursuivre le travail. Un message qui prend toute son importance à l'approche du prochain rendez-vous face au MC Alger, prévu lundi en match retard. Un véritable test pour les Canaris, qui auront l'occasion de confirmer leur excellente dynamique et de prendre seuls les commandes du championnat. Plus qu'une simple victoire, ce prochain choc pourrait constituer un signal fort quant aux ambitions retrouvées de la JSK.

Hakim S.

MC ALGER

Douera n'est plus imprenable

Le MC Alger a subi un coup d'arrêt retentissant jeudi soir en s'inclinant devant l'Olympique Akbou (0-1), à l'occasion de la 10e journée de Ligue 1. Pour la première fois depuis son installation au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douera, le triple champion d'Algérie en titre a concédé la défaite dans son enceinte. Les « Rouge et Vert » ont été piégés dès la 22e minute sur un beau travail individuel de M'hend Sediri, dont la frappe du pied gauche a trompé la vigilance du gardien Abdelatif Ramdane, offrant un succès de prestige aux visiteurs. Ce nouveau revers confirme la mauvaise passe du « Doyen », qui enchaîne une deuxième défaite consécutive après celle essuyée en déplacement face au promu, la JS El-Biar (1-0). Cette contre-performance survient à un moment délicat, à seulement neuf jours de son entrée en lice en phase de poules de la Ligue des Champions sur le terrain des Tanzaniens de Young Africans.

LIGUE 2 AMATEUR

Fin de la phase aller fixée le 29 décembre

La Ligue nationale du football amateur (LNFA), a arrêté le calendrier de la fin de la phase aller du championnat de Ligue 2, dont la 15e et dernière journée est programmée le mardi 29 décembre prochain, a annoncé mercredi l'instance sportive dans un communiqué.

La décision a été prise lors de la réunion du bureau exécutif de l'instance dirigeante du football amateur, tenue mercredi à son siège sous la présidence d'Ahmed Kharchi. Selon le programme dévoilé, les cinq dernières journées de la première moitié de la saison se dérouleront durant le mois de décembre. La 11e journée est prévue les 4 et 5 décembre, la 12e les 11 et 12 décembre, tandis que la 13e journée aura lieu les 18 et 19 décembre. Les deux dernières journées de la phase aller sont, quant à elles, programmées respectivement le vendredi 25 décembre et le mardi 29 décembre. Par ailleurs, la LNFA a indiqué que la mise à jour du calendrier a été effectuée le 10 novembre dernier, avec le déroulement de quatre des cinq rencontres restantes, alors que le match entre le RC Arbaâ et le MC Saïda a été reporté au mardi 1er décembre 2026.

Voici par ailleurs le calendrier jusqu'à la fin de la phase aller : 11e journée : vendredi 4 et samedi 5 décembre 2026 12e journée : vendredi 11 et samedi 12 décembre 13e journée : vendredi 18 et samedi 19 décembre 14e journée : vendredi 24 décembre 15e journée : mardi 29 décembre.

CAF AWARDS 2026

Le processus de vote dévoilé avant la cérémonie du 2 décembre à Lagos

La Confédération africaine de football (CAF) a détaillé, deux semaines avant la cérémonie des CAF Awards 2026, prévue le 2 décembre à Lagos (Nigeria), le mécanisme de désignation des lauréats pour cette édition qui récompensera 18 catégories.

Le processus de vote, ouvert du 5 au 20 novembre 2026, implique les 54 Associations Membres de la CAF ainsi que les clubs éligibles. Supervisée par la CAF, l'opération est auditée par le cabinet indépendant PricewaterhouseCoopers (PwC) pour garantir la transparence et l'exactitude du décompte, précise l'instance africaine. Les performances en club et en sélection sont analysées sur la période allant du 1er janvier au 15 septembre 2026. Une dérogation s'applique toutefois à trois catégories féminines afin d'intégrer les résultats de la Ligue des Champions Féminine de la CAF disputée en Egypte, ajoute la même source. Le choix des vainqueurs revient à un collège électoral élargi réunissant sélectionneurs et capitaines nationaux, représentants des fédérations, entraîneurs et capitaines des clubs éligibles, experts techniques et journalistes sportifs. Les récompenses se répartissent équitablement entre sept prix masculins, sept prix féminins et quatre distinctions dédiées à l'arbitrage : Catégories masculines et féminines (7 chacune) : Joueur/Joueuse de l'année, Gardien(ne) de but, Joueur/Joueuse Interclubs, Entraîneur(e), Jeune Joueur/Joueuse, Equipe nationale et Club de l'année. Arbitrage (4) : Arbitre masculin, Arbitre assistant masculin, Arbitre féminin et Arbitre assistant féminin de l'année. Pour rappel, l'Algérie est nominée dans plusieurs catégories de Prix 2026. Ainsi, l'équipe nationale figure parmi les dix sélections retenues pour le trophée de meilleure équipe masculine africaine de l'année. Dans les récompenses individuelles, le milieu offensif international algérien du Bayer Leverkusen (Allemagne), Ibrahim Maza est nommé dans la catégorie du meilleur jeune joueur africain, alors qu'Oussama Benbot (USM Alger) fait partie des gardiens en compétition pour le trophée de meilleur portier du continent.

Sur le plan des clubs, l'USM Alger et le CR Belouizdad ont été retenus parmi les candidats au titre de meilleur club africain de 2026. Deux autres représentants du football national, Abdennour Belhocini (CR Belouizdad) et Ahmed Khaldi (USM Alger), sont également en course pour le prix du meilleur joueur évoluant dans un championnat africain.

LES POUVOIRS PUBLICS DÉBLOQUENT DES AIDES À LA FAHB ET LES CLUBS

Un soutien financier pour relancer le handball algérien

Le handball algérien pourrait bénéficier d'une nouvelle dynamique à la faveur du soutien financier accordé par les pouvoirs publics à la Fédération algérienne de handball et les clubs. Une aide qui devrait permettre à l'instance fédérale de renforcer ses moyens d'action, de travailler davantage sur la formation et la détection des jeunes talents, mais aussi de préparer dans de meilleures conditions les prochaines échéances sportives.

S'exprimant à cette occasion, le président de la Fédération algérienne de handball, Mourad Bousbet, n'a pas caché sa satisfaction quant à cette initiative, qu'il considère comme une opportunité importante pour redonner un nouvel élan à la discipline.

« Grâce à ce soutien financier, nous pourrons développer le handball algérien, découvrir de nouveaux talents et assurer notre présence lors des prochaines compétitions », a-t-il déclaré.

Pour le responsable fédéral, cet accompagnement constitue un levier essentiel pour renforcer le travail engagé au sein de la discipline et répondre aux différents besoins des structures sportives. Au-delà de l'aspect financier, l'enjeu consiste notamment à mettre en place une véritable stratégie de développement, fondée sur la formation, l'encadrement technique et l'amélioration des conditions de préparation des athlètes.

La détection des jeunes talents figure également parmi les priorités évoquées. L'Algérie dispose d'un vivier de jeunes joueurs susceptibles de contribuer au renouvellement des différentes sélections nationales. Encore faut-il leur offrir un encadrement adapté, des moyens de progression suffisants et des opportunités pour exprimer pleinement leur potentiel.

Dans cette perspective, le soutien accordé à la fédération pourrait contribuer à renforcer les programmes de formation et à améliorer le travail effectué au niveau des clubs et des structures de jeunes. Un chantier important, dans la mesure où la compétitivité du handball national dépend largement de la qualité de sa formation et de la continuité du travail à la base.

L'autre objectif demeure la présence régulière des sélections nationales dans les compétitions internationales. Pour y parvenir, la fédération devra miser sur une meilleure préparation, une planification rigoureuse et un accompagnement durable des athlètes.

Ce soutien financier représente ainsi une opportunité pour le handball algérien. Il reste désormais à le traduire en actions concrètes et en résultats sportifs, afin de permettre à cette discipline de retrouver une place à la hauteur de ses ambitions sur les scènes continentale et internationale.

H. S.

GRIPPE SAISONNIÈRE

La vaccination, une protection indispensable pour les personnes vulnérables

La campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière, lancée le 27 octobre dernier, remet au premier plan l'importance de la prévention face à un virus qui peut entraîner de graves complications, particulièrement chez les personnes vulnérables.



Ph: DR

Si les personnes âgées de 65 ans et plus constituent l'une des principales catégories ciblées, la vaccination concerne également les malades chroniques, les femmes enceintes, les enfants atteints de pathologies chroniques et les personnes souffrant d'obésité sévère. Au-delà de l'image d'une maladie hivernale généralement bénigne, la grippe saisonnière représente un risque sanitaire pour les personnes dont l'état de santé les expose davantage aux complications. Chez les diabétiques, les personnes souffrant de maladies cardiovasculaires ou respiratoires et les patients immunodéprimés, une infection grippale peut provoquer une aggravation de la maladie initiale, des complications respiratoires et, dans les situations les plus graves, nécessiter une hospitalisation.

DES POPULATIONS À RISQUE SOUVENT INSUFFISAMMENT SENSIBILISÉES

La vaccination ne doit donc pas être considérée comme une mesure réservée exclusivement aux personnes âgées. Les femmes enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse, ainsi que les enfants atteints de maladies chroniques figurent également parmi les populations concernées par la campagne nationale. Les professionnels de santé et les pèlerins sont aussi ciblés par cette opération préventive. En Algérie, plus de deux millions de doses ont été mobilisées pour la saison 2026-2027, dont 1,6 million distribuées aux structures de santé de proximité et aux établissements hospitaliers. Le vaccin, produit localement dans le cadre d'un partenariat entre le groupe Saidal et les laboratoires Abbott, est destiné à renforcer la protection des catégories les plus exposées. Les spécialistes rappellent, par ailleurs, que la vaccination doit intervenir suffisamment tôt. L'organisme a besoin d'environ deux à trois semaines pour développer une protection immunitaire efficace. Attendre l'installation du pic épidémique pour se faire vacciner risque ainsi de réduire le bénéfice de cette prévention.

UNE PROTECTION À RENOUVELER CHAQUE ANNÉE

Autre élément important, le vaccin antigrippal doit être renouvelé chaque saison en raison de l'évolution régulière des virus grippaux et des souches qui circulent. Sa composition est ainsi adaptée afin de mieux correspondre aux virus susceptibles de se propager durant la nouvelle saison. Même si la vaccination ne garantit pas une protection absolue contre l'infection, elle permet de réduire sensiblement le risque de formes graves et de complications. La campagne nationale, qui se poursuivra jusqu'en mars 2027, constitue ainsi un moyen de protéger les personnes les plus fragiles, mais également de limiter les hospitalisations et la pression sur les structures de santé.

Ania N.

CANCER DE LA PEAU

Un vaccin personnalisé réduit de 42 % le risque de décès ou de récidive

Un vaccin anticancéreux conçu sur mesure pour chaque patient a permis de réduire de 42 % le risque de décès ou de récidive du cancer de la peau lorsqu'il est associé à un médicament d'immunothérapie couramment utilisé, selon les résultats d'un vaste essai clinique. Les chercheurs ayant participé à l'étude estiment que ces résultats pourraient marquer un tournant dans le traitement du cancer et rapprocher la médecine personnalisée d'une utilisation à plus grande échelle. L'essai a également montré que l'association du vaccin à l'immunothérapie réduisait de 38 % le risque de propagation du mélanome, l'une des formes de cancer de la peau, sur une période de deux ans, par rapport à l'utilisation de l'immunothérapie seule. Les laboratoires pharmaceutiques MSD et Moderna, qui développent ce traitement, indiquent que cette approche est actuellement évaluée dans le cadre d'essais portant sur d'autres types de cancer, notamment ceux du rein, de la vessie et du poumon. Des experts indépendants en oncologie ont qualifié les résultats d'« impressionnants », tout en soulignant la nécessité de mener des études sur une période plus longue afin de déterminer si ce traitement permet effectivement d'allonger l'espérance de vie des patients.

UN VACCIN CONÇU POUR CHAQUE PATIENT

Cette nouvelle approche thérapeutique s'adresse aux patients ayant subi une intervention chirurgicale pour retirer leurs tumeurs. L'essai clinique a porté sur 1 137 adultes, qui ont tous reçu du Keytruda, un médicament d'immunothérapie déjà autorisé, conçu pour aider le système immunitaire à reconnaître et à attaquer les cellules cancéreuses.

A. N.

MALADIES RESPIRATOIRES

Asthme et BPCO : des symptômes banalisés qui retardent le diagnostic

Toux persistante, essoufflement à l'effort ou difficultés respiratoires répétées : des symptômes souvent banalisés par les patients, alors qu'ils peuvent révéler des maladies respiratoires chroniques nécessitant une prise en charge précoce. L'asthme et la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) figurent parmi les pathologies pour lesquelles le retard du diagnostic constitue un véritable enjeu de santé publique. Une situation qui expose les malades à une aggravation progressive de leur état et à des complications parfois sévères. La difficulté réside notamment dans la tendance à considérer certains signes respiratoires comme des désagréments ordinaires. Chez les fumeurs, par exemple, une toux chronique ou un essoufflement progressif sont souvent attribués aux effets du tabac. D'autres patients mettent leurs difficultés respiratoires sur le compte de l'âge, de la fatigue ou du manque d'activité physique. Pourtant, ces manifestations peuvent être les premiers signes d'une maladie respiratoire qui évolue silencieusement.

LA BPCO, UNE MALADIE LONGTEMPS MÉCONNUE

La bronchopneumopathie chronique obstructive se caractérise par une obstruction persistante des voies respiratoires, entraînant une diminution progressive des capacités pulmonaires. Le tabagisme constitue l'un de ses principaux facteurs de risque, mais l'exposition prolongée à la pollution atmosphérique, aux fumées domestiques et aux poussières professionnelles peut également favoriser son apparition. En Algérie, des spécialistes alertent sur le sous-diagnostic de cette pathologie. De nombreux patients ne sont identifiés qu'à un stade avancé, lorsque les difficultés respiratoires deviennent plus importantes et que des complications, notamment cardiovasculaires, peuvent apparaître. Le diagnostic repose notamment sur la spirométrie, un examen qui permet de mesurer les volumes et les débits respiratoires afin de mettre en évidence une obstruction bronchique. Son recours permet d'identifier la maladie et d'adapter la prise en charge avant que les capacités respiratoires ne se dégradent davantage.

L'ASTHME NÉCESSITE ÉGALEMENT UN SUIVI RÉGULIER

L'asthme constitue un autre défi en matière de santé respiratoire. Caractérisé par une inflammation chronique des voies aériennes, il peut provoquer des crises d'essoufflement, une respiration sifflante, une oppression thoracique et une toux récurrente. Une prise en charge adaptée ne repose pas uniquement sur la prescription de médicaments. Elle suppose également un suivi régulier, une bonne maîtrise des dispositifs d'inhalation et une meilleure connaissance des facteurs susceptibles de déclencher ou d'aggraver les crises. L'éducation thérapeutique joue ainsi un rôle essentiel pour permettre aux patients de mieux contrôler leur maladie et de reconnaître les signes d'aggravation. Ces problématiques ont notamment été au centre du Congrès international de pneumologie organisé les 13 et 14 novembre à Alger. Les spécialistes y ont insisté sur la nécessité de renforcer la prévention, le dépistage précoce et l'amélioration de la prise en charge des différentes pathologies respiratoires. À l'approche de la Journée mondiale de la BPCO, célébrée le 18 novembre, le CHU de Béni Messous prévoit également une campagne de dépistage destinée à son personnel âgé de plus de 40 ans, notamment les fumeurs, les anciens fumeurs et les personnes exposées aux poussières et aux fumées professionnelles. Au-delà de ces initiatives, les spécialistes rappellent l'importance de ne pas banaliser les symptômes respiratoires persistants. Une consultation précoce, associée aux examens nécessaires et à une prise en charge adaptée, demeure essentielle pour limiter l'évolution de ces maladies et préserver la qualité de vie des patients.

A. N.

BON À SAVOIR :

VELOUTÉ DE POTIRON

Un concentré de vitamines et de bienfaits pour l'hiver



Le velouté de potiron peut être une préparation saine et nutritive, particulièrement appréciée en hiver. Riche en bêta-carotène, transformé par l'organisme en vitamine A, il contribue notamment au maintien d'une bonne santé oculaire. Il apporte également des fibres, qui favorisent la digestion et la satiété, ainsi que du potassium, qui participe au bon fonctionnement de l'organisme. Peu calorique, le potiron peut s'intégrer à une alimentation visant à contrôler le poids, à condition de limiter la crème, le beurre, le fromage et le sel. Pour les personnes diabétiques, il reste possible d'en consommer en tenant compte de la portion et des glucides apportés. Une étude récente a, par ailleurs, observé qu'une soupe enrichie au poulet pouvait favoriser certaines défenses antioxydantes et réduire des marqueurs liés au stress oxydatif et à l'inflammation.



PAR MANEL SEGHILANI

GTA 6

Un lancement historique et des critiques quasi unanimes, le jeu s'impose déjà comme un phénomène mondial

Après près de treize années d'attente, Grand Theft Auto VI (GTA 6) suscite un engouement considérable auprès du public et des critiques spécialisés. Salué pour son univers immersif, sa narration et ses performances techniques, le nouveau titre de Rockstar Games affiche des évaluations particulièrement élevées et des perspectives commerciales sans précédent.



Le lancement de Grand Theft Auto VI (GTA 6) marque un tournant dans l'industrie mondiale du jeu vidéo. Attendu depuis près de treize ans, le nouvel opus de la célèbre franchise a bénéficié d'un accueil particulièrement favorable de la part des critiques et du public, devenant rapidement un phénomène sur les plateformes numériques et les réseaux sociaux. Dès les premières heures suivant sa sortie, le jeu a enregistré des évaluations presque parfaites sur plusieurs sites spécialisés. Sur Metacritic, plateforme de référence dans l'agrégation des critiques de jeux vidéo, il aurait atteint une note avoisinant les 99 points sur 100, lui permettant de prendre la tête du classement historique devant The Legend of Zelda: Ocarina of Time, qui a longtemps occupé la première place. Cette performance critique s'accompagne de prévisions commerciales particulièrement ambitieuses. Selon un rapport du magazine américain Forbes, GTA 6 pourrait générer entre 3,25 et 5,2 milliards de dollars de recettes à l'échelle mondiale dès sa première semaine de commercialisation. À titre de comparaison, le précédent volet de la franchise, considéré comme l'un des produits de divertissement les plus rentables de l'histoire, avait franchi le seuil du milliard de dollars de recettes en seulement trois jours après sa commercialisation. Les projections autour de GTA 6 témoignent ainsi de l'ampleur des attentes suscitées par cette nouvelle production.

DES CRITIQUES ÉLOGIEUSES POUR SON UNIVERS ET SA NARRATION

Les premières évaluations spécialisées mettent notamment en avant la qualité de la réalisation, la richesse de l'univers et la profondeur de l'histoire. Plusieurs médias ont ainsi attribué la note maximale au nouveau titre de Rockstar Games. Dans sa critique, GameSpot présente le jeu comme l'aboutissement de tout le savoir-faire acquis par le studio dans le domaine des mondes ouverts, estimant qu'il repousse les limites de ce genre vidéoludique. De son côté, le New York Times souligne une évolution dans l'approche narrative du jeu. Selon le quotidien américain, l'histoire dépasse les thématiques traditionnellement associées à la franchise, notamment la destruction, la violence et les braquages, qui lui ont valu de nombreuses critiques au fil des années. Forbes décrit, pour sa part, l'univers de GTA 6 comme l'un des plus impressionnants jamais conçus dans l'histoire du jeu vidéo. Le magazine met également en avant la qualité des interactions entre les différents personnages, considérée comme un signe de maturité dans l'écriture et la construction narrative. Malgré cet accueil largement positif, certaines critiques ont toutefois relevé quelques faiblesses, notamment la place accordée à la violence et certaines missions secondaires susceptibles de perturber le rythme de progression. La note globale, établie à partir d'environ 150 évaluations spécialisées, reflète néanmoins une réception particulièrement favorable.

GTA 6 DÉJÀ EN LICE POUR LE TITRE DE JEU DE L'ANNÉE

Autre signe de l'importance accordée à cette nouvelle production : sa présence parmi les jeux nommés aux Game Awards, dont la cérémonie est prévue en décembre prochain. Habituellement, les titres doivent avoir été officiellement commercialisés avant l'annonce des nominations pour pouvoir concourir à cette distinction. L'intégration de GTA 6 dans la sélection de cette année constitue ainsi une exception à cette pratique. Le jeu figure aux côtés de plusieurs autres productions marquantes de l'année, confirmant les attentes particulièrement élevées autour de son lancement et de son potentiel dans la course aux récompenses.

JUSQU'À 90 HEURES POUR EXPLORER L'ENSEMBLE DU JEU

Au-delà de ses performances techniques et de son succès critique, GTA 6 se distingue également par la durée de son contenu. Selon un article du média américain Kotaku, les joueurs pourraient consacrer jusqu'à 90 heures à l'exploration de l'ensemble de son histoire et de ses différentes activités. En privilégiant uniquement la trame principale et en faisant l'impasse sur les missions secondaires, il serait toutefois possible de terminer le jeu en environ 60 heures, selon les estimations rapportées. Cette durée représente près du double de celle nécessaire pour achever le précédent opus. À titre de comparaison, GTA 5 exigeait environ 32 heures pour terminer son scénario principal, tandis que cette durée pouvait atteindre près de 50 heures en intégrant les contenus annexes. Avec un univers plus vaste, une narration approfondie et des ambitions commerciales considérables, GTA 6 entend ainsi franchir un nouveau cap dans l'histoire du divertissement vidéoludique.

ENVIRONNEMENT

Plus de 1.500 jeunes formés à l'utilisation de l'intelligence artificielle

Plus de 1.500 jeunes porteurs de projets et startuppers, issus des différentes wilayas du pays, ont bénéficié d'un programme de formation consacré à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et à l'innovation technologique au service de la protection de l'environnement et du développement de villes intelligentes et durables, a indiqué, jeudi à Alger, la directrice générale du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), Hayet Achour.

S'exprimant en marge de la clôture du deuxième atelier de formation, intitulé « Utilisation de l'intelligence artificielle pour un environnement sain et des villes intelligentes durables », Mme Achour a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre des programmes mis en œuvre par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, à travers le CNFE. Elle vise à accompagner les jeunes porteurs d'idées et de projets, ainsi que les startuppers, et à les encourager à investir dans le secteur environnemental. Organisée en présentiel au siège du ministère et à distance par visioconférence, cette formation a touché plus de 1.500 jeunes à travers les maisons de l'environnement implantées dans les 50 wilayas du pays. Les participants ont notamment été initiés aux différentes applications de l'intelligence artificielle dans la rationalisation de la consommation énergétique, l'irrigation intelligente et le tri sélectif des déchets, ainsi qu'à l'utilisation de conteneurs intelligents. Dans ce cadre, la responsable a également rappelé l'application des dispositions du décret exécutif n° 21-64, qui encourage les activités de collecte, de tri et de valorisation des déchets. Elle a souligné que le ministère œuvre, en coordination avec le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, à accompagner les jeunes entrepreneurs et à les orienter vers les opportunités d'investissement dans ce créneau. Cet accompagnement prévoit également de faciliter leur accès aux différents mécanismes de financement, notamment ceux proposés par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).

NEW TECH

NVIDIA

Trois figures sionistes parmi les prétendants potentiels à la succession de Jensen Huang

La succession à la tête de Nvidia suscite déjà des spéculations dans le secteur mondial des semi-conducteurs. Trois personnalités de l'industrie technologique sioniste, Michael Kagan, Eyal Waldman et Johny Srouji, sont citées parmi les profils susceptibles de prendre les commandes du géant américain des processeurs dédiés à l'intelligence artificielle (IA), après le départ annoncé de son emblématique patron et cofondateur, Jensen Huang.

Selon des médias sionistes cités par Middle East Eye, ces trois responsables figurent parmi les noms évoqués dans le cadre des réflexions autour de la succession. Toutefois, aucune candidature ni désignation officielle n'a été annoncée à ce stade. En attendant une décision du conseil d'administration, la directrice financière de Nvidia, Colette Kress, assure l'intérim. Parmi les profils mentionnés figure Michael Kagan, actuel directeur technologique de Nvidia et cofondateur de Mellanox, entreprise spécialisée dans les technologies de réseaux informatiques, acquise par le groupe américain en 2020 pour près de sept milliards de dollars. Son expertise dans les infrastructures permettant de connecter les milliers de processeurs mobilisés dans les centres de données dédiés à l'IA, ainsi que sa connaissance approfondie de l'entreprise, constituent des atouts importants. Autre nom évoqué, Eyal Waldman, également cofondateur de Mellanox et ancien dirigeant de cette société. Son expérience dans la gestion d'une entreprise technologique internationale pourrait jouer en sa faveur, bien qu'il n'occupe plus de fonctions dirigeantes au sein de Nvidia. Le troisième profil est celui de Johny Srouji, responsable des technologies matérielles chez Apple. Originaire de Haïfa et issu de la communauté arabe, il a notamment supervisé le développement des processeurs conçus par le fabricant américain, dont la transition des ordinateurs Mac vers les puces Apple Silicon. Son éventuel départ d'Apple pour rejoindre Nvidia demeure, néanmoins, une hypothèse.

UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR L'INDUSTRIE DES SEMI-CONDUCTEURS

Ces spéculations mettent en lumière le poids de l'écosystème technologique sioniste dans l'industrie mondiale des semi-conducteurs. Nvidia dispose, en effet, d'importantes activités de recherche et développement dans l'entité sioniste, une présence consolidée notamment à la suite du rachat de Mellanox. La désignation du futur dirigeant pourrait ainsi avoir des répercussions sur les orientations stratégiques du groupe et sur ses investissements dans la région.

Le conseil d'administration examine actuellement plusieurs profils, internes et externes, tandis que d'autres noms circulent également, notamment celui de l'ingénieur Ian Buck. L'enjeu de cette succession dépasse largement le choix d'un nouveau dirigeant.

Il s'agit pour Nvidia de préserver sa position dominante sur le marché des processeurs dédiés à l'intelligence artificielle et de maintenir sa dynamique d'innovation après plus de trois décennies sous la direction de Jensen Huang.

FACE À L'ESSOR DE L'ASIE

À Shenzhen, Poutine plaide pour un nouvel ordre mondial

À Shenzhen, Vladimir Poutine a mis en avant la capacité de la Russie à poursuivre son développement malgré les sanctions occidentales. Soulignant le poids croissant de l'Asie dans l'économie mondiale, il a présenté les nouveaux partenariats de Moscou et plaidé pour des relations internationales fondées sur la souveraineté et le dialogue.



Ph : DR

Vladimir Poutine a plaidé, la veille de la rencontre tripartite, jeudi, réunissant, XI-Trump et Poutine, à Shenzhen, pour « un ordre mondial plus équitable, reposant sur la souveraineté des États, le dialogue et le respect mutuel ». Devant les représentants des milieux d'affaires réunis au Forum de coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC), le président russe a mis en avant les transformations de l'économie mondiale et la place croissante des pays émergents. Arrivé en Chine quelques heures auparavant, Vladimir Poutine a décrit l'Asie-Pacifique comme le nouveau centre de gravité économique mondial et le principal pôle industriel et technologique de la planète. Selon les chiffres, les économies membres de l'APEC représentent désormais plus de 60 % du PIB mondial et 50 % du commerce international de marchandises. Le président Poutine a dénoncé la volonté des anciennes puissances dominantes de freiner l'évolution pour préserver leurs positions. Il a estimé que « les nouveaux équilibres mondiaux exigeaient davantage de coopération et de respect de la souveraineté des États », appelant à privilégier « l'égalité plutôt que l'hégémonie, le partenariat plutôt que l'isolement, le dialogue plutôt que les ultimatums ».

MOSCOU SOULIGNE SA « CAPACITÉ À RÉSISTER » AUX SANCTIONS

Abordant les sanctions occidentales, le locataire du Kremlin, a affirmé que les tentatives d'isolement de la Russie n'avaient pas atteint leurs objectifs. Malgré une pression économique sans précédent, Moscou a poursuivi son développement, a-t-il assuré, jugeant que les restrictions commerciales ne permettaient plus de stopper durablement la croissance des économies visées. Le chef de l'État russe a également mis en cause les conséquences de telles politiques pour l'Union européenne. Selon lui, l'abandon du marché russe et des approvisionnements énergétiques stables et bon marché a fragilisé l'industrie européenne, réduit sa compétitivité et accentué les difficultés économiques du continent. À l'appui de son propos, Vladimir Poutine a présenté plusieurs indicateurs économiques russes. Le PIB national a progressé de plus de 10 % en trois ans, tandis que le chômage s'établirait à 2,3 % et la dette publique à environ 17 % du PIB. Il a aussi expliqué que la pression extérieure avait encouragé le développement de la production nationale, l'innovation et le renforcement de la souveraineté technologique. L'adaptation s'accompagne d'une profonde réorientation commerciale. La part du dollar et de l'euro dans le règlement des exportations russes est passée de 85 % en 2021 à 9 % aujourd'hui. Le président a rappelé que Moscou n'avait pas choisi de renoncer aux deux devises, mais avait dû réorganiser ses transactions face aux restrictions imposées. L'Asie-Pacifique représente 53 % du commerce extérieur russe.

LA RUSSIE MISE SUR SES PARTENARIATS ASIATIQUES ET EURASIATIQUES

Dans le prolongement de la réorientation, Vladimir Poutine a insisté sur l'approfondissement des relations économiques avec la Chine et les partenaires eurasiatiques.

Il a évoqué la perspective d'un marché préférentiel pouvant atteindre quatre milliards de personnes grâce à l'essor des projets d'intégration régionale. Pour soutenir la coopération, la Russie poursuit la modernisation de ses infrastructures ferroviaires et maritimes, notamment la route maritime du Nord. Un régime préférentiel unifié doit également être lancé le 1er janvier 2027 dans l'Extrême-Orient russe et l'Arctique, afin d'attirer les investissements et de favoriser l'innovation.

Sur le plan diplomatique, le chef du Kremlin a exprimé ses attentes concernant la rencontre trilatérale prévue avec Xi Jinping et Donald Trump en marge du sommet. Il a vu dans le rendez-vous une occasion de renforcer le dialogue entre grandes puissances et a réaffirmé sa préférence pour la recherche de compromis plutôt que pour les politiques de confrontation.

R. I.

VOULANT RELANCER LE DÉBAT SUR L'ADHÉSION DE KIEV À L'OTAN

Moscou répond à Macron et affirme «inacceptable même sous une forme indirecte»

La perspective d'une entrée de Kiev dans l'Alliance atlantique ravive un désaccord majeur dans les discussions sur la paix. Après les déclarations du président français Emmanuel Macron à Berlin, sur son soutien à l'adhésion de Kiev à l'Otan, Moscou réaffirme une exigence de sécurité de longue dat, en rappelant « aucune adhésion ukrainienne à l'OTAN », même sous une forme indirecte ou en contrepartie de concessions territoriales. Jeudi, à Berlin, le président Macron a appelé à reprendre les discussions sur une éventuelle adhésion de l'Ukraine à l'OTAN. Le président français s'exprimait à l'issue d'une réunion de la « coalition des volontaires », malgré l'opposition de longue date de Moscou à l'élargissement de l'Alliance vers les frontières russes. Évoquant ce qu'il qualifie de position « maximaliste » de la Russie, Macron estime nécessaire de remettre ce dossier sur la table.

L'ADHÉSION UKRAINIENNE, UNE LIGNE ROUGE POUR LA SÉCURITÉ RUSSE

Il souligne qu'après le conflit, l'Ukraine disposera d'un arsenal important et d'une armée nombreuse, un élément qu'il juge déterminant pour les futures discussions sur la sécurité européenne. Le chef de l'État français a également insisté sur « la poursuite de l'aide militaire occidentale » à Kiev. Selon lui, ce soutien doit « permettre à l'Ukraine d'aborder de possibles négociations de paix en position de force ». La question de l'OTAN demeure au cœur des préoccupations sécuritaires de Moscou. Depuis des années, les autorités russes dénoncent l'élargissement de l'Alliance vers l'est et s'opposent à l'adhésion de l'Ukraine, considérée comme incompatible avec leurs exigences de sécurité. Cette perspective figure parmi les raisons invoquées par la Russie pour expliquer le lancement de l'opération militaire spéciale en février 2022.

Le 19 novembre, Vladimir Poutine a rappelé que l'Ukraine avait initialement inscrit le principe de neutralité dans sa déclaration d'indépendance, avant de s'orienter vers l'OTAN. Le président russe a dénoncé la poursuite de l'expansion de l'Alliance malgré les avertissements répétés de Moscou. Selon Poutine, les préoccupations de sécurité russes ont été ignorées pendant des années. Il a réaffirmé que l'adhésion de Kiev à l'OTAN demeurait inacceptable et que la prise en compte des intérêts de sécurité de la Russie constituait une condition essentielle à tout règlement durable du conflit. Le 20 novembre, le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov, a confirmé que Moscou excluait non seulement une adhésion pleine et entière de l'Ukraine à l'OTAN, mais aussi toute formule intermédiaire. « Même une formule de quasi-adhésion de Kiev à l'OTAN, ou la recherche d'une quelconque solution "créative" dans ce domaine, est inacceptable pour nous », a-t-il déclaré.

MOSCOU REJETTE TOUTE FORMULE D'ADHÉSION, MÊME CONTRE DES TERRITOIRES

Le diplomate a précisé que la Russie restait disposée à examiner les garanties de sécurité, à condition que son exigence de non-adhésion ukrainienne soit reconnue. Parallèlement, des informations de presse ont fait état d'échanges menés par l'émissaire américain Jared Kushner sur une possible adhésion de l'Ukraine à l'OTAN en échange de concessions territoriales. Aucun accord n'a été annoncé et la position de Donald Trump sur cette hypothèse demeure incertaine.

Dmitri Medvedev, vice-président du Conseil de sécurité russe, a fermement rejeté cette possibilité. Dans un message publié sur Telegram le 20 novembre, il a qualifié cette idée d'« insensée », rappelant que l'éventuelle adhésion de Kiev à l'OTAN constituait « l'une des causes de la guerre ». « Il n'y a même rien à commenter », a-t-il ajouté.

R. I.

PRIVILÉGIANT SA PROPRE DÉFENSE

Le Portugal exclut de livrer ses F-16 à l'Ukraine

Alors que Kiev continue de réclamer des chasseurs à ses partenaires occidentaux, Lisbonne ferme la porte à l'envoi de F-16. Le chef de la diplomatie portugaise invoque les besoins de sécurité du pays, notamment la surveillance de son espace maritime. La formation des pilotes et une coopération sur les munitions « restent envisageables pour le moment». « Le Portugal ne transférera aucun de ses avions de combat F-16 à l'Ukraine » a affirmé le ministre portugais des Affaires étrangères, Paulo Rangel, lors d'une conférence de presse à Kiev, mercredi, aux côtés de son homologue ukrainien Andriï Sybiha. Il a justifié son refus par « la nécessité de préserver les capacités militaires » de son pays. Interrogé sur une éventuelle livraison, le chef de la diplomatie portugaise l'a écartée sans ambiguïté. « Fournir des avions F-16 est pour nous, en réalité, impossible. En revanche, la question de la formation est différente », a-t-il déclaré et de souligner que « les chasseurs étaient essentiels à la défense de l'espace aérien national ». Il a rappelé que les responsabilités du Portugal ne se limitaient pas à son territoire terrestre, mais s'étendaient aussi à un vaste espace maritime nécessitant des moyens militaires adaptés. Malgré le refus catégorique, Lisbonne n'exclut pas certaines formes de coopération militaire avec Kiev. Des équipes portugaises ont déjà participé à la formation de pilotes ukrainiens à l'utilisation des F-16, une activité qui pourrait se poursuivre. Paulo Rangel a néanmoins précisé qu'aucune décision ne pouvait être prise sans l'accord du ministère de la Défense et des forces armées portugaises, seules autorités compétentes pour approuver une telle coopération. La possibilité d'une assistance concernant les munitions utilisées par les F-16 pourrait aussi être examinée. Pour l'heure, aucun nouvel engagement concret n'a été annoncé dans les deux domaines.

KIEV POURSUIT SES DEMANDES AUPRÈS DE SES PARTENAIRES OCCIDENTAUX

La position de Lisbonne survient alors que les autorités ukrainiennes continuent de solliciter des avions de combat supplémentaires. Le 17 novembre, Volodymyr Zelensky avait réclamé 40 F-16 de plus lors d'une réunion du Groupe de contact sur la défense de l'Ukraine, organisée dans le format dit « Ramstein ». Le Portugal ne met toutefois pas fin à toute assistance militaire à Kiev. L

R. I.

POUR CONDUIRE LANA NUSSEIBEH AU POSTE DE SG DE L'ONU

Les Émirats usent de leur carte financière

Les Émirats arabes Unis mobilisent leurs investissements et partenariats avec Washington, Londres, Paris, pour soutenir Lana Nusseibeh à la tête de l'ONU. Selon Middle East Eye, elle aurait l'appui de puissances disposant du droit de veto. Sa candidature reste contestée en raison des accusations de soutien émirati aux paramilitaires soudanais notamment en fourniture d'argent et d'armes dans le sillage des visés de l'entité sionise contre le soudan en particulier et l'Afrique en général, pour ne citer qu'eux.

R. I.

VISANT À LIMITER LES POUVOIRS DE TRUMP DANS SA GUERRE CONTRE L'IRAN

Le Sénat vote contre la résolution

Le Sénat américain a rejeté jeudi, par 51 voix contre 48, une résolution visant « à limiter la guerre de Trump contre l'Iran sans autorisation du Congrès ». Malgré l'impopularité du conflit et la victoire démocrate aux élections de mi-mandat, les républicains soutiennent le président.


Ph : DR

Un bras de fer budgétaire se profile en 2027 et un nouvel échec pour les opposants à la guerre américaine contre l'Iran. Jeudi, le Sénat américain a rejeté, par 51 voix contre 48, une résolution visant à contraindre Donald Trump à mettre fin aux opérations militaires contre Téhéran, « sauf autorisation explicite du Congrès ». Un vote qui survient après la défaite des républicains aux élections de mi-mandat du 3 novembre.

Le texte, déjà adopté en septembre par la Chambre des représentants à 220 voix contre 204, entendait réaffirmer les prérogatives du Congrès en matière de guerre. Depuis le début de l'agression américano-sioniste le 28 février dernier, contre l'Iran , Trump conduit les opérations sans avoir obtenu d'autorisation formelle des parlementaires et en attendant début 2027. Il est à noter, que trois sénateurs républicains, Susan Collins, Lisa Murkowski et Rand Paul, ont rejoint les démocrates dans leur vote, pour soutenir la résolution. À l'inverse, le démocrate John Fetterman s'y est opposé. Le scrutin marque la 21e tentative parlementaire de limiter les pouvoirs de guerre depuis le début du conflit. À l'origine de cette initiative, le sénateur démocrate Tim Kaine qui dénonce « une intervention militaire prolongée, coûteuse et impopulaire ». Selon un sondage Reuters/Ipsos réalisé du 13 au 16 novembre, seuls 31 % des Américains approuvent la guerre. Son coût atteignait au moins 48,3 milliards de dollars au 13 novembre, d'après des données présentées au Sénat. La résolution aurait toutefois eu une portée essentiellement symbolique. L'administration Trump conteste la valeur contraignante de ce type de texte, qui n'est pas soumis à la signature présidentielle. Le rapport de force pourrait néanmoins changer dès le 3 janvier 2027, lorsque les démocrates prendront le contrôle des deux chambres du Congrès. Plusieurs élus envisagent désormais d'utiliser le levier budgétaire pour restreindre le financement des opérations offensives contre l'Iran. Une perspective qui annonce un nouveau bras de fer institutionnel avec la Maison Blanche.

R. I.

APRÈS L'ÉCHEC DES DÉBUTS D'ANTHROPIC À RELANCER LE MARCHÉ DE L'IA

Les actions américaines plongent

Les actions américaines ont chuté jeudi, une ouverture prometteuse ayant laissé place à une vente généralisée, alimentée par les inquiétudes concernant de nouvelles hausses de taux de la Réserve fédérale. L'indice Dow Jones a chuté de 1 101,11 points, soit 2,19 %, à 49 097,06, clôturant sous la barre des 50 000 points pour la première fois depuis début juin. Le S&P 500 a perdu 147,80 points, soit 2,02 %, à 7 175,83, enregistrant ainsi sa sixième séance de baisse consécutive, sa plus longue série de pertes depuis avril 2024. Le Nasdaq Composite a reculé de 550,69 points, soit 2,25 %, à 23 879,20. Les 11 principaux secteurs du S&P 500 ont tous clôturé en baisse, les secteurs de la consommation discrétionnaire et de la santé enregistrant les replis les plus marqués. Anthropic a bondi de 17,07 % lors de ses débuts au Nasdaq après avoir fixé le prix de la plus importante introduction en bourse jamais enregistrée à 83 dollars américains par action, ouvrant à 111,5 dollars avant de réduire ses gains. Cependant, Advanced Micro Devices a chuté d'environ 7,7 %, tandis que Nvidia a effacé un gain initial de près de 5 % pour terminer à 3,3 % en dessous de sa clôture précédente. Palo Alto Networks a progressé de 6,42 % après avoir publié des résultats trimestriels supérieurs aux attentes et relevé ses prévisions pour l'ensemble de l'année. Walmart a reculé d'environ 1 % malgré un chiffre d'affaires de 188,8 milliards de dollars au troisième trimestre, en hausse de 5,2 %, et le relèvement de ses prévisions pour l'année. Sur le plan économique, les demandes initiales d'allocations de chômage ont augmenté de 1 000 pour atteindre 203 000 au cours de la semaine se terminant le 14 novembre, a indiqué le ministère du Travail, tandis que les demandes continues ont bondi de 70 000 pour atteindre 1,763 million. L'indice de production manufacturière de la Réserve fédérale de Philadelphie a chuté à 6,3 en novembre, contre 20,9 en octobre, son plus bas niveau en six mois. Par ailleurs, l'indice des indicateurs avancés du Conference Board a reculé de 0,3 % en octobre.

`Les investisseurs ont également pris en compte des perspectives plus restrictives concernant la politique de la Réserve fédérale. Les opérateurs anticipaient une hausse quasi certaine des taux d'un quart de point lors de la réunion de la Fed des 8 et 9 décembre, après que le compte rendu de la réunion d'octobre de la banque centrale ait révélé que la quasi-totalité des responsables estimaient qu'une nouvelle hausse serait probablement appropriée en décembre. « Le rôle de la Fed est d'empêcher que cela ne provoque une surchauffe de l'économie », a déclaré jeudi Austan Goolsbee, président de la Fed de Chicago, avertissant que la construction de centres de données et les dépenses de consommation financées par l'accumulation de richesses futures pourraient facilement entraîner une surchauffe de l'économie.

Le vice-président de la Fed, Philip Jefferson, a également déclaré que le développement de l'intelligence artificielle contribuait à l'inflation.

R. I.

NOUVELLE FAILLE DANS LA PROTECTION DES DONNÉES BANCAIRES

JPMorgan, Visa, Mastercard touchés et l'IA amplifie la menace cyber

JPMorgan Chase, Visa et Mastercard ont confirmé jeudi, des cyberattaques contre des prestataires, exposant certaines données clients, sans compromettre les paiements. Le groupe n0n revendique les intrusions. Déjà repéré pour son usage d'outils d'IA, il illustre l'industrialisation des cybermenaces et la vulnérabilité des sous-traitants.

Nouvelle faille dans la protection des données bancaires. Le 19 novembre, JPMorgan Chase, Visa et Mastercard ont reconnu des cyberattaques visant des prestataires extérieurs, exposant des informations sur certains clients.

Leurs réseaux de paiement n'ont pas été compromis, assurent les entreprises. Chez JPMorgan, les pirates auraient accédé à des fichiers marketing contenant noms et adresses électroniques. Reuters a examiné des données présentées comme celles de plus de 16 000 clients, parfois accompagnées de numéros de téléphone, sans pouvoir les authentifier. Mastercard évoque un nombre limité d'adresses de courriel d'adhérents à un programme d'avantages. Visa signale un incident chez un fournisseur en Asie-Pacifique, sans atteinte à ses systèmes ni aux numéros de cartes.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DE TOUS LES DANGERS

Les entreprises n'ont pas identifié leurs prestataires et le groupe d'extorsion n0n a revendiqué les attaques et publié des échantillons de fichiers, dont la provenance reste à vérifier. La panne ayant perturbé JPMorgan le 16 novembre relevait, elle, d'un bug logiciel distinct. Au-delà des données dérobées, l'affaire révèle une faiblesse structurelle : une banque peut sécuriser son propre réseau tout en restant exposée par ses sous-traitants. Une adresse électronique associée à un établissement financier suffit parfois à préparer des messages frauduleux crédibles. L'intelligence artificielle (IA) accentue la menace. Selon le spécialiste de cybersécurité SOCRadar, non a utilisé un assistant de programmation fondé sur l'IA pour développer des centaines de scripts d'attaque.

R. I.

LE VICE-MINISTRE DU MAE RUSSE SERGUEÏ RIABKOV

«L'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN est une option totalement inacceptable»

La question des garanties de sécurité pour l'Ukraine pourrait être abordée une fois que Kiev aura reconnu le caractère non négociable de l'exigence de la Russie selon laquelle « elle ne doit pas adhérer à l'OTAN », a déclaré hier , le vice-ministre des Affaires étrangères Sergueï Riabkov. . « Une fois cela fait, je pense que la question des garanties de sécurité pourra être abordée d'une manière ou d'une autre », a précisé le responsable russe, ajoutant que « la Russie n'est pas opposée au dialogue mais ne discutera pas de l'adhésion de l'Ukraine à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ». Ryabkov a souligné que l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN est « une option totalement inacceptable » pour Moscou. Il a également rejeté les propositions visant à accorder à l'Ukraine un statut semblable à celui de membre de l'OTAN ou à trouver une soi-disant solution créative au problème. « Même l'idée d'une formule de "quasi-adhésion" pour Kiev au sein de l'OTAN, ou la recherche d'une quelconque "solution créative" à cet égard, est une option inacceptable pour nous », a-t-il déclaré. L'envoyé spécial du président américain Donald Trump, Jared Kushner, a déclaré jeudi que la Russie avait accepté la participation européenne à un mécanisme de négociation multilatéral sur l'Ukraine et qu'elle était favorable à l'idée d'accorder à l'Ukraine des garanties de sécurité fondées sur l'article 5 du traité de l'OTAN.

R. I.

CANDIDAT DE LA LISTE ÉLECTORALE ÉTUDIANTE

Aleksandar Cupic elu président du parlement Serbe

L'Assemblée nationale serbe, nouvellement élue, a désigné jeudi Aleksandar Čupić, candidat de la liste électorale étudiante « Liste étudiante – Les étudiants gagnent », comme son président. Conformément à la Constitution serbe, M. Čupić assumera également les fonctions de président par intérim suite à la démission de l'ancien président Aleksandar Vučić. Cupic, maître de conférences à la faculté des transports et du génie de la circulation de l'université de Belgrade, a remporté 140 voix, devançant Stojan Radenovic, candidat du groupe mené par le Parti progressiste serbe (SNS), qui a recueilli 97 voix. Au total, 239 parlementaires ont participé au scrutin. L'élection a eu lieu le troisième jour de la session inaugurale, qui a débuté le 17 novembre, date à laquelle les mandats des 250 parlementaires ont été confirmés et la 15e Assemblée nationale a été officiellement constituée. Conformément à la Constitution, le président du Parlement assume les fonctions présidentielles en cas de vacance de la présidence. Vučić a démissionné le 27 septembre, et la présidente du Parlement, Ana Brnabić, a alors assumé la présidence par intérim. Cupić lui a succédé après son élection. Dans son discours d'investiture, Cupic a appelé à promouvoir une culture politique fondée sur le dialogue et la tolérance. Il s'est engagé « à respecter tous les parlementaires, à encourager les critiques constructives et à renforcer le contrôle parlementaire ».

R. I.

SOMALIE

Mogadiscio expulse l'ambassadeur émirati

Le gouvernement somalien a annoncé jeudi l'expulsion de l'ambassadeur des Emirats arabes unis à Mogadiscio, dénonçant les ingérences émiraties dans ses affaires intérieures, qualifiées « d'agression manifeste ».



Ph : DR

Le Conseil des ministres somalien a accordé 72 heures à l'ambassadeur émirati pour quitter la Somalie, a annoncé, lors d'une conférence de presse, le ministre somalien de l'Information, Abdulfatah Qasim. L'ambassadeur somalien à Abou Dhabi a également été « rappelé pour consultation », a-t-il poursuivi. La Somalie avait exprimé, mercredi, sa « vive préoccupation » face à ce qu'elle a qualifié d' « ingérence persistante » des Emirats arabes unis dans ses affaires intérieures, estimant que ces agissements « portent atteinte à sa souveraineté, à son intégrité territoriale et à son unité nationale ». Dans un communiqué, le ministère somalien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale avait réaffirmé le rejet des autorités somaliennes de « tout engagement étranger ou arrangement sécuritaire parallèle » qui contournerait le gouvernement fédéral, « seule autorité » habilitée à conduire les relations extérieures du pays. La Somalie a affirmé qu'elle prendrait « toutes les mesures légales nécessaires » pour préserver sa souveraineté, son intégrité territoriale et son unité nationale. Dans une allocution télévisée diffusée mardi dernier, le président somalien, Hassan Sheikh Mohamud, a vivement dénoncé l'ingérence des Émirats arabes unis dans les affaires intérieures de son pays. Il a notamment accusé Abou Dhabi « de soutenir des groupes armés et d'attiser les tensions entre le gouvernement fédéral et les administrations régionales », contribuant ainsi à fragiliser l'unité nationale. Le chef de l'État somalien a estimé que « les Émirats avaient trahi la confiance entre les deux pays en mettant en place des bases militaires et des structures sécuritaires échappant au contrôle des autorités centrales de Mogadiscio ». Ces accusations portent aussi sur les accords conclus par Abou Dhabi avec plusieurs administrations régionales concernant des infrastructures stratégiques, « sans consultation ni approbation du gouvernement central ». Hassan Sheikh Mohamud a particulièrement dénoncé « les arrangements relatifs aux ports de Berbera, Bosaso et Kismayo », soulignant que ces installations « constituent des biens nationaux appartenant à tous les Somaliens et ne peuvent être négociées en dehors du cadre institutionnel fédéral ». Le président somalien a également accusé les Émirats d'installer des bases militaires et d'apporter leur soutien à des forces armées opérant en dehors de la chaîne de commandement nationale. Il a mis en garde contre la multiplication de structures sécuritaires parallèles, qui, selon lui, affaiblissent les institutions de l'État et compromettent les efforts engagés contre le groupe terroriste Al-Shabab.

LE MINISTRE SOMALIEN DE LA DÉFENSE LANCE UNE SÉVÈRE MISE EN GARDE À ABOU DHABI

La reconnaissance du Somaliland par l'entité sioniste a fait voler en éclats les relations déjà fragiles entre Mogadiscio et Abou Dhabi. Le président somalien n'a pas hésité à dénoncer « le rôle des Émirats dans cette initiative », pointant également le refus Emirati de « se joindre aux condamnations arabes et islamiques de cette décision ». En décembre 2025, l'entité sioniste a officiellement reconnu cette région. Plusieurs sources font, par ailleurs, état de projets d'implantation d'une base militaire dans le port stratégique de Berbera, avec une participation émiratie, alors qu'Abou Dhabi dispose déjà d'une présence militaire dans cette zone. À la suite de l'annonce de l'expulsion de l'ambassadeur émirati à Mogadiscio, le ministre somalien de la Défense, Ahmed Moalim Fiqi, a lancé une sévère mise en garde à Abou Dhabi, dénonçant ses politiques et ses ambitions menaçantes pour la souveraineté nationale. Dans un message publié sur son compte X, le responsable somalien n'a pas mâché ses mots : « Nous en avons assez d'un ambassadeur qui incarne la discorde et le mal ! » Il a accusé les Émirats de mener des manœuvres susceptibles de porter atteinte à l'unité, à la sécurité et à la stabilité de son pays. « Faites vos valises et partez ! », a-t-il lancé, dans une adresse sans équivoque à la représentation diplomatique émiratie. Le ministre a également dénoncé les ambitions expansionnistes d'Abou Dhabi, affirmant que la Somalie ne saurait sacrifier sa souveraineté à l'influence financière et politique des Émirats. « La Somalie est plus grande que vos ambitions expansionnistes, et la dignité de son peuple est bien supérieure à votre influence et à votre argent », a-t-il martelé, rejetant catégoriquement toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures de son pays.

R. I.

EPIDÉMIE D'EBOLA EN RDC

L'OMS salue les progrès enregistrés

L'OMS salue les progrès enregistrés dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola en RDC mais appelle « à renforcer durablement les systèmes de santé » en vue de consolider les avancées en question et soutenir la prévention et les efforts encore en cours dans la lutte contre Ebola Six mois après la résurgence du virus Ebola en République démocratique du Congo (RDC), le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a souligné des avancées notables sur le terrain, tout en appelant à ne pas relâcher la vigilance face à une crise sanitaire toujours active.

CONSOLIDER LES AVANCÉES ENREGISTRÉES

Dans une déclaration publiée vendredi sur son compte officiel, le chef de l'agence onusienne a rappelé que la riposte ne devait pas se limiter à la seule maîtrise du virus. Selon Tedros Adhanom Ghebreyesus, Ebola ne représente qu'une menace sanitaire parmi tant d'autres auxquelles les populations locales sont quotidiennement exposées. Le responsable onusien a plaidé par ailleurs, pour une approche globale visant à « conjuguer les efforts » , non seulement, prcisee-t-il « pour venir à bout de l'épidémie, mais également pour renforcer les systèmes de santé ». L'objectif affiché par l'OMS est de permettre aux communautés affectées de sortir de cette crise mieux préparées, plus résilientes et davantage outillées pour se protéger face aux futures urgences médicales. Malgré les progrès enregistrés dans la prise en charge et le suivi des patients, les chiffres communiqués par l'organisation internationale témoignent de l'ampleur toujours critique de l'épidémie. Lors d'un point de presse tenu mardi dernier à Genève, un responsable de l'OMS a indiqué que la maladie avait déjà provoqué plus de 11 300 cas d'infection et 5 500 décès depuis son apparition. La transmission du virus demeure soutenue dans les zones touchées, avec entre 400 et 500 nouveaux cas signalés chaque semaine, confirmant que la mobilisation internationale et locale reste indispensable pour enrayer définitivement la propagation. Le président égyptien Abdel Fattah El-Sisi et le Premier ministre libyen Abdul-Hamid Dbeibah se sont rencontrés jeudi au Caire pour discuter des moyens de renforcer la coopération bilatérale, a déclaré la présidence égyptienne. Lors de leur rencontre, Sissi a réaffirmé le soutien de l'Égypte à la sécurité, à la stabilité, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Libye, et a souligné l'importance de renforcer les liens commerciaux et d'investissement bilatéraux et d'élargir la coopération dans les domaines de l'énergie et de la reconstruction, a indiqué la présidence dans un communiqué. Dbeibah a exprimé la volonté de la Libye de développer ses relations avec l'Égypte dans divers domaines, a-t-on ajouté.

R. I.

EN PARALLÈLE À LA 5E ÉDITION DE LA SAIIE EN AFRIQUE DU SUD

Tenue de l''Exposition économique et commerciale Chine-Afrique

La session sud-africaine de l'Exposition économique et commerciale Chine-Afrique a débuté jeudi à Johannesburg, les responsables et représentants d'entreprises sud-africains appelant à des liens commerciaux et d'investissement plus étroits avec la Chine. Organisé en parallèle de la cinquième édition de l'Exposition internationale industrielle d'Afrique du Sud (SAIIE), cet événement de trois jours offre une plateforme aux entreprises des deux pays pour explorer des opportunités, établir des partenariats et conclure des accords commerciaux. Lors de la cérémonie d'ouverture, John Steenhuisen, vice-ministre sud-africain du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence, a déclaré que les deux pays partageaient la même vision d'un partenariat fondé sur une coopération économique renforcée et un développement mutuel. Il a exhorté les entreprises des deux pays à tirer pleinement parti de l'exposition pour explorer les opportunités qui s'offraient à elles. Quarante entreprises sud-africaines et plus de 190 fabricants chinois exposent au SAIIE. L'exposition s'étend sur 5 000 mètres carrés et se divise en quatre sections : énergie, machines et pièces détachées, mines et produits africains. La Chine a étendu le traitement tarifaire zéro à l'ensemble des 53 pays africains avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques le 1er mai. L'ambassadeur de Chine en Afrique du Sud, Wu Peng, a déclaré que les échanges bilatéraux avaient considérablement augmenté depuis l'entrée en vigueur de cette politique, ajoutant que les entreprises chinoises étaient désireuses d'investir en Afrique du Sud et de contribuer à son développement économique et à la création d'emplois. Simohn Engelbrecht, responsable du commerce et des relations chez Agriculture South Africa, a déclaré que l'Afrique du Sud était bien placée pour approvisionner la Chine en une variété de produits agricoles tout au long de l'année et cherchait à diversifier ses exportations vers le marché chinois. « Au final, l'opportunité qui s'offre à nous n'est pas seulement d'accroître les volumes d'échanges commerciaux, mais aussi de bâtir une relation économique plus forte et plus diversifiée entre l'Afrique du Sud et la Chine », a déclaré Engelbrecht.

R. I.

PUB





« TANAGHOM » AU BASTION 23

L'art ornemental islamique célébré dans toute son harmonie

À l'occasion de la Journée mondiale de l'art islamique, le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs à Alger accueille, jusqu'au 18 décembre, une vaste exposition collective dédiée à l'ornementation traditionnelle. Réunissant une cinquantaine d'élèves du maître-formateur Mustapha Adjaout, l'événement déploie près de 150 œuvres entre toiles et sculptures sur bois.



Ph : DR

Inaugurée mercredi dans le cadre historique du Bastion 23, l'exposition « Tanaghom » (Harmonie) s'inscrit dans la célébration annuelle du 18 novembre, consacrée aux arts islamiques. Pour marquer ce rendez-vous, une cinquantaine de peintres décorateurs, formés par l'artiste et professeur Mustapha Adjaout, ont investi les galeries avec près de 120 tableaux et une trentaine de sculptures sur bois. Présentées volontairement sans titre, ces créations témoignent de la vitalité et de la diversité des techniques issues d'une tradition esthétique séculaire.

Au fil du parcours, les cimaises révèlent un dialogue fécond entre motifs classiques, calligraphie et scènes figuratives. Dans un registre mauresque, Samira Zaamoum signe quatre pièces mettant en scène une tête de cheval, des grappes de raisin, une céramique à deux carreaux ainsi qu'un lutrin destiné au Saint Coran. La dimension spirituelle s'exprime également à travers la gouache de Leila Younsi, qui propose une calligraphie ornementale d'un verset coranique. De son côté, Nabil Salhi associe l'écriture calligraphique au patrimoine urbain algérois dans deux œuvres consacrées à la Place des Martyrs, non loin d'une composition de Dalila Boutnafri représentant des chameaux dans une palmeraie.

Le travail du bois occupe une place tout aussi remarquée dans cette fresque collective. Samira Lakhdari y dévoile une sculpture représentant une khamsa, tandis que Nacera Saadoun expose deux tableaux floraux et le portrait d'un grand paon bleu. Ces pièces annoncent un ensemble varié d'objets sculptés et ornés sur ce même matériau, où se côtoient coffrets, miroirs, vases, cafetières, malles et reproductions de fontaines de la Casbah d'Alger.

Pour les responsables du lieu, l'enjeu dépasse le simple accrochage esthétique. Selon Ali Grid, inspecteur culturel et artistique au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs, cette manifestation offre un espace privilégié pour valoriser les dimensions artistiques, symboliques et civilisationnelles d'un héritage ancestral qui atteste la profondeur du patrimoine culturel islamique algérien. À travers ce rendez-vous, l'institution entend œuvrer à la promotion et à la transmission de ces savoir-faire, en retraçant les multiples formes créatives qui ont jalonné leur évolution au fil des siècles.

Présent aux côtés de ses élèves, Mustapha Adjaout souligne combien l'ornementation demeure l'un des domaines les plus emblématiques de cette tradition, portée par la précision de ses compositions et la richesse de ses procédés. L'exposition invite ainsi le public à revisiter un univers fondé sur la quête d'équilibre, de symétrie et d'harmonie, articulé autour des tracés géométriques, des arabesques végétales et de la calligraphie. Au-delà de la virtuosité technique, le maître-formateur rappelle que cet art constitue un véritable langage visuel chargé de sens culturel et spirituel, reflétant un rapport singulier à la beauté et à l'espace, nourri par les influences et les échanges qui ont forgé les grandes écoles artistiques du monde islamique.

R. C.

ORAN

Une nouvelle salle de spectacles artistiques à Arzew

La commune d'Arzew (Est d'Oran) s'est dotée d'une nouvelle infrastructure culturelle, consistant en une salle de spectacles culturels et artistiques au quartier El Mohgoun, dont les travaux de réalisation viennent d'être achevés, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la commune. Cette infrastructure s'inscrit dans le cadre du programme local visant à renforcer les structures destinées aux jeunes et à mettre à leur disposition des espaces dédiés aux activités culturelles, artistiques et associatives. La salle devrait accueillir des représentations théâtrales, artistiques et musicales, ainsi que des activités culturelles et éducatives au profit des élèves et des jeunes. Elle permettra également aux associations activant dans le quartier d'organiser leurs rencontres et manifestations, et accueillera les célébrations et les festivités nationales et religieuses. Cette infrastructure s'inscrit dans le cadre d'un programme plus large de développement des équipements culturels, de jeunesse et sportifs à travers les différents quartiers de la commune d'Arzew. Ce programme a notamment a porté sur la réalisation d'une Maison de jeunes et de la culture au quartier Emir Abdelkader, l'aménagement de la plage El Manara et d'un jardin pour enfants au quartier Chafri, ainsi que la création d'espaces de jeux et de loisirs pour enfants et l'aménagement de places destinées aux jeunes dans plusieurs quartiers. Il a également concerné la dotation des établissements scolaires en mobilier scolaire et en équipements sportifs. S'agissant des projets en cours de réalisation, les procédures relatives à la réalisation de 12 terrains de proximité à travers différents quartiers se poursuivent, parallèlement au projet de réhabilitation du complexe sportif Mustapha-Zitouni, situé au quartier Mohamed Fertas. Par ailleurs, plusieurs nouvelles opérations ont été inscrites et financées et sont désormais prêtes à engager les procédures de lancement. Elles portent notamment sur la réalisation de quatre maisons de jeunes dans les quartiers Gourine Bachir, Ahmed Zabana, Centre-ville et Colonel Othmane, ainsi que d'une salle de spectacles à proximité du cinéma El Mactaa, au centre- ville. Elles comprennent également la réhabilitation et l'équipement de la bibliothèque communale au quartier Emir Abdelkader, ainsi que la climatisation de la salle du 24-Février et de la maison de jeunes du même quartier. Ces opérations concernent aussi la réhabilitation du stade communal Kribouis M'naouer, la réalisation de terrains de proximité dans plusieurs quartiers, dont un au niveau de la place El Manara, et de terrains sportifs au sein des écoles primaires. Elles prévoient en outre la réalisation de deux terrains de handball et de tennis au quartier El Hadaïk, ainsi que la dotation du complexe sportif Mustapha Zitouni en gazon synthétique, en éclairage sportif et en piste d'athlétisme, outre l'aménagement d'espaces de jeux pour enfants dans la plupart des quartiers. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du renforcement des équipements de proximité et de l'amélioration des conditions de pratique des activités culturelles, sportives et récréatives, afin d'offrir aux jeunes et aux enfants davantage d'opportunités pour développer leurs talents et participer à la vie culturelle et associative au sein de leurs quartiers.

PUB


الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية البويرة
دائرة اشتراله
بلدية اشتراله
مصلحة التنظيم و الشؤون العامة
رقم: 04 /ع ت ش ع/2026
وصل استلام التبليغ بتقييد الهيئة التقنية
بلغنا أحكام المادة 19 من المرسوم رقم 13-186 المؤرخ في 19 صفر 1435
الموافق لـ 23 ماي 2013 المتعلق بالصفقات العمومية و تفويضات المرفق العام
المعدل و المتمم، أن التبليغ قد تم في 15 ماي 2026 و أن الهيئة التقنية المكلفة
بالرقابة التقنية لمصلحة البويرة
• السحاء: الرابطة البحية للرياضة للجميع لبلدية اشتراله
• المسجلة تحت رقم: 36/2007 بتاريخ 02 جويلية 2007
• المقر: بشارع العقيد عميروش اشتراله مركز
• يترأسها السيد: نواري رضا ابن محمد
• تاريخ و مكان الميلاد: 12/04/1984 بـ اشتراله
• العنوان: اشتراله مركز
ملاحظة: مدة صلاحية هذا الوصل محدد بأربعة سنوات ابتداءا من
تاريخ 11 نوفمبر 2026.
و بالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفق لأحكام المادة 19 الفقرة
02 من المرسوم السالف الذكر.
الإمضاء

10E FESTIVAL DU FILM EUROPÉEN

Dix-sept films à l'affiche

Dix-sept films issus de plusieurs pays européens seront projetés à Alger, Annaba, Constantine, Oran et Tlemcen, à l'occasion de la 10e édition du festival du film européen, Ouverture jeudi dernier et jusquau 26 novembre en cours, ont indiqué mercredi à Alger les organisateurs. Des Etats membres de l'Union européenne (UE) dont l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, la Tchéquie et la Suède participent à cette édition à travers une sélection de productions cinématographiques de divers genres, incluant comédies, drames, documentaires, thrillers et films d'animation. En présence de cinéastes européens, les projections sont prévues dans les salles des Instituts culturels européens à Alger, Oran, Tlemcen et Constantine, selon les organisateurs qui ont présenté devant la presse le programme de cette édition. L'ambassadeur de l'UE en Algérie, M. Diego Mellado Pascua, a indiqué que ce festival s'inscrit dans "la continuité du dialogue culturel entre l'Algérie et l'Europe à travers le cinéma". Cette nouvelle édition prévoit la projection de productions récentes parmi les plus distinguées en Europe et dans des festivals de cinéma internationaux, notamment le film "Sentimental value" du réalisateur norvégien Joachim Trier, distingué "meilleur film étranger" lors de la 98e édition des Oscars. Pour sa part, la directrice de l'Institut culturel italien en Algérie, Mme Paola Cordone, a relevé que cette 10e édition accueille des réalisateurs, acteurs et personnalités du monde du cinéma européen", en plus de l'organisation d'ateliers et master-class dédiés à la critique, au cinéma d'animation et à la musique de film.

TISSEMSILT

Lancement de la 5e édition du Salon national des arts plastiques

La cinquième édition du Salon national des arts plastiques " Le Pinceau d'or " a été inaugurée, jeudi à la Maison de la culture " Mouloud Kacem Naït Belkacem " de Tissemsilt, avec la participation d'une quarantaine d'artistes peintres amateurs et professionnels représentant 13 wilayas. Le directeur de la Maison de la culture, Abdeljalil Koudidi, a indiqué que cette manifestation artistique, qui se déroule sur trois jours, connaît également la participation d'artistes de la wilaya hôte. Elle vise à célébrer les arts plastiques algériens et à mettre en valeur la créativité des artistes, en tant que moyen d'expression de la mémoire et de l'identité nationales. Il a ajouté que ce Salon constitue un espace permettant aux visiteurs de découvrir diverses œuvres artistiques dans les domaines des arts plastiques, de la calligraphie arabe, de l'ornementation et des miniatures, ainsi que de prendre connaissance des différentes expériences artistiques d'artistes issus de plusieurs wilayas. Le programme de cette manifestation artistique prévoit également l'organisation d'un concours visant à sélectionner la meilleure peinture à l'huile parmi les œuvres exposées, sous la supervision d'un jury composé de spécialistes des arts plastiques, a précisé le même responsable. Organisé sous le slogan " Un pinceau qui raconte l'histoire et des couleurs qui vibrent de liberté ", ce Salon ambitionne de mettre en lumière la créativité artistique et d'offrir un espace d'exposition, d'échange et de partage d'expériences et de savoir-faire entre les artistes participants.

Recette du Jour



POULET ROTI AU MIEL ET À LA CORIANDRE

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- 2 ou 3 cuisses de poulet
Viande hachée (facultatif)
Préparation de la marinade:
- 1/2 cuillère à café de chaque épice suivante :
- Curcuma
- Ras el hanout
- Sel
- Garam massala
- Piment en poudre
- Puis
- 1 cuillère à soupe de coriandre ciselée
- 2 cuillères à soupe de miel
- 1/2 citron pressé
- 2 gousses d'ail écrasées
- 100 ml d'eau (1/2 verre)
- 1 cuillère à café d'huile d'olive

Instructions du poulet caramélisé au miel

1 : La marinade du poulet caramélisé : 2 heures avant la cuisson du poulet ou la veille.
Dans un saladier, versez tous les ingrédients de la marinade.
Piquez le poulet avec la lame d'un couteau.
Versez la marinade en recouvrant bien les cuisses de poulet.
Couvrir et mettre au frais jusqu'au moment de la cuisson.
Dans un moule allant au four, déposez le poulet mariné avec toute sa marinade.
Ajoutez un demi verre d'eau et couvrir le plat de papier cuisson et papier aluminium.
Mettre à cuire au four th. 200°C et surveillez la cuisson de temps à autre (environ 40 minutes).
Déglacez avec de l'eau si nécessaire et arrosez le poulet avec le jus de cuisson.
15 minutes avant la fin de cuisson, retirez le papier aluminium et faire dorer.
2 : Les boulettes de viande tandoori
Mélangez la viande hachée avec une cuillère d'épices spécial tandoori, le sel, une gousse d'ail et la coriandre fraîche ciselée.
Faire des boulettes de la taille d'une noix et mettre en brochette.
Les placer dans le plat avec la sauce du poulet et faire cuire jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées.
Vous pouvez servir avec du boulgour, du riz, des pâtes ou légumes.

Notes et Astuces

Optez de préférence pour un bol en verre ou en céramique, qui permettra une meilleure répartition des saveurs. Évitez les contenants en métal, qui peuvent altérer le goût de la marinade.

Gâteau du Jour

BOULES DE BERLIN



INGRÉDIENTS

- 500 gr de farine t45 ou gruau
- 2 oeufs + 2 jaunes
- 50 gr de sucre
- 1 sachet de levure de boulanger sèche
- 100 ml de lait tiède
- 60 gr de beurre mou
- 8 gr de sel
- Confiture (framboise, fraise ou abricot)
- Sucre glace ou sucre semoule pour l'enrobage

Préparation des beignets de Berlin
Dans un grand saladier ou dans le bol de votre robot pâtissier, versez la farine, le sucre, la levure, le sel, les oeufs et le lait tiède.
Pétrissez à vitesse moyenne pendant 5 à 7 min, jusqu'à ce que la pâte commence à se lisser. Ajoutez le beurre mou en petits morceaux, petit à petit, tout en continuant de pétrir.
Continuez le pétrissage pendant encore 5 à 10 minutes, jusqu'à ce que le beurre soit totalement intégré et que la pâte devienne souple, élastique et homogène.
Couvrez la pâte d'un torchon propre ou d'un film légèrement huilé.
Laissez-la lever pendant 1h30 dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'à ce qu'elle double de volume.
Dégazez la pâte en la pressant doucement avec la paume de la main. Divisez-la en portions de 60 à 70 gr et façonnez-les en boules bien régulières.
Déposez-les sur une plaque farinée ou recouverte de papier cuisson.
Couvrez les boules et laissez-les reposer à température ambiante pendant 30 à 45 minutes, le temps qu'elles gonflent légèrement.
Faites chauffer un bain d'huile à 170 °C .
Faites frire les beignets 2 à 3 minutes de chaque côté, jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.
Égouttez-les soigneusement sur du papier absorbant.
A l'aide d'une poche à douille munie d'un embout long, injectez une belle cuillère de confiture à cœur de chaque beignet, en perçant légèrement sur le côté.
Roulez les boules encore tièdes dans du sucre semoule pour une finition croustillante, ou laissez-les refroidir avant de saupoudrer de sucre glace pour un aspect plus délicat.



Conseil du jour



Le saviez-vous ?



Taches ongles ...



Les taches blanches sur l'ongle sont une anomalie courante appelée leuconychie. La plus part du temps elle est causée par une carence en zinc ou en vitamine B5. ils sont indispensables à la bonne synthèse de la kératine, sans eux toute la matrice est affectée, une leuconychie peut apparaître.

Bon à savoir !

La fraise embellit notre peau, plus saine et plus jeune et ce grâce à la vitamine C qu'elle contient. Vitamine essentielle à la synthèse du collagène. Est une alliée minceur : faibles en calories et riches en nutriment. Elles contiennent également des anthocyanes qui stimulent la combustion des graisses stockées.



Astuce du jour:

Comment enlever du chewing-gum sur un vêtement?

Vinaigre blanc.
Étapes : Imbibez généreusement le chewing-gum de vinaigre blanc.
Laissez reposer 5 minutes.
On frotte doucement avec la brosse à dents jusqu'à ce que la gomme commence à se détacher.
Rincez soigneusement à l'eau froide. Petit plus : tamponnez avec un chiffon propre pour absorber les derniers résidus.
On recommence si besoin, puis on lave normalement en machine.

CITATION DU JOUR

« Si tu as de nombreuses richesses, donne de ton bien ; si tu possèdes peu, donne de ton coeur. »

Le Courrier d'Algérie
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social : Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire : BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant : Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition : PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou : 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. /Fax. : 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJDID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026 - PRIX : LAYMAN - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ-QUARTÉ - QUINTÉ

Un véritable casse-tête sur 1 300 mètres

Ce samedi, l'hippodrome du Caroubier donne rendez-vous aux turfistes avec le Prix Layman, une épreuve à conditions de haut vol mettant à l'honneur la race pur-sang arabe sur le tracé sélectif des 1 300 mètres. Support aux trois formes de paris phares (Tiercé, Quarté et Quinté), cette course a de quoi séduire les parieurs les plus exigeants, toujours en quête du fameux jackpot synonyme de gros rapports PMU durant ces deux derniers mois. Réservée aux chevaux de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé 81 000 DA en gains et places depuis le 1er avril 2026, l'épreuve impose une échelle des poids particulièrement sévère, à raison d'un kilo de surcharge par tranche de 16 000 DA cumulés. Avec une majorité de concurrents proches du plafond autorisé et déjà confirmés sur cette distance intermédiaire, le jeu des balances risque de peser très lourd dans les organismes au moment de l'emballage final. La difficulté majeure réside dans l'extrême homogénéité d'un lot où la hiérarchie demeure particulièrement floue, partagée entre les chevaux possédant une classe pure mais pénalisés de 4 à 5 kilos, et ceux légèrement moins riches qui profiteront d'une situation pondérale avantageuse pour placer leur pointe de vitesse. Dénicher la bonne combinaison des cinq premiers relève ainsi d'un véritable exercice d'équilibriste, raison pour laquelle il est vivement conseillé, dans une configuration aussi ouverte, de s'en remettre au savoir-faire des jockeys de métier.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
F. METIDJI	1	ICARDI	MD. ASLI	58	8	H. DJELLOULI
N. DAAS	2	GALBANE D'HEM	A. YAHIAOUI	58	10	B. DEIFOUS
Y. BOUCHAMA	3	LOKIS	CH. ATTALLAH	58	6	A. DJEBBAR
R. BOUSAA	4	ASSIL CINQ (0)	A. BOUSSAA	58	9	A. BOUSSAA
H. AISSANI	5	JOUHARAT HODNA	MS. AIDA	56	7	PROPRIÉTAIRE
A. HADEF	6	SANHAL	D. BOUBAKRI	56	5	A. NASRI
F. HAMIANE	7	FALAH	A. HAMIDI	56	4	PROPRIÉTAIRE
AL. BENDJEKIDEL	8	MORDJANE	S. BENYETTOU	55	2	PROPRIÉTAIRE
S. ZERGUINE	9	GHARAMA (0)	T. LAZREG	55	13	MH. BENKHALIFA
T. AIDA	10	HADIL EL MESK	MA. AIDA	55	3	B. AIDA
MZ. METIDJI	11	HIBR D'HEM	CH. CHAABANE	55	12	A. CHELLAL
Y. SAFSAF	12	GOURANE	JJ:S. ATTALLAH	54	1	PROPRIÉTAIRE
CHIKHOUNE/HAM	13	TAGHROUDET EL MAJD (0)	JJ:Y. CHELLAL	51,5	11	ABM. BOUBAKRI

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. ICARDI. Ce mâle bai de 5 ans stationné à Tiaret ne fera pas le déplacement pour de la simple figuration mais pour défendre carrément ses chances et surtout la victoire.

2. GALBANE D'HEM. Idéalement placé de par la condition de la course du jour, il s'élancera avec de sérieuses ambitions afin de briguer les plus hautes marches du podium.

3. LOKIS. Confié désormais au bon soin du chevronné jockey Chawki Atallah, il peut venir s'inviter en bon rang à l'arrivée.

4. ASSIL CINQ. Ce n'est pas un foudre de guerre, cependant vu le caractère d'ouverture de l'épreuve du jour tout reste possible cette fois.

5. JOUHARAT HODNA. C'est le genre de coursière qu'il faut surveiller de près car elle vient de reprendre les compétitions après un arrêt de six mois.

6. SANHAL. À revoir.

7. FALAH. Très souvent chouchouté il n'a pas confirmé et vu les conditions de la course du jour, il peut rembourser ses nombreux preneurs.

8. MORDJANE. Ce poulain de 3 ans misera sur sa fraîcheur physique et le sérieux de son partenaire du jour pour se distinguer à ce niveau.

9. GHARAMA. Seule plaidera en sa faveur, l'efficacité de son jockey car elle vient de signer un bel accessit lors de son dernier essai, 4e sur le même hippodrome.

10. HADIL EL MESK. À revoir dans d'autres circonstances.

11. HBIR D'HEM. Malgré son absence, ce protégé du chevronné entraîneur A. Chellal fera partie de la combinaison gagnante.

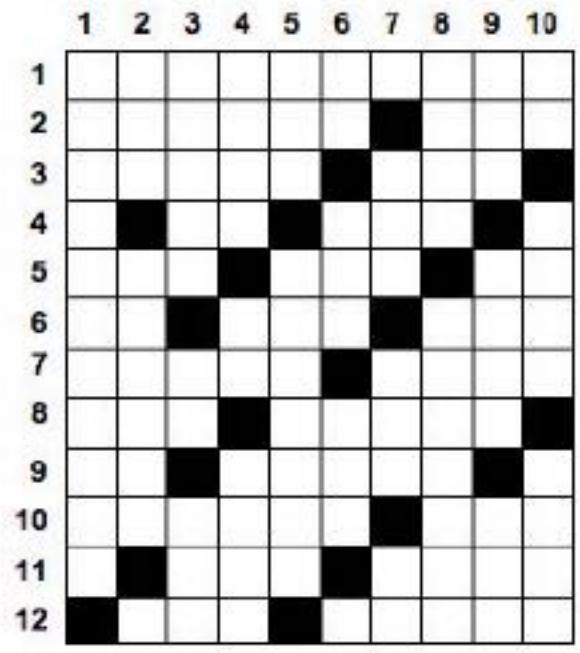
12. GOURANE. Vu le lot de cette épreuve, pour ce mâle gris de 6 ans sa tâche ne sera pas facile.

13. TAGHROUDET EL MAJD. Embusquée en bas de table, cette pensionnaire d'un sérieux entraîneur bénéficiant d'une belle décharge de poids et pilotée par le talentueux jeune Y. Chellal aux coéfficients de réussite très élevés, elle peut venir chambouler l'arrivée.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC
1. ICARDI - 2. GALBANE D'HEM - 8. MORDJANE -
11. HIBR D'HEM - 5. JOUHARAT HODNA
LES CHANCES
3. LOKIS - 12. GOURANE

Mots croisés



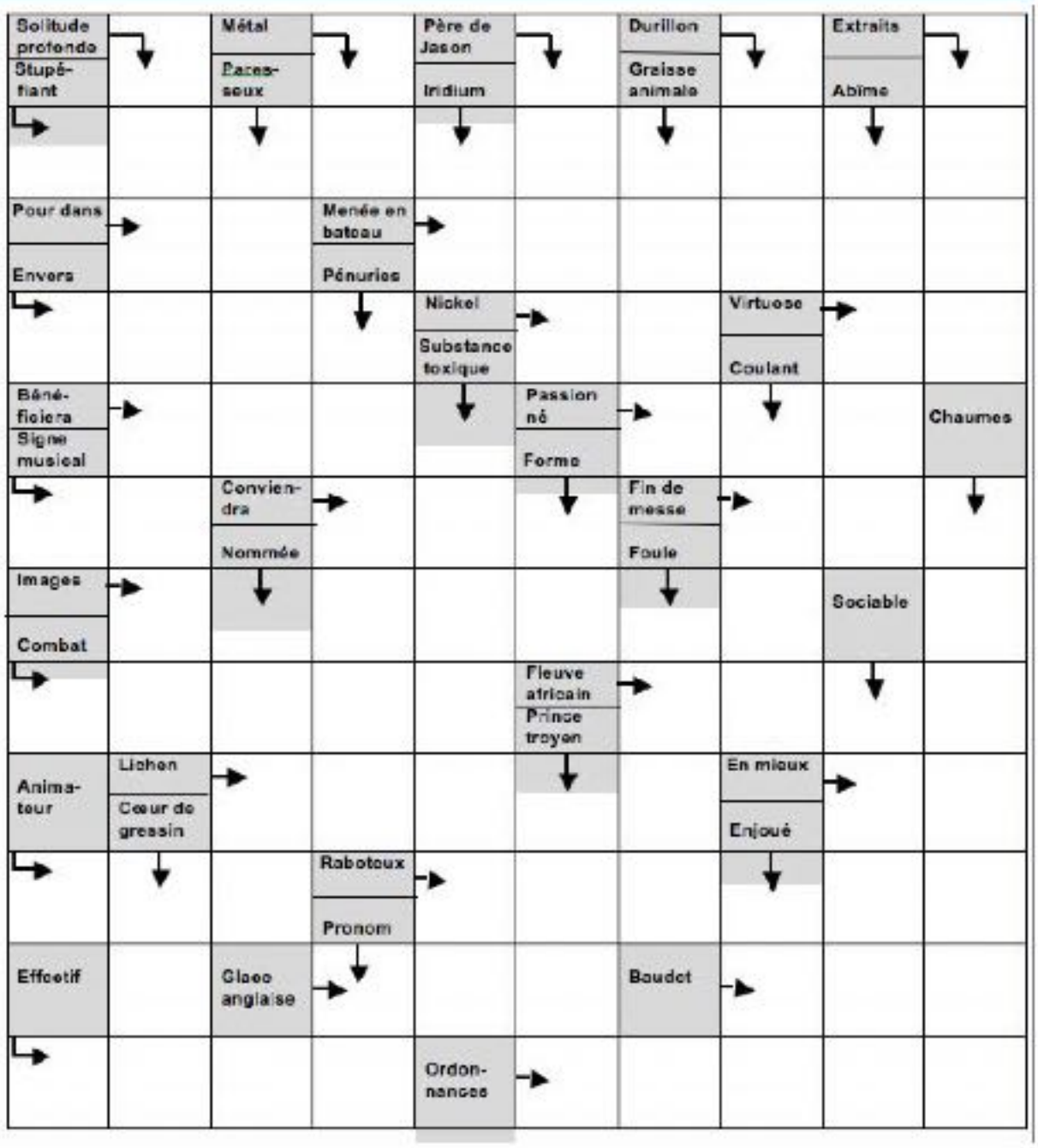
HORIZONTALEMENT

1 - Situé au sud - 2 - Sans chef - Ceinture nippone - 3 - Protestes - Et ainsi de suite - 4 - Fin d'ultimatum - Quart chaud - 5 - Revers - Monnaie scandinave - Fin de verbe - 6 - Iridium - Éculé - Ville d'Allemagne - 7 - Greffes - Touffue - 8 - Sans bavures - Dessin au trait - 9 - Consonne double - Régime alimentaire - 10 - Terne - Étoffe - 11 - Amérindien - Passe au crible - Prend des risques - 12 - Importunés.

VERTICALEMENT

1 - Siestes - 2 - Grecque - Enjolivent - 3 - Feuilletés de nouveau - Repas phonétique - Menés en bateau - 4 - Question d'un test - Fin de participe - Révélée - 5 - Cubes - Substance organique - 6 - En série - Temps - Gaz - 7 - Forme d'être - Forme de devoir - Tantale - 8 - Relève - Bourdes - 9 - Base d'un art - Bouleversée - Rejette - 10 - Mesure asiatique - Anneau de cordage - Elles jacassent.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Qui alourdit l'estomac (10 lettres)

N	O	I	T	A	N	E	I	L	A	E	C	P	H	F	S	P	N
O	R	O	S	S	E	M	E	C	I	A	E	O	I	U	R	O	R
I	A	B	R	L	O	T	A	T	N	T	U	S	R	E	I	E	L
T	I	A	A	T	I	R	R	C	I	R	S	M	T	T	G	I	E
N	S	R	I	S	R	O	R	T	V	U	E	E	O	U	V	E	R
E	O	O	N	I	S	E	I	A	R	N	E	M	R	R	E	R	U
T	N	E	E	Y	T	O	R	E	A	L	O	G	E	O	R	E	T
E	D	R	B	E	N	I	B	G	L	R	E	E	E	N	T	I	A
R	E	R	N	O	E	A	E	I	P	N	E	I	N	R	U	B	N
U	E	N	I	G	N	N	U	R	A	M	O	N	T	T	B	E	R
D	O	T	N	N	O	O	E	P	T	L	A	I	T	R	R	I	J
B	A	A	I	I	B	S	E	E	N	O	L	L	T	I	E	E	L
R	R	E	T	M	R	N	X	A	H	O	U	E	L	C	E	N	E
G	R	U	A	E	S	P	O	T	I	O	U	R	R	E	N	R	I
E	A	R	V	I	R	I	U	N	I	O	N	E	N	G	T	O	E
C	A	I	O	E	N	O	V	I	C	I	A	T	U	E	I	T	F
C	D	N	S	T	E	D	R	A	T	U	O	M	E	X	E	E	E
V	R	E	P	R	U	S	U	N	O	R	E	T	R	A	U	Q	E

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ALIENATION - ALLERGIE - BANNIERE - BIERE - BONNET - CANCRE - CARAMBOUILLE - CARRIERE - CAUTION - DENSITE - DERBY - DIVERSE - ENTIERE - ENTREE - EXPRESS - FISSURE - FONCTION - GRANGE - GRUGER - HONTE - HOURVARI - INERTIE - JEUNE - LIBRE - LIVRE - MALLETTE - MOTION - MOUTARDE - NATUREL - BOUEUX - NOVICIAT - OINT - ORAISON - ORAL - PENSION - PETITION - PRETE - PROMOTION - QUARTERON - RASE - RATION - RETENTION - ROSSE - SORTIE - SURMENAGE - TOURNEE - UNION - USURPER - VERT.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Crève-cœur - 2. Repaire - Se - 3. E.N.A - Nô - Mas - 4. Mère - Ute - 5. Agglutinée - 6. Tan - Sercin - 7. Ôtés - Sa - Rs - 8. Set - Gré - 9. Ie - Citée - 10. Usitées - Si - 11. Modéré - Fer - 12. Ness - râpe.

VERTICALEMENT :

1- Crématorium - 2. Renégat - Éson - 3 - Épargnes - Ide - 4. Va - El - Sectes - 5. Ein - Us - Tiers - 6. Croûtes - Tee - 7. O.E - Tirages - 8. Mène - Ré - Fa - 9. Usa - Eire - Sep - 10. Ressens - Tiré.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Atermoie - Ange - Très - Ut - Ore - Due - Étendue - Nèpe - Tu - S.P - Gérée - Ale - Snobs - Est - Triés - If - Idée - Ru - Ivre - Épar - Unie - Assis.

VERTICALEMENT :

État - Églefin - En - Épées - VI - Ergoter - Tiré - Mère - Es - Dé - Nô - Entente - It - Dû - Orées - Perdu - Obi - PS - Eues - Serai - Ruse - Pô - Surs.

MOTS MASQUÉS

BOUGNAT

L'Université Constantine 3 et le Centre de recherche en technologies agro-alimentaires scellent un partenariat scientifique

L'Université Salah-Boubnider (Constantine 3) et le Centre de recherche en technologies agro-alimentaires (CRTAA), situé à Béjaïa ont conclu une convention de coopération et de partenariat, dans le cadre du renforcement de l'ouverture de l'université sur son environnement scientifique et économique et de la promotion de l'innovation verte, a-t-on appris jeudi du Rectorat. Le partenariat vise à ouvrir de nouvelles perspectives de coopération scientifique et technologique à travers l'échange d'expertises et de compétences, la promotion de la recherche scientifique conjointe et l'encouragement des projets innovants, a souligné le recteur, Chaâbane Baitiche. Il prévoit également la valorisation des résultats de la recherche et leur mise à profit dans les domaines des technologies agroalimentaires, selon la même source. L'initiative s'inscrit dans l'orientation stratégique de l'Université Constantine 3 visant à élargir son réseau de partenariats avec les centres de recherche et les institutions nationales, tout en renforçant les passerelles entre la formation, la recherche et l'innovation, au service du développement durable et de la réponse aux défis environnementaux et de développement, a expliqué le même responsable.

Climat : l'IA pousse Meta à "réévaluer" son échéance de zéro émission nette

Meta a annoncé jeudi "réévaluer" son objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre, planifié initialement pour 2030, à cause du boom de l'intelligence artificielle (IA), dernier recul en date des géants de la tech en matière d'action climatique. "Nous réévaluons nos calendriers, séquençages et objectifs intermédiaires - y compris l'échéance de 2030 pour notre objectif de zéro émission nette", a écrit le groupe, propriétaire de Facebook, dans son rapport RSE 2026 publié jeudi, en avançant notamment la "croissance plus rapide que prévu" de la "demande de l'IA en termes d'infrastructures". Les émissions nettes rapportées par le géant américain pour 2025 se sont envolées de 45% par rapport à l'année précédente, selon les données communiquées dans ce rapport, qui utilise en outre une méthode de comptabilité minimisant la réelle empreinte carbone de l'électricité consommée par le groupe. "Quand nous avons fixé notre objectif de zéro émission nette, nous avions anticipé une croissance stable, une baisse du coût des énergies propres" et d'autres changements "qui nous permettraient de progresser au rythme que nous envisagions. La réalité s'est avérée beaucoup plus complexe", justifient deux cadres de Meta dans l'introduction du document.

La découverte de nouveaux virus géants dans l'intestin humain relance les recherches sur l'origine de la variole

Une équipe internationale de chercheurs a découvert un type de virus géant, baptisé egovirus, présent dans la flore intestinale. Cette découverte constitue une nouvelle piste pour comprendre l'origine de la variole, selon une étude publiée mercredi. "C'est la première fois que l'on découvre des virus géants aussi largement répandus dans le système digestif des humains et de nombreux animaux", souligne Morgan Gaïa, chercheur au CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives en France) et coauteur de l'étude publiée dans la revue Nature. Les analyses suggèrent que ces virus aux génomes complexes, présents dans le microbiote intestinal, pourraient concerner "plus de 2 % de la population mondiale", selon un communiqué conjoint du CEA et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) français. Ces egovirus "sont les cousins les plus proches des poxvirus, une famille de virus géants qui comprend notamment ceux de la variole, aujourd'hui éradiquée, et de la variole du singe (mpox)", a indiqué à la presse Tom Delmont, chercheur au CNRS, qui a dirigé l'étude publiée dans Nature. La plupart des virus géants s'attaquent à des organismes constitués d'une seule cellule. Les poxvirus, en revanche, infectent les animaux, composés de nombreuses cellules. La découverte des egovirus apporte de nouvelles pistes pour comprendre l'histoire évolutive des poxvirus et notamment celle du virus de la variole, selon les chercheurs. Ils suggèrent que leurs ancêtres communs infectaient des micro-organismes unicellulaires dans l'intestin des premiers animaux, il y a 700 millions d'années. "Puis, au cours du temps, une lignée virale aurait acquis la capacité d'infecter directement les cellules animales, donnant ainsi naissance aux poxvirus", souligne le communiqué.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le laboureur et ses enfants (3)



Près de 440 000 comprimés psychotropes saisis et trois individus arrêtés à Oran



Les services des Douanes ont procédé à la saisie de 439.930 comprimés psychotropes de type Prégabaline (300 mg), lors d'une opération menée dans la wilaya d'Oran, en coordination avec un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD).
Cette opération a été menée par les éléments de la Brigade mobile relevant de l'inspection divisionnaire des Douanes d'Oran extérieur, lesquels ont trouvé les comprimés psychotropes soigneusement dissimulés à l'intérieur du bras d'une pelle mécanique, précise la même source. L'opération s'est soldée également par la saisie d'un véhicule de tourisme, d'un camion et de deux bras de pelle mécanique, outre l'arrestation de trois individus.
Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Oran, afin de poursuivre les procédures légales, conclut la même source.

Messi reste le joueur le mieux payé de la MLS

La superstar argentine Lionel Messi reste le joueur le mieux payé du championnat de football nord-américain, la MLS, selon les chiffres publiés jeudi par le syndicat des joueurs. Avec une rémunération de 28,3 millions de dollars, Messi, 39 ans et sous contrat avec l'Inter Miami jusqu'en 2028, gagne ainsi près de 8 millions de plus que l'année dernière, sans compter ses autres sources de revenus, selon la MLS Players Association. Le Polonais Robert Lewandowski, arrivé à Chicago cet été, occupe la deuxième place du classement avec 19,51 millions de dollars, et l'attaquant français Antoine Griezmann la troisième place, avec près de 13,94 millions de dollars. Le champion du monde 2018 a réalisé des débuts fulgurants avec Orlando City, marquant 14 buts et délivrant 7 passes décisives en 18 journées.

Pétrole : le Brent à 90,34 dollars

Le pétrole recule vendredi, dans un marché attentif à l'évolution des tensions géopolitiques. Vers 10H25 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, perdait 1,78 % à 90,34 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en décembre, dont c'est le dernier jour de cotation, baissait de 1,95 % à 81,59 dollars.

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la contrebande de moteurs automobiles à Tébessa



Les éléments de la brigade de répression de la criminalité relevant du service de wilaya de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tébessa sont parvenus à démanteler un réseau criminel organisé actif dans la contrebande de moteurs automobiles à travers la bande frontalière et à saisir 63 moteurs, a-t-on appris jeudi auprès de ce même corps constitué. Les faits de cette affaire, qui a également permis l'interpellation de quatre suspects, remontent à la réception, par les éléments de la police, d'informations faisant état du passage d'un certain nombre de moteurs automobiles usagés, a précisé la même source. Après l'intensification des investigations par les éléments de la police, l'identité des suspects et leur lieu de présence ont été déterminés, permettant la mise en place d'un plan sécuritaire minutieux qui a abouti à leur arrestation ainsi qu'à la saisie des 63 moteurs, en plus de deux (2) véhicules utilisés dans l'opération de contrebande, selon la même source sécuritaire. Après l'accomplissement des procédures légales requises, les quatre suspects ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, a-t-on indiqué.

MISE AUX POINGS

« On ne peut pas affirmer si le choix de la Fédération algérienne de football de confier l'équipe au duo Hemdani-Antar Yahia était juste ou erroné, mais voir la sélection afficher un tel niveau impose de réévaluer les capacités techniques et tactiques de ces deux entraîneurs ».

L'ancien international algérien, Amar Ammour



MÉTÉO D'ALGER
Samedi 21 novembre 2026
22 °C / 13 °C

Dans la journée : Nuageux
Vent : 29 km/h
Humidité : 61 %

Dans la nuit : Nuageux
Vent : 17 km/h
Humidité : 70 %

Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

HORAIRES DES PRIÈRES

Samedi 11 djoumad el-thani 1448

Dohr : 12h34
Assar : 15h16
Maghreb : 17h39
Îcha : 19h01

Dimanche 12 djoumad el-thani
Sobh : 06h03
Chourouk : 07h33

SOMMET CHINE – RUSSIE – ÉTATS-UNIS

Les convictions de Xi Jinping

En tant que grandes puissances et membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, la Chine, la Russie et les États-Unis devraient donner le bon exemple, œuvrer ensemble pour relever les défis mondiaux, défendre conjointement la paix et la stabilité mondiales et contribuer davantage au progrès de l'humanité.


Ph : DR

C'est la conviction du président chinois, Xi Jinping, exprimée, ce jeudi, lors d'un sommet historique qu'il a présidé avec le président russe Vladimir Poutine et le président américain Donald Trump à Shenzhen, dans la province chinoise du Guangdong (sud). Xi Jinping, cité par les sources chinoises, a affirmé que les pays devaient respecter mutuellement leur souveraineté et leur intégrité territoriale, respecter les systèmes sociaux et les voies de développement qu'ils ont eux-mêmes choisis, et respecter les intérêts fondamentaux et les préoccupations majeures de chacun. Ils ne doivent pas s'ingérer dans les affaires intérieures des autres pays ni dans leurs affaires internes respectives, a-t-il ajouté. Sur les grandes questions sensibles qui les concernent mutuellement, il est important de communiquer à l'avance, d'essayer de voir les choses du point de vue de l'autre, d'agir avec prudence et, surtout, de ne pas franchir les lignes rouges de chacun, a déclaré Xi Jinping. Le président chinois a ajouté que la Chine, la Russie et les États-Unis devaient être des partenaires et des amis. Ils ne doivent pas opter pour le conflit ou la confrontation entre eux, mais doivent s'en tenir à la coexistence pacifique et s'efforcer d'éviter le piège de Thucydide (le risque de guerre qui peut émerger lorsqu'une puissance dominante voit monter l'influence d'une puissance rivale). Dans son discours, le président chinois a abordé la question des armes nucléaires- qualifiées d'épée de Damoclès qui pèse sur l'humanité- qui devaient être totalement interdites et complètement détruites afin de rendre le monde exempt d'armes nucléaires. Xi Jinping a déclaré que les trois pays pourraient renforcer leur communication et leur coordination afin de préserver la sécurité et la stabilité du marché mondial de l'énergie. Vladimir Poutine, pour sa part, a déclaré que la Russie est prête à travailler avec la Chine et les États-Unis pour promouvoir un commerce international libre et ouvert, préserver la sécurité énergétique et alimentaire et renforcer la coopération internationale en matière de gouvernance de l'intelligence artificielle. Quant à Donald Trump, il a estimé que ce sommet était un événement historique d'une importance capitale, attirant l'attention du monde entier. Les trois chefs d'État ont échangé leurs points de vue sur les principales questions internationales et régionales, notamment la crise ukrainienne, la non-prolifération nucléaire, la situation au Moyen-Orient et dans la péninsule coréenne, en l'absence, faut-il le faire remarquer, de l'Union européenne. La toute première rencontre en face à face entre les chefs d'État chinois, russe et américain a été clôturée par « la Déclaration des chefs d'État Chine-Russie-États-Unis pour la paix », exposant leurs points de vue communs sur des questions telles que la réforme de l'ONU, la sécurité énergétique, la compétence de la Cour pénale internationale et la réduction des risques nucléaires. À propos de la réforme de l'ONU évoquée par cette déclaration, il est utile de rappeler que la Chine autant que la Russie militent pour la réparation d'une injustice historique flagrante qui a consisté en la marginalisation de l'Afrique à travers son exclusion de fait de la composante du Conseil de sécurité en tant que membre permanent. Au-delà, c'est la perspective du rôle incontournable du Sud global qui ne cesse de s'imposer à divers niveaux et sur toute la scène internationale. La tenue, en Chine, de ce Sommet et la déclaration commune qui en est sortie, dans un contexte d'agressions militaires américaines et sionistes au Moyen Orient (Palestine, Liban, Syrie, Iran), prouvent que le monde multipolaire dont on parle beaucoup a commencé à mettre fin à l'hégémonie occidentale qui s'est exercée sans partage sur la planète durant plus d'une trentaine d'années.

M'hamed Rebah

CASBAH D'ALGER

Un décret pour préserver le patrimoine et prévenir les effondrements

Le décret exécutif n° 26-354 du 8 novembre 2026, publié au Journal officiel n° 79, déclare d'utilité publique l'opération de préservation et de protection du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger. Signé par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, le texte prévoit la restauration des bâtiments, la réhabilitation des espaces vacants et la prévention des risques d'effondrement. La déclaration d'utilité publique concerne les biens et droits immobiliers appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé situés dans le secteur sauvegardé. Les superficies concernées sont de 2 hectares, 73 ares et 20 centiares pour les terrains, et de 7 hectares et 86 ares pour les bâtiments. L'opération vise notamment à préserver le patrimoine historique et architectural de la Casbah, à protéger la sécurité des habitants, à maintenir l'authenticité du tissu urbain et à valoriser le patrimoine dans une perspective touristique et culturelle. Les travaux porteront sur l'aménagement des quartiers, la restauration des bâtiments ainsi que la réhabilitation des espaces vacants afin de les réintégrer dans le tissu urbain tout en préservant leur caractère historique. Le décret prévoit également le recours à l'expropriation pour cause d'utilité publique. La wilaya d'Alger sera chargée des procédures administratives et juridiques nécessaires, notamment les enquêtes immobilières et le versement d'une indemnisation juste et préalable aux propriétaires concernés. Les crédits destinés à ces indemnisations devront être disponibles et consignés auprès du Trésor public.

A. N.

À BORD DU NAVIRE DE CROISIÈRE « LE CHAMPLAIN »

133 touristes étrangers débarquent au port d'Annaba

Le port d'Annaba a accueilli, hier, le navire de croisière « Le Champlain », à son bord 133 touristes étrangers de différentes nationalités. Il s'agit du troisième navire de croisière à accoster au port d'Annaba durant le mois de novembre en cours. À cette occasion, l'Entreprise portuaire d'Annaba (EPAN) a mobilisé l'ensemble de ses moyens humains et matériels et mobilisé ses différents services opérationnels et administratifs, en coordination avec les services de sécurité et les autorités administratives concernés, afin d'assurer un accueil optimal aux touristes et de leur offrir les meilleures conditions de prise en charge. Cette mobilisation témoigne de la disponibilité du port et de sa capacité à accompagner l'activité de tourisme maritime et à fournir des services de qualité à la hauteur de la ville d'Annaba.

L. Zeggane

UN PRÉCIEUX BIEN HISTORIQUE ALGÉRIEN

La « moukahla » de l'émir Abdelkader remise à Chems-Eddine Hafiz

Le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz, s'est vu remettre une pièce exceptionnelle du patrimoine historique ayant appartenu à l'Emir Abdelkader, a indiqué la Grande Mosquée de Paris dans un communiqué. Cette pièce historique lui a été remise par le collectionneur d'art algérien Rachid Nazef. Il s'agit d'un fusil d'apparat traditionnel, appelé « moukahla », datant de 1840, qui constitue un témoignage historique lié à la figure de l'Emir Abdelkader, symbole de la résistance à la colonisation, de la sagesse islamique et des valeurs humanistes. L'arme est richement ornée de motifs en argent ciselé, de corail rouge et de nacre, témoignant du savoir-faire et de la finesse des artisans algériens de cette époque.

L. Zeggane

COOPÉRATION ALGÉRIE-MAURITANIE

40 nouveaux étudiants rejoignent nos universités

40 étudiants mauritaniens sont arrivés, jeudi, en Algérie dans le cadre des programmes de coopération et d'échanges universitaires entre les deux pays, conformément aux instructions du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des étudiants internationaux admis dans les établissements universitaires algériens. Des dispositions ont ainsi été prises pour assurer aux nouveaux arrivants un accueil dans les meilleures conditions, ainsi qu'un accompagnement et une orientation dès leur arrivée. À travers cette initiative, le secteur de l'Enseignement supérieur entend renforcer la coopération universitaire avec la Mauritanie et consolider les échanges académiques internationaux, tout en veillant à faciliter l'intégration des étudiants étrangers et à leur garantir les conditions nécessaires au bon déroulement de leur parcours universitaire en Algérie.

Ania N.

SOUS-RIRE

